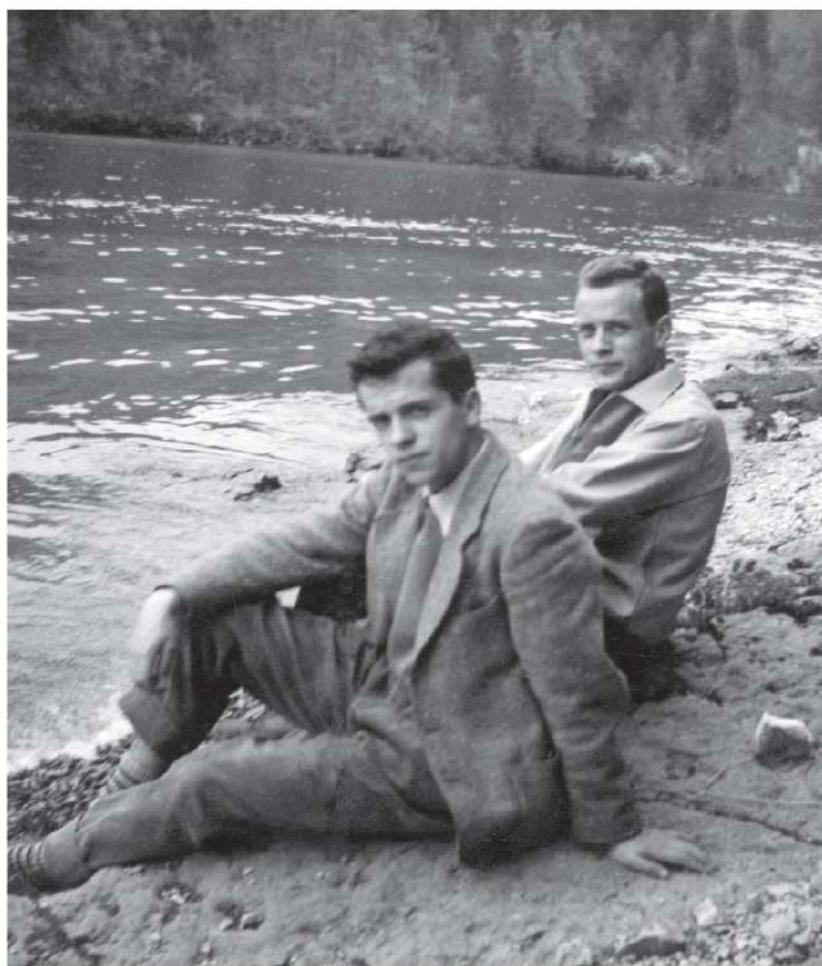


Robert Nussbaum

SOUVENIRS DE DEUX FRÈRES DÉFENSEURS DU PATRIMOINE

Lucien et Alain Tissot



MÉMOIRES DE MONTAGNON·NE·S



Nouvel appel aux Mémoires montagnonnes

Vous êtes curieux de lire ce que peuvent bien raconter sur les Montagnes neuchâteloises les défenseurs du patrimoine que sont Lucien et Alain Tissot ? Vous aimeriez qu'on s'intéresse à d'autres personnages de la région, hommes et femmes, quels que soient leurs bords, activités ou chemins de vie ? Vous pensez comme nous que des entretiens approfondis avec eux permettraient de révéler la richesse des habitants de notre région ? Et bien c'est à vous que nous nous adressons.

Après les souvenirs du populaire Charles De La Reussille, ces entretiens avec ces deux frères aux caractères bien trempés dans leur terroir pourraient être les premiers d'une collection consacrée à ces personnages qui façonnent l'esprit de la région. Vous pouvez chercher : entre les archives de la vie ordinaire d'anonymes et les portraits de personnalités, il n'y a guère eu que des réalisations ponctuelles.

Un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle, pour reprendre la citation de l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ. À l'heure où Google trouve presque tout mais ne répond pas à l'essentiel, c'est toujours vrai à nos yeux. Allons à la rencontre de ces mémoires montagnonnes !

Si vous pensez comme nous, répondez à l'appel que nous lançons une nouvelle fois. L'idée est de créer une dynamique pour chercher du soutien et le renfort d'auteurs.

C'est avec votre aide que nous espérons créer une association pour promouvoir ce projet d'édition. En ligne, mais aussi en cahiers imprimés sur du bon vieux papier. Intéressés ?

Contactez-nous !

editionssurlehaut@gmail.com ou nusbaum.news@gmail.com

La loi fédérale sur le droit d'auteur n'autorise pas la reproduction destinée à une utilisation collective de la totalité ou de l'essentiel des exemplaires d'une œuvre disponible sur le marché. Toute reproduction totale ou partielle de ce livre est donc illicite et constitue une contrefaçon.

Les photos proviennent pour la plupart des archives Tissot. Certaines ont été aimablement reproduites par Richard Leuenberger, qui signe en outre les photos actuelles.

Couverture : Les deux frères Alain et Lucien Tissot au bord du Doubs au début des années 1960.

© 2022, Éditions SUR LE HAUT, La Chaux-de-Fonds, editionssurlehaut.com
ISBN 978-2-9701473-3-6

Imprimé à La Chaux-de-Fonds (Suisse)

SOUVENIRS DE DEUX FRÈRES DÉFENSEURS DU PATRIMOINE

Lucien et Alain Tissot

Entretiens avec Robert Nussbaum

automne 2020 - automne 2021

La question de confiance

À l'heure du coup de blanc, à la fin d'un de nos entretiens, je pose à Lucien la question de confiance : « C'est intéressant, ce qu'on fait, non ? » Tirant sur sa bouffarde, il me répond, laconique : « Bof... On verra... »

C'était tout Lucien, ça. Une armoire à glace terrienne qui ne s'en laissait pas conter, comme dans le prétoire l'avocat spécialiste de la propriété intellectuelle qu'il était. Lucien n'a pas pu juger de l'intérêt du livre que vous tenez entre les mains. Il est décédé en janvier 2021, nous laissant en plan, son frère Alain et moi.

À trois, on avait passé en revue la lignée des Tissot-Daguette dont ils sont issus, leur jeunesse, l'histoire de la ville de La Chaux-de-Fonds et de ses élans vers le progrès. Un progrès qui est passé par la démolition sans trop d'états d'âme d'une partie de son patrimoine. C'est la première partie. Avec Alain, le prof d'anglais retraité du Gymnase devenu Lycée, on a ensuite continué en duo de rassembler les souvenirs d'une vie foisonnante dans la cité. C'est la deuxième partie.

Mais Lucien revient dans les annexes. Peu de temps avant sa mort, il avait couché sur le papier, à l'ancienne, une série d'anecdotes parfois rocambolesques sur ses passages de la frontière. En quelque sorte Alain lui répond en acceptant de publier le texte de l'une de ses conférences, sur la contrebande le long du Doubs. En outre, nous reproduisons avec plaisir l'article de *L'Impartial* consacré au *coming out* pictural de Lucien, peintre et aquarelliste secret. Et pour terminer, Alain exprime tout son amour des trains dans un long et trépidant courriel de voyage adressé à un autre passionné de chemin de fer.

À nos yeux, ces souvenirs de deux frères défenseurs du patrimoine sont illustrés d'images significatives. Mais derrière elles, on soupçonne à peine l'incroyable collection de documents photographiques rassemblés par Alain pour ses conférences. Alors, bientôt une suite à ce livre sous forme d'un album de ces photos historiques qu'on aime tant ? On en rêve déjà...

Robert Nussbaum
novembre 2021

Première partie

JEUNESSE ET ENGAGEMENTS

Entretiens avec Lucien et Alain Tissot

Automne 2020

Des tisserands devenus horlogers



L'atelier d'horlogerie de la Cyma Watch Co à La Chaux-de-Fonds vers 1940, rue Numa-Droz 134-136, actuellement Girard-Perregaux. Quatrième depuis la gauche, le grand-père Louis Alexandre Tissot-Daguette (1886-1954), chef d'atelier.

Le nom de famille Tissot signifie « tisserand », c'est bien cela ?

Lucien : C'est un nom de métier comme il y en a tant d'autres, qui veut effectivement dire tisserand. Il s'est répandu dans l'aire linguistique du franco-provencal, en France, en Suisse et au Val d'Aoste, entre langue d'oc et langue d'oïl, avant que le français ne s'impose. Dans la région, la frontière passe tout près, à peu près à la hauteur de La Cibourg. Il y a des noms dérivés, comme Tissier ou Texier.

Alain : Ou encore Tixier en langue d'oïl. Dans les régions germanophones, il y a passablement de Weber, Webern, ce qui signifie la même chose, tisserand.

Lucien : Le tissage était très répandu dans les campagnes, où 80-85% des gens vivaient de l'agriculture. Ils tissaient et faisaient de la dentelle, qui est devenue une activité importante, avant que l'horlogerie ne s'impose.

Alain : C'était des paysans qui avaient une activité annexe, comme meunier, d'où vient le nom Monnier, forgeron devenu Favre, ou Borel, pour bourrelier, celui qui fait des harnais, etc...

Des Tissot, il y en aurait plus de 270'000 dans le monde, originaires semble-t-il de Savoie. Tellelement nombreux qu'ils se sont divisés en branches. Quelle est la vôtre ?

Alain : Les Tissot-Daguette, originaires du Locle et des Planchettes, et aussi de La Ferrière, même si cette commune n'est plus un lieu d'origine. D'après notre grand ami feu Pierre-Arnold Borel, génealogiste passionné, le point de

départ de notre branche se situe au début du 16^e siècle au Locle, avec un Blaise Tissot-Daguette. À côté des Daguettes, il y a aussi par exemple les Tissot-Vougeux et les Tissot dits Sans-Fin... Toute une histoire !

Lucien : Ce Blaise était d'une lignée de francs-habergeants, les colons franchisés dès le 14^e siècle par la seigneurie de Valangin pour monter défricher les Montagnes neuchâteloises. L'historien local Marius Fallet assurait que le nom Tissot-Daguette apparaît déjà au 15^e siècle.

Alain : Ce Blaise n'avait plus de terre à se mettre sous la dent au Locle. Dans les grandes familles, un des garçons, en général l'aîné, reprenait le domaine de son père et les autres devaient se débrouiller. D'après des documents que j'ai, Blaise Tissot-Daguette a acheté des terres autour de La Chaux-de-Fonds au 16^e siècle. Il est mort en 1552. J'ai sous les yeux la liste chronologique des Daguettes du Locle ; le douzième par exemple se prénommait Pierre. Il avait quitté les Joux-Derrière pour s'établir comme laboureur à La Chaux-d'Abel, qui s'écrivait alors « d'Abelle », ce qui veut dire « belle eau » et n'a rien à voir avec Abel, le frère de Caïn. Ce Pierre a participé à la fondation de la Communauté de la Montagne de Saint-Imier en 1590, qui deviendra La Ferrière.

Au fait, que veut dire Dagquette ?

Alain : Petite dague, un petit couteau quoi ! Chez les Daguettes, on en avait toujours un dans la poche.

Lucien : Car sans couteau, on ne peut pas aller aux champignons, casser la croûte, saigner une bestiole ou cueillir des fleurs...

Si l'on tape Tissot sur Google, la première page de résultats renvoie systématiquement à la marque de montres...

Lucien : Pas étonnant de nos jours. L'historienne Estelle Fallet a écrit plusieurs livres autour de la marque créée par des Tissot-Daguette, bien sûr. L'histoire de la marque a commencé par un comptoir au Locle, rue du Crêt-Vaillant 23, en 1853.

Alain : Tiens, on va regarder où il est fait mention d'un horloger dans la généalogie établie par Pierre-Arnold Borel pour notre famille. Le premier est un Charles-Daniel Tissot, baptisé le 10 octobre 1756 aux Planchettes. Il était bourgeois de la seigneurie de Valangin.

Lucien : Les Tissot ont tous une origine paysanne, simplement parce qu'il fallait d'abord se nourrir. L'horlogerie a commencé dans la région vers 1700. On en trouve des traces au Pélard, qui était alors un hameau dans les côtes du Doubs, à mi-chemin entre Biaufond et le Valanvron. Il n'en reste qu'une belle ferme. Les Jacob-Brandt y faisaient de la grosse horlogerie. Les paysans-horlogers sont gentiment venus s'établir dans les villes naissantes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Les domaines agricoles que les Tissot horlogers avaient quittés ont pour la plupart été loués puis achetés par des anabaptistes venus de Suisse allemande et d'ailleurs.

Quel est le premier aïeul qui entre dans votre propre histoire ?

Alain : L'arrière-grand-père Fritz-Edouard, mais on disait Edouard. Je me souviens de la petite ferme des Monts

au Locle où il louait un appartement. Les toilettes, c'était un trou avec une planche dessus. Je ne sais pas pourquoi, mais il y avait toujours dans ces fermes des oiseaux empaillés, là où il y avait l'établi des horlogers.

Lucien : Edouard était un excellent horloger, il gagnait bien sa vie. C'était un long maigre, bagarreur, et disons assez rustique...

Alain : Oui, il y a des dialogues familiaux pas tristes, recueillis par notre père. Parfois Edouard disparaissait une semaine à faire la foire. Son fils, le grand-père Louis, était plus sérieux. Je me souviens être allé avec lui à pied sur les Monts, pour apporter de l'argent à sa mère. J'avais six ans. Il n'y avait juste pas encore l'AVS, qui date de 1947.

Lucien : Le grand-père Louis était chef d'atelier à la Cyma, une manufacture qui date du milieu du 19^e siècle aussi¹. C'était un bûcheur. Il n'a jamais chômé. À un moment, il a voulu créer une coopérative d'horlogerie avec deux collègues, mais ça n'a pas marché. Louis était aussi un bon jardinier. Les jardins collectifs étaient un des premiers acquis sociaux. Les patrons accordaient le samedi après-midi aux horlogers pour faire pousser leurs légumes. On bossait six jours sur sept en ce temps-là. Pour dire son amour du travail, lorsque le grand-père a eu sa première semaine de vacances, il en était tellement gêné qu'il l'a passée caché dans son jardin...

¹ Elle a compté jusqu'à 2'000 ouvriers en 1929 avant la crise.

2

Ce père qui a fait des études



André Edouard Tissot-Daguette, le père des frères Lucien et Alain Tissot, en train de faire, dans les années 1980, des photos pour la défense des anciennes fermes .

Est-ce ce grand-père Louis qui a encouragé votre père André à faire des études, devenant ainsi le premier Tissot-Daguette à s'écarte de la lignée des horlogers ?

Lucien : Le grand-père Louis était loin d'être stupide. Socialiste, syndicaliste, gymnaste aussi, il croyait au progrès par l'instruction. Papa était l'aîné. Il a fait le Gymnase du temps de Zimmermann². Le directeur d'alors était Auguste Lalive. C'est à sa retraite que mon père lui a succédé comme directeur du Gymnase en 1944.

Parlez-nous de ce père...

Lucien : Il est né en 1911, a fait son bac en 1929, et ensuite trois ans d'études à Genève. Parce qu'une tante, la tante Camille, y habitait et l'hébergeait. Licencié en lettres latin-grec, il a ensuite cherché du travail dans l'enseignement, mais c'était impossible de trouver un poste après la crise. Il a finalement été engagé au Liban, dans un pensionnat secondaire pour enfants de riches, le Collège Universel d'Aley, près de Beyrouth. La famille lui envoyait des « gendarmes ». Les saucisses, pas la police ! Il est parti là-bas en 1932 avec un contrat de deux ans, mais il est revenu en 1933 déjà, parce qu'il avait appris que le Gymnase français de Biel cherchait un professeur.

Alain : Il s'est ensuite marié avec notre mère, Emilie Suter, qui était ouvrière de fabrique. Nous sommes nés à Biel, en 1939 pour Lucien, en 1940 pour moi. Notre sœur Anne et notre frère cadet Louis sont venus au monde à La Chaux-de-Fonds, à la maison comme nous, avec l'aide

² Jean-Paul Zimmermann (1889-1952), professeur et écrivain.

d'une sage-femme qui, je m'en souviens, s'appelait Taillard. J'ai une anecdote sur notre toute petite enfance à Bienne. Nous habitions une jolie maison avec terrasse mais nous allions bien sûr aussi jouer dehors, sur un terrain en friche tout proche. Pour stimuler notre imagination, mon père nous disait que si l'on creusait assez profond on arriverait de l'autre côté de la terre « chez les nègres ». On a creusé tous les jours et recouvert le trou avec une tôle chaque soir. En vain...

Vous disiez que votre mère était ouvrière de fabrique ?

Lucien : Elle était d'une famille de dix enfants. De deux lits différents. Sa mère était morte en couche quand elle n'avait que deux ans. On raconte que le médecin ne voulait pas venir parce que les parents de notre mère n'avaient pas d'argent. Le père était poseur de parquets, né à Fleurier. La famille vivait aux Petits-Monts au-dessus du Locle, dans une petite ferme. Le grand-père maternel a eu sept filles de ma grand-mère. Dans leur enfance, elles dormaient à trois dans un lit, et plutôt dans la largeur. L'aînée, Hélène, s'est vite occupée de ses sœurs. Ma mère était l'une des dernières. Lorsque sa femme est morte, le grand-père a épousé la sœur de celle-ci, dont il a encore eu trois enfants. Notre mère a eu une jeunesse difficile. Avant d'être ouvrière, à la Zénith, elle a travaillé comme boniche pour les patrons des bains Moritz, en face de la Comète à La Chaux-de-Fonds, puis dans une boulangerie, rue Numa-Droz 159, toujours comme bonne à tout faire. Quand elle n'avait pas assez d'argent, elle rentrait à pied au Locle.

Comment se sont rencontrés vos parents ?

Alain : Dans le train...

Lucien : Oui, notre père voyageait souvent en train avec ses copains du Doubs : John Favre, devenu plus tard directeur général des CFF, René Perrin, qui a été juge fédéral, et André Grisel, qui a enseigné le droit public à l'Université et écrit des commentaires très importants sur le droit administratif. Je le sais, puisque je suis juriste.

Alain : Un jour, John Favre a dit à mon père : « *Tu n'as pas vu qu'elle est amoureuse de toi ? Dépêche-toi de l'épouser !* » Pour la petite histoire, les copains Favre et Perrin ont épousé deux sœurs de notre père... Elles étaient toutes deux régleuses et travaillaient à Villers-le-Lac. Il n'y avait pas de boulot en Suisse dans les années 1920, en France oui.

Pourquoi y avait-il plus de travail en France ?

Lucien : Je peux vous donner au moins une raison. Lors de cette crise des années 1920, une quantité d'horlogers suisses sont partis travailler de l'autre côté de la frontière. La France avait une forte armée. Enfin forte... disons nombreuse. Il fallait des montres pour les soldats, donc des horlogers pour les fabriquer. À Besançon, si vous vous souvenez, il y avait les usines LIP³.

Alain : Il n'y a plus d'horlogerie maintenant à Besançon. Pour revenir à notre mère, elle était déjà usée par son travail de bonne à tout faire. Une fois mariée, elle est devenue femme au foyer. Lucien est né deux ans après.

Lucien : Elle a toujours travaillé comme une bête de somme. En plus, chez nous, c'était souvent table ouverte.

³ Manufacture horlogère créée en 1867 et qui a sombré en 1977.

pour les amis et les connaissances.

Alain : Dans les années 1960, elle s'est remise à l'horlogerie, à domicile, elle montait les coqs de montres, les pièces qui maintiennent et protègent le balancier.

Lucien : Et à la maison, c'était elle qui faisait tout. Même devenu directeur du Gymnase de La Chaux-de-Fonds, notre père ne gagnait pas tant que ça, 450 francs par mois de l'époque. Notre mère reprisait les vêtements et on en recevait. Mais il y avait toujours à manger.

Alain : Tu te souviens de l'histoire ? Un jour, notre père a décidé d'acheter une petite machine à laver, une Hoover, avec sa manivelle pour tourner les rouleaux d'essorage. Mais notre mère n'en voulait pas, elle pleurait même : « *Quoi ? je ne lave pas assez bien à la main ? C'est ça que vous voulez dire ?* »

Votre père était-il un intellectuel ? Le premier de la famille ?

Lucien : Cela dépend de ce que l'on entend par là. Il n'était pas qu'intellectuel en tout cas. Politiquement, c'était un pacifiste socialiste. Mais pendant la Deuxième Guerre mondiale, il s'est engagé. Même réformé à l'armée - parce qu'il manquait de thorax, dit-on - il a tenu à faire sur le tard son service militaire face au péril nazi. C'était en 1940. Il a fait son école de recrue à trente ans et je crois qu'on peut dire qu'il en a « chié ». L'armée menée à la prussienne était très dure. Je me souviens aussi que, gamins, nous observions les avions qui survolaient la Suisse. Myope, mon père me demandait quelles cocardes on pouvait voir. Ils lançaient des feuilles d'aluminium pour brouiller les radars et neutraliser la DCA.

Alain : C'était les Américains, non ?

Lucien : Pas que. Notre père s'est aussi engagé, à Bienne en 1936, lorsque la guerre civile espagnole a éclaté, en prenant la tête de l'Association des amis de l'Espagne républicaine.

Alain : Je reviens sur le terme intellectuel. À la base, notre père était un terrien.

Lucien : Oui et dans ses lectures il a été marqué par Rousseau et Ramuz, auquel il a consacré sa thèse en 1947. Il était effectivement très proche de la terre qu'il aimait profondément. Il vouait une véritable passion à la botanique et il adorait faire pousser des fleurs. On en a fait, des marches dans les côtes du Doubs ! Depuis la maison à la rue de Beau-Site, on faisait de sacrées trottées : Jérusalem, Le Bâtiment, Maison-Monsieur, La Rasse côté France, Fournet-Blanche-roche au début du plateau de Maîche, et redescente par le barrage du Refrain. Arrivés à Biaufond, il fallait encore remonter sur les Bulles. De l'autre côté, le Mont-Racine ne nous fascinait pas autant que le Doubs et La France.

Alain : Et on s'arrêtait dans les bistrots, comme à l'ancien corps de garde des Avants, un avant-poste important déjà sous Louis XIV, qu'on appelait *La Tora*. Ou chez la mère Donzé, au Bâtiment...

Lucien : C'est là que j'ai bu mon premier Coca. J'ai trouvé ça épouvantable, avec comme une odeur de moisissure. Imbuvable !

3

Jeunesse trempée dans le Doubs



En 1945 à Biaufond. Les deux frères Lucien (au premier plan) et Alain Tissot avec leur père en train de chauffer de l'eau pour le thé.

Des souvenirs de ce temps de guerre ?

Alain : On s'est installé à La Chaux-de-Fonds en 1944. De Bienne, on est monté en train avec la Flèche verte du Jura et j'ai eu le privilège de m'asseoir à côté du mécanicien. J'avais quatre ans. J'ai toujours été passionné par les trains.

Le temps de guerre alors ?

Alain : Comme Lucien l'a déjà dit, on allait se promener au Doubs, les trois avec papa. Moi, depuis la Grébille, je commençais de hurler, tellement j'avais la chiasse des Boches. Aux Brenets, on voyait en face la croix gammée qui flottait sur la Roche du Pêcheur.

Lucien : Même à la fin de la guerre, il y avait encore des Allemands, restés dans les côtes du Doubs, qui cherchaient à se réfugier en Suisse.

Ces côtes du Doubs, c'était votre terrain de chasse...

Lucien : Surtout dans l'immédiate après-guerre. La famille avait acheté en 1947 un chalet aux Brenets au bord du Doubs, en fait un ancien baraquement en bois de l'armée, monté en un rien de temps. Avant, on campait « au coin », à la Combe à l'Ours, en face du rocher de l'Écho, avec une vue plongeante sur les bassins du Doubs. On avait une cavérone où on rangeait tout notre matériel.

Alain : On dit une *baume*. On dormait à la belle étoile, à même la *darre*, vous savez, les branches de sapin coupées. C'était à cinquante mètres de l'endroit où Charles L'Éplattenier, le chantre de l'Art Sapin justement, s'est tué en glis-

sant d'un rocher qui faisait balcon, en 1946.

Lucien : On passait le Doubs en douce, dans un kayak parce qu'on ne savait pas encore nager. On allait sur France à la « roche Tissot », comme on l'appelait dans notre famille. On amenait du chocolat, du beurre, du café, à partager avec les Français qu'on rencontrait. En 1946, on n'avait pas le droit de passer la frontière comme ça. Mais ça nous donnait un coup d'adrénaline. Ah, on en a fait, à ramasser des quantités folles de champignons dans des zones qui étaient interdites du temps des Allemands, ou à descendre la Loue en canoé. Il n'y avait personne. On campait où on voulait.

Vous étiez de vrais petits contrebandiers...

Alain : On allait en vélo à Villers-le-Lac chercher des remèdes qu'on ne trouvait pas en Suisse, en passant par la douane des Pargots aux Brenets.

Lucien : Je mettais des fritillaires au haut de ma sacoche de vélo. Les douaniers n'aimaient pas mettre la main dans les fleurs ! Une fois ils sont tombés sur un tube de dentifrice. Je leur ai dit que c'était de la colle à vélo. Ils ont dit : « *Ah bon ?!* »

Alain : Tu te souviens quand tu as passé au jus dans le Doubs gelé aux Villers...⁴

⁴ À la fin de sa vie, Lucien a consigné quelques histoires truculentes de passages en douane, dont l'anecdote glaçante qu'évoque Alain. Elles sont à lire en annexe de ce livre.

Par-delà la frontière, pourquoi cet attachement à la France ?

Alain : Nous étions naturellement tournés vers la France. On a toujours été très francophile dans la famille, surtout mon père. C'était un antifasciste viscéral, pour une France libérée. Il n'a jamais été communiste. Il était socialiste libéral. Pour nous les enfants, la France c'était surtout des rites, aller aux perce-neige de l'autre côté de la frontière, ou camper à Pâques en Provence. Après cette guerre meurtrière, le Gymnase a cependant renoué des contacts avec le Gymnase de Kirchheim Teck, près de Stuttgart. J'y ai fait un premier stage linguistique de trois semaines en 1956. On demandait aux filles allemandes que nous rencontrions ce qu'avait fait leur père pendant la guerre. La triste réponse était souvent : « *In Russland gefallen ...* » Je me souviens surtout d'un professeur qui pendant la guerre est parti comme soldat en moto jusqu'à Stalingrad, traversant l'horreur. Il a été profondément marqué par la stupidité de la guerre et nous donnait à étudier des poèmes de Heine, le poète romantique d'origine juive, ou de Rilke.

Où habitez-vous dans votre enfance ?

Lucien : Rue du Général-Herzog 20, aujourd'hui rue de Bellevue, au-dessus de l'actuel collège, dominant la vieille ville. La maison surplombait aussi l'ancienne place d'armes. On y avait construit en 1947 des baraqués pour faire face à la crise du logement. Ces baraqués, qui ressemblent à des chalets, font encore le plaisir de ceux qui y habitent. Dans le quartier il y avait plein d'artisans. J'adorais les regarder travailler, comme le père Moor, charron, le chaudronnier

Vital Pfister que j'entends encore frapper le cuivre, le long Nobs, polisseur, les paysans Matile, qui grimpaien depuis Les Crosettes avec leurs boilles à lait sur un petit attelage tiré par un bouvier bernois.

Vous étiez plutôt mistons ou intellectuels ?

Lucien : À l'école, j'étais un bon élève, au collège des Crêtets d'abord. J'avais les moyennes pour aller au Progymnase, puis au Gymnase. J'ai eu des profs rigoureux. Le plus marquant fut Jean-Paul Béguin, le père de Thierry Béguin devenu conseiller d'État. Il était sévère, mais il donnait beaucoup. Il nous a appris à rédiger un texte, à analyser les choses.

Alain : Moi, je n'ai pas tellement aimé Jean-Paul Béguin. Il était certes formidable, mais il en a fait souffrir des élèves ! J'ai préféré Jacques Kramer, professeur d'allemand. Son père était suisse, sa mère italienne. C'est grâce à lui que j'ai été pour la première fois en Italie, à Pavie. L'année suivante c'était Bergame.

Lucien : Mistons ou intellectuels ? Un peu des deux. Dans le quartier, on se battait parfois à coups de branches. Au Gymnase, j'ai le souvenir d'une belle crasse... Avec un copain, on avait peint à l'email un slip sur la jeune femme nue sculptée par Huguenin-Dumittan, à droite de l'escalier d'entrée de l'ancien Gymnase. On a réussi à faire croire que c'était un coup de bacheliers, qui se sont fait copieusement engueuler ! Mais le plus drôle pour nous, ce fut après, de voir le concierge frotter énergiquement le sexe de la statue pour faire luire le bronze !

Avec votre père comme directeur, c'était plus facile ?

Lucien : Pas vraiment... Pour le journal ronéotypé du Gymnase, *Le Petit Galérien*, j'avais fait la caricature d'un prof que je n'aimais pas, le colonel Borel comme on l'appelait, qui enseignait la physique et était féru de météorologie. Normalement, il fallait soumettre nos contributions à la direction. J'ai pensé qu'avec un père libéral et socialiste, attaché à la liberté de la presse, je pouvais passer outre. Pensez-vous : j'ai été mis à pied quinze jours et mon père m'a fait la gueule pendant six mois !

Lucien, avocat spécialiste de la propriété intellectuelle



Lucien Tissot dans les années 1960, jeune stagiaire chez l'avocat Me Maurice Favre.

Avez-vous fait vos crises d'ados ?

Alain : Par sagesse, je commencerais par cette maxime : « *Si tu veux être intelligent, cesse de te croire malin.* » En famille, on discutait pendant des heures un peu de tout. Moi, j'étais déjà agnostique.

Lucien : La famille Tissot est d'origine protestante, mais on a toujours été un peu anarchistes, en tout cas républicains et anticléricaux.

Alain : Mais démocrates !

Lucien : Notre père n'a jamais accepté la dictature du prolétariat prônée par les régimes communistes. Dans ma jeunesse, j'étais très socialiste. On a lancé *La Nouvelle Gauche*⁵. Je me souviens de notre assemblée constituante à la Fleur-de-Lys, dirigée par Max Shapiro. Il était professeur d'histoire au Gymnase, brillant, mais tire-au-cul de première. Il se paraît d'une aura de vedette revenu de la Sorbonne, mais il était surtout alcoolique. À cette assemblée, autour d'une grande table, il soumettait tout le monde à un véritable interrogatoire. Lorsque vint mon tour, je l'ai coupé en lui disant que je n'étais pas chez le juge d'instruction. Ça l'a rendu furieux et il s'est exclamé : « *Moi ? Un flic ?* » Il s'est levé très agressif. Et moi aussi je me suis levé. Et il a foncé contre moi. Je lui ai mis une manchette qui l'a mis KO. On ne l'a plus jamais revu. Cela dit, on était des perroquets de ce qu'était la pensée politiquement correcte de l'époque.

Alain : Cette *Nouvelle Gauche* avait quand même pour

⁵ Fondée en 1958 et dissoute en 1963, *La Nouvelle Gauche socialiste* fut un mouvement neuchâtelois mécontent à la fois du Parti ouvrier et populaire et du Parti socialiste, mouvement notamment dirigé par René Meylan, qui fut ensuite conseiller d'État socialiste, de 1970 à 1980.

but de secouer un parti socialiste un peu endormi.

Lucien : J'ai participé à quelques actions d'éclats, comme à Neuchâtel en taguant sur le bitume en guise de signalisation routière une flèche en direction de Berne avec le nom de notre favori pour le Conseil national, René Meylan⁶. J'ai passé la nuit au poste pour ça, avec Claude Robert, futur conseiller communal chaux-de-fonnier, et l'instituteur John. J'ai aussi été président de la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN). Pendant la Guerre d'Algérie, on hébergeait des déserteurs et des insoumis. Ce n'était pas toujours la crème...

Lucien, pourquoi avez-vous fait des études de droit ?

Lucien : J'ai fait du droit et des sciences économiques parce que j'avais des ambitions politiques. J'étais de nature combative. Comme mon père, j'aimais bien la peinture et, d'un côté, j'aurais bien voulu devenir peintre. Mais il m'a dit : « *Tu es le premier fils. Tâche de te débrouiller pour gagner ta vie. La peinture, tu en fais un hobby.* »

Quelles ambitions politiques aviez-vous ?

Lucien : À gauche, évidemment. J'aurais voulu travailler pour un syndicat, la VPOD⁷. J'ai fait mon stage d'avocat chez Maurice Favre. Il était assez dur, mais très droit. J'ai beaucoup aimé cette période. Quoique j'aie souffert, un peu comme sous Jean-Paul Béguin. Maurice Favre était un vrai intellectuel. Il était féministe avant l'heure et avait pas mal

⁶ Candidat malheureux en 1967.

⁷ Devenue le Syndicat des services publics, SSP.

d'idées originales. On lui doit celle du tunnel sous la Vué-des-Alpes. Pour le patrimoine à défendre, nous étions sur la même longueur d'ondes. Une fois mon stage terminé, j'ai discuté avec mon grand-oncle Lucien Huguenin, qui était secrétaire syndical de la FOMH⁸, de la possibilité de m'engager à la VPOD. Il m'a dit que je n'avais aucune chance. « *Pour devenir secrétaire syndical, il faut savoir limer plat* », disait-il, avoir appris la base de la mécanique.

En fait j'étais comme l'oiseau sur la branche, je ne savais pas vers quoi m'envoler. Je repeignais des meubles anciens et j'ai fait un petit commerce de bahuts. Finalement j'ai été recruté par *L'Information horlogère suisse*, qui se trouvait dans le bâtiment de la Banque cantonale. J'y ai monté un service de propriété intellectuelle qui était encore embryonnaire. Ce service a pris de la consistance et j'ai fait connaissance avec tout le patronat horloger. J'ai été l'avocat de leurs entreprises. En descendant de l'estrade à la fin d'une assemblée de *L'Information horlogère* où je venais d'être nommé sous-directeur, je suis tombé sur l'avocat Jacques Cornu. Il m'a félicité, en me faisant remarquer que je n'avais pas l'air enchanté de ma nomination. Ce qui était vrai. Dans le fond, je souhaitais faire autre chose. « *Mais que voulez-vous faire ?* » m'a-t-il demandé. J'ai répondu : « *Avocat !* » Il m'a tendu la main et proposé de m'associer à lui. J'ai dit oui. Il a divisé son bureau en deux pour m'accueillir. Puis j'ai fondé *Soprintel*, une société de protection de la propriété intellectuelle. Je l'ai dirigée jusqu'à mon accident en

⁸ Fédération des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie, devenue FTMH, avec un T pour travailleurs, aujourd'hui syndicat Unia.

2017⁹, comme l'étude, avec le concours de mes deux filles, toutes deux avocates également.

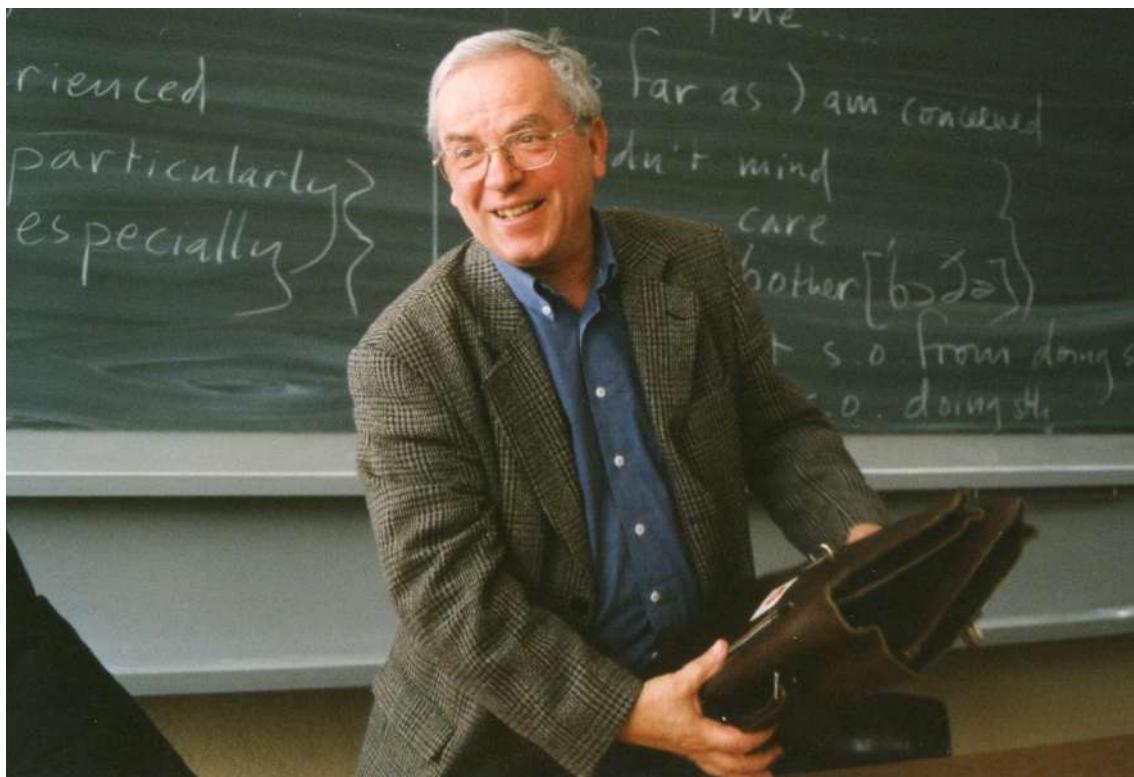
Vous regrettez de ne pas vous être engagé dans un syndicat de gauche ?

Non. Contrairement à ce que l'on pense trop souvent à gauche, les patrons ne sont pas forcément tous des salauds. J'ai eu beaucoup de contacts avec des états-majors d'entreprises. Avec passablement de jeunes cadres qui n'étaient pas tenants d'un capitalisme féroce. Au contraire, ils avaient de forts penchants sociaux et étaient toujours prêts à discuter. Avec eux, je n'ai pas découvert un monde de crocodiles, comme l'idéologie de gauche le laissait penser.

⁹ Lucien Tissot a été renversé par une voiture sur un passage piéton au pied du Monument de la République, avec des séquelles dues à de nombreuses fractures de la colonne vertébrale.

5

Alain, le prof d'anglais



Autour de 1990, Alain Tissot, professeur d'anglais au Gymnase du Bois-Noir.

Et vous, Alain, comment êtes-vous devenu professeur d'anglais ?

J'ai passé mon bac littéraire en juin 1958. Au départ, je voulais devenir instituteur. Cela me paraissait plus simple qu'une licence universitaire. On m'a dit : essaie déjà l'Uni. Mais je ne savais pas vraiment quelles branches choisir. La géographie que j'aimais bien ? Finalement, j'ai pris les lettres, avec français, allemand et anglais comme matières. Au Gymnase, j'avais un prof d'anglais très cultivé, mais nul comme enseignant. On écoutait Europe 1 pendant les leçons. À l'oral du bac d'anglais, je pensais ne pas mériter mieux que 3, mais à ma grande surprise, j'ai obtenu 5,5, moi qui n'avais rien foutu ! En allemand par contre, j'avais bien mérité mon 5,5, car je m'exprimais avec une certaine aisance, suite à plusieurs séjours linguistiques en Allemagne, à Kirchheim-Teck et Recklinghausen. En été 1959, j'ai eu la chance de partir en Angleterre, à Wolverhampton, près de Birmingham, et de séjourner pendant six semaines dans un petit manoir chez des gens très *british*, et très riches... J'ai donc eu la possibilité de me mettre sérieusement à l'anglais. Et le passionné de chemins de fer que je suis a eu le plaisir de faire le voyage en train à vapeur de Paris-Nord à Wolverhampton. De retour à La Chaux-de-Fonds, mon père, directeur du Gymnase, ne trouvait pas de remplaçants pour le français, l'histoire et l'allemand, au niveau du Progymnase. Cela m'a tout de suite intéressé, du haut de mes dix-neuf ans. Je me suis mis au boulot face à une classe sympathique mais pas facile. J'avais des élèves qui n'avaient que quatre ans de moins que moi ! Ce fut l'occasion rêvée d'apprendre à enseigner « sur le tas » et avec plaisir ! Ensuite, il a fallu remplacer Jean-Paul Béguin, qui était parti en Arles pour

tenir une librairie, ce qu'il a fait avec bien des déconvenues si bien qu'il est revenu en fin d'année. Résultat : je n'avais plus mis les pieds à l'Uni et mon semestre d'hiver est tombé à l'eau. Heureusement, grâce à mon père, j'ai trouvé un poste de *French assistant* à la *Grammar School for Boys* de Woking, dans le Surrey, à une demi-heure de train de Londres. Je suis donc reparti en Angleterre, c'était au début de janvier 1960, et j'ai animé des petits groupes de conversation française pendant douze heures hebdomadaires, jusqu'en juillet. Une période très enrichissante, sur bien des plans. C'est ainsi que l'anglais est devenu ma branche préférée. De retour au bercail, j'ai repris mes cours à l'Uni de Neuchâtel à la rentrée suivante, avec encore de nombreux remplacements. J'ai passé ma licence en mars 1966 et l'année suivante j'ai été nommé professeur d'anglais au Gymnase de La Chaux-de-Fonds.

Votre père étant directeur, votre nomination tenait-elle du passe-droit ?

Non. Comme je l'ai dit, mon père avait de la peine à trouver des enseignants à ce moment-là. Il était content de m'engager.

Combien de temps avez-vous enseigné ? L'anglais uniquement ? Pourquoi pas l'histoire, puisque vous en êtes devenu férus ?

J'ai pris ma retraite en 2001, après trente-cinq ans d'enseignement, en anglais seulement. L'histoire ? Non, mon père nous en parlait tellement que, comme je vous l'ai certainement déjà dit, ça me cassait un peu les pieds. Quand

j'ai eu quarante ans, le secrétaire général du syndicat VPOD, dont j'ai été vice-président du comité directeur jusqu'en 1988, le socialiste zurichois Walter Renschler m'a dit à l'occasion de mon anniversaire que c'est à partir de cet âge que l'histoire intéresse, que c'est à ce moment qu'on commence à se préoccuper d'où on vient et où on va. Finalement, indirectement, mon père m'a beaucoup influencé. Plutôt qu'aux fermes comme lui, je me suis surtout intéressé à l'histoire de La Chaux-de-Fonds. Mais je me suis aussi mis aux fermes bien sûr, dans le sillon familial.

Des regrets de ne pas avoir enseigné l'histoire ?

Non, je suis resté un historien amateur. Il faut dire qu'au Gymnase on avait Max Shapiro comme prof d'histoire, celui dont mon frère vous a déjà parlé, et qui m'en a un peu dégoûté. Il ne faisait rien pour nous intéresser. En fait, il ne faisait rien tout court. En classe, de derrière son pupitre couvert de livres et de journaux, il nous regardait d'un air sévère et disait : « *Prenez vos livres et lisez !* » C'est tout.

La Chaux-de-Fonds dans ses murs



Le début du *Pod* dans les années 1920. À gauche, l'hôtel de La Fleur-de-Lys, reconstruit en 1912 après l'incendie de 1911. Plus loin, avec son toit ouvragé,

l'hôtel de Paris construit en 1903 et démolí en 1967. À droite, les cinq premiers immeubles de l'artère nord ont été démolis. Au centre de l'image, on remarque le pissoir (vespasienne) réservé au seul usage des hommes. Il a été remplacé en 1935 par la statue de Léon Perrin honorant le peintre romanesque Léopold Robert à l'occasion du centième anniversaire de sa mort.

Celui-ci a donné son nom à l'avenue qui n'était encore qu'une rue.

Dans l'introduction d'un numéro de la *Nouvelle revue neuchâteloise* auquel vous avez participé, on vous présente, Alain, comme « le spécialiste incontesté de l'histoire de l'habitat chaux-de-fonnier »...

Alain : Spécialiste ? Je n'en sais rien. Ce qui est sûr, c'est que c'est grâce à notre père, nos marches et nos fermes à préserver que je me suis mis à m'intéresser au patrimoine de ce coin de terre. Au départ, je l'ai fait par le biais des cartes postales illustrant la région. Un copain en avait une collection, qu'il m'a prêtée. J'aime bien dire que la carte postale était le SMS (pour *Short Message Service*) de la Belle Époque. En ce temps-là, la poste effectuait trois distributions par jour : matin, midi et soir. Figurez-vous qu'un mot posté à huit heures pouvait arriver à son destinataire en fin d'après-midi ! Des correspondants se donnaient rendez-vous pour le lendemain par carte postale.

C'est sur la base de cette première collection que j'ai commencé à donner des conférences, en 1982. La première, *Promenade en cartes postales*, couvrait un itinéraire architectural de la place de l'Hôtel-de-Ville à la Gare. La deuxième, c'est-à-dire la suite, de la Poste à l'Astoria, le célèbre café-concert de la rue de la Serre 14. J'ai eu plus tard des contacts avec Pierre Jeanneret, bibliothécaire au Locle. Il avait mis la main sur un grand album de photos sauvé d'un incendie aux Verrières : 534 photos dont 280 sur La Chaux-de-Fonds, allant de 1913 jusque dans les années 1920. Il y en avait du *Tir cantonal Neuchâtelois* et du *Concours international de musique*, qui ont eu lieu en même temps en 1913, juste avant la guerre de 1914. Mais ces photos ne portaient pratiquement aucune indication. J'ai fait des recherches et retrouvé les dates, au moins approximatives. Je

suis aussi tombé sur des vues d'avion prises par Walter Mittelholzer. On y voit sous un soleil au zénith La Chaux-de-Fonds quadrillée par ses rues blanches pas encore asphaltées. Je me suis piqué au jeu et j'ai pu donner une nouvelle conférence, *En feuilletant l'album 1913-1922*. En parallèle, j'ai donné des cours sur l'histoire du Doubs, les vieux moulins, les verreries, les forges et la contrebande¹⁰.

Après, je me suis plongé dans la période d'avant la photographie, celle des gravures et des dessins qui documentent la région à partir de la fin du 18^e siècle. Avant cela, il n'y a pratiquement rien. Ces sont les premiers touristes, souvent venus pour l'horlogerie, qui ont stimulé l'art de la gravure dans la région, à partir de 1785 environ. Ils étaient friands d'images de ce qu'ils avaient vu : le Saut du Doubs, les Moulins souterrains, la ferme et l'atelier de Jaquet-Droz, à l'emplacement de l'actuel Conservatoire. Les premiers daguerréotypes, puis les photographies, datent des années 1840-1860.

Rappelez-nous comment s'est développée La Chaux-de-Fonds ?

Alain : D'un gros village de 5'000 habitants dans les années 1800, elle est devenue une ville de 39'000 habitants à la veille de la Première Guerre mondiale, en fusionnant avec l'ancienne commune des Éplatures en prime.

Lucien : À ce moment, La Chaux-de-Fonds s'arrêtait en gros à la rue de la Fusion actuelle, qui fait justement référence à la fusion de La Chaux-de-Fonds avec l'éphémère commune des Éplatures.¹¹ Pas loin de là, l'usine électrique

¹⁰ La conférence d'Alain Tissot sur la contrebande se trouve en annexe.

¹¹ 1851-1900.

par exemple, qui date de 1908, marque le développement de la ville plus à l'ouest. À l'aube du 20^e siècle, on s'entassait dans les appartements. Et il y avait de nombreuses pensions pour accueillir les immigrants, fribourgeois, tessinois, italiens... Dans cette période de plein boom, on venait de toute la Suisse pour travailler à La Chaux-de-Fonds.

Alain : Il y avait beaucoup de Bernois, de l'Emmental en particulier. À la fin du 19^e siècle, un tiers de La Chaux-de-Fonds parlait allemand. Le Temple Allemand (1853) et la *Stadtmission*, la Mission allemande, témoignent de cette époque-là, comme la synagogue (1896) de l'essor de la communauté israélite.

La Chaux-de-Fonds est-elle cette ville improbable que l'on présente sur des panneaux en ville, une ville construite par et pour l'horlogerie ?

Lucien : Ville improbable, je ne sais pas. Mais c'est vrai qu'en venant de Saint-Imier, arrivé au haut du Chemin-Blanc, on se demande ce que cette ville fout là ! Elle s'est construite par à-coups, au fil des crises qui émaillent la fin du 19^e et le début du 20^e siècles. La plupart des maisons horlogères se sont développées dans ces années : les *Vulcain*, *Movado*, *Cyma* ou *Tavannes Watch*, fondée par un Sandoz du Locle. À la guerre, celle de 1914-1918, tout s'est arrêté. Il n'y avait plus de boulot. Toutes les boîtes de mécanique qui travaillaient pour l'horlogerie se sont reconvertis dans l'armement et la munition. Au Locle comme à La Chaux-de-Fonds, on est devenu des « munitionnaires ». On fabriquait aussi les têtes d'obus, les ogives, avec un réglage horloger du moment où elles devaient péter.

Alain : Un article, paru le vendredi 14 novembre 2014 dans *ArcInfo* pour les cent ans du début de la guerre, rappelle la trajectoire de l'industriel chaux-de-fonnier Jules Bloch. Vers l'ancienne gare aux marchandises, il a construit un vaste entrepôt pour le contrôle de ces « fusées », qui employait plus de deux cents personnes. Elles étaient expédiées en France via le Col-des-Roches et Morteau par le PLM (Paris-Lyon-Méditerranée). Jules Bloch a amassé une fortune considérable. Il s'est fait construire une villa cossue près du Bois du Petit-Château, rue Montbrillant 13, avec la loge du concierge en bas, que l'on voit bien dans la ligne de la rue du Balancier. Pour la petite histoire, sa maison était à côté de celle du pasteur Paul Pettavel, figure antimilitariste de la première heure ! De Jules Bloch, on trouve la photo entre autres dans une publication de 1928 pour le centième anniversaire des Armes-Réunies, dont il était un des bienfaiteurs. La carrière de Jules Bloch ne s'est pas très bien terminée : il a été condamné par la Confédération parce qu'il avait fraudé le fisc. Je crois qu'il est ensuite parti à Genève.

Pour en revenir à la ville et à son développement, à quelle période a-t-on massivement démolí pour construire du neuf à La Chaux-de-Fonds ?

Alain : Il y a un bon moment qu'on détruit les vieux bâtiments, à La Chaux-de-Fonds comme ailleurs. C'était la rançon du « progrès ». La première vague date de la grande étape de construction du début du 20^e siècle. On construisait en moyenne cinquante-cinq maisons par année, de 1890 à 1914. La maison de l'Aigle, à l'ouest de la gare, date par exemple de 1905. Presque en face, il y avait des fermes

que la ville ceinturait désormais, comme celle appelée *La Muette*, vis-à-vis de la Gare - actuellement Léopold-Robert 68 - et démolie en 1903. L'élan de construction s'est arrêté avec la guerre de 1914, puis de nouveau avec le krach de 1929 jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Pendant la guerre de 1939-1945, les deux villes des Montagnes neuchâteloises se sont alors de nouveau reconvertis dans la munition, à la fois pour les armées française et allemande.

Lucien : Il ne faut pas oublier qu'on a vu à La Chaux-de-Fonds des militaires allemands en uniforme, venus sur place pour contrôler la production ! Pour en revenir au développement de la ville, la seconde vague de destructions est arrivée avec le boom économique des années 1950-1960, quand nous avions dix-huit ou vingt ans.

Alain : Le grand chantier du quartier des Forges a commencé dès 1947. Le quartier des villas du Coin de terre, aujourd'hui Les Allées, date aussi de cette époque (1950). Du côté de la piscine des Mélèzes, ouverte en 1953, on a ensuite bâti de nombreux immeubles coopératifs rue des Rosiers et de la Reuse. À l'est, aux Arêtes, il n'y avait encore aucune tour.

Dites-nous quelques mots de bâtiments-phares de la ville qui n'existent plus...

Alain : L'hôtel de Paris, Léopold-Robert 25, près de la Salle de musique, qui a été démolî. Il a été remplacé par une tour qu'on peut qualifier de médiocre. Le Paris était un très bon hôtel, dans un style un peu pompeux, construit par Léon Boillot, le même architecte que la maison de l'Aigle, qui, elle, existe toujours et dont on a même rénové l'aigle. Il

faut dire que pas mal de ces immeubles chaux-de-fonniers typiques ont été détruits à la suite d'incendies, comme le Guillaume Tell, sur la place des Lilas actuelle, ou le pâté de maisons d'avant la place Espacité actuelle - deux clochards ont même brûlé avec - ou encore la Boule d'Or, tous dans les années 1960-70. Sans oublier l'hôtel de la Fleur-de-Lys, très connu dès la fin du 18^e siècle - le poète Lamartine y était descendu – qui, lui, avait brûlé en 1911. Il a été démoli, reconstruit et redémoli pour devenir, disons, une caisse verticale...

Lucien : Quand j'étais au Gymnase, on voyait tous les intellectuels qui s'y retrouvaient au café...

Alain : Les grands artistes qui venaient se produire à La Chaux-de-Fonds logeaient à la Fleur-de-Lys, à l'hôtel de Paris, puis ensuite à l'hôtel Moreau (qui existe toujours sous le nom d'hôtel Athmos). Les bistrots ? Il y avait la belle brasserie Ariste Robert, démolie pour faire place au premier supermarché Migros en 1963, sur le site de l'actuel centre commercial Métropole, inauguré lui en 1993. Et puis il y avait les cercles, comme celui du Sapin à la rue Jaquet-Droz, immeuble qui a hébergé l'École Club Migros, transformé de manière on ne peut plus moche par un architecte dont on taira le nom par charité...

Vous évoquez l'Astoria? Derrière son emplacement à la rue de la Serre 14, il y avait la ferme des Sandoz du Pré, à la place de laquelle on a construit le triple et imposant immeuble actuel de Parc 9, en 1905. Sur la rue de la Serre, il y avait au départ un magasin de meubles, celui des Gogler. C'est là qu'a été aménagé, en 1921 le célèbre tea-room puis caf'conc' Astoria, « haut-lieu de perdition » selon le pasteur Pettavel ! Une vingtaine d'années plus tard, il n'a plus mar-

ché et en 1948 le bâtiment a été repris par l'imprimerie Hae-feli. Et quand celle-ci a déménagé aux Éplatures, la commune a racheté le bâtiment pour y établir la direction de l'École primaire. À côté, il y avait une brasserie, dans l'immeuble occupé aujourd'hui par le Service de la jeunesse.

Lucien : Pour résumer, bien des immeubles du Pod ont été rasés des deux côtés, de la Fontaine monumentale presque jusqu'à la rue Dr-Coullery de l'un, et jusqu'au Théâtre de l'autre, sans parler du reste.

L'ASPAM au secours des fermes



Au début des années 1980, camp du patrimoine de jeunes gymnasiens pour le sauvetage de la vieille ferme de La Combeta, aux Éplatures.

Quelle a été la genèse de l'Aspac, association fondée en 1963 que Lucien préside encore ?

Lucien : Face à la vague intense de constructions, tout ce qui était rustique était susceptible d'être détruit. L'Aspac, fondée par mon père - mais aussi par Max-Henri Béguin, Edmond Wyser, Georges Taillard, Charles Thomann et Pierre-Arnold Borel - a poussé un cri d'alarme : attention, il y a là tout un patrimoine à sauver ! Tout n'était certes pas à conserver absolument, mais il fallait au moins préserver quelques souvenirs de nos origines, en particulier ces fermes qui portent notre histoire depuis la colonisation de ce haut pays.

Le déclencheur fut la démolition de Grenier 27. À la fin du 18^e siècle, c'était une des plus belles maisons de La Chaux-de-Fonds, en pierres de taille sur la façade ouest et dont le toit typique était très pentu, une forme alors assez courante. Cette maison avait abrité l'atelier d'artistes reconnus, les Lucien Schwob, Charles Humbert et Madeleine Woog. La propriétaire, une dame seule - encore une Tissot je crois... - a cédé sa maison à un si gentil monsieur, un ferblantier qu'on appelait entre nous « tape-tôle », dont on taira aussi le nom. Il avait dit à cette vieille dame qu'il allait restaurer sa vénérable bâtie. Résultat : il a tout démolie et à la place on a construit un gros bloc sans âme. Et il y a eu un autre cas, une ferme très importante au Couvent, où Le Corbusier, du temps où il s'appelait Jeanneret, avait son atelier. Elle avait été rachetée par un pauvre diable qui n'y comprenait rien. Il ne l'a pas détruite, mais complètement défigurée pour en faire sa maison sam'suffit...¹²

¹² Pour plus d'informations sur l'Aspac, lire l'historique rédigé en 1985 par Alain Tissot : http://www.aspac.ch/ASPAC_historique.pdf.

En 1969, l'Aspac avait recensé douze fermes remarquables dignes de protection. Combien ont pu être sauvées ?

Alain : De 1963 à 1968, l'Aspac a en effet établi un inventaire des fermes à sauvegarder. Une équipe a fait une enquête et passablement de photos qui ont constitué une base très importante pour mener ce que l'on peut appeler « la bataille des fermes ». Au moins celles-là n'ont pas été démolies au trax. Sur ces douze, toutes ont plus ou moins pu être sauvées, comme par exemple deux fermes condamnées, la Bonne-Fontaine et la Carouge, dont on a récupéré des éléments de façades pour bâtir la Bruyère, une « fausse » vieille maison près du Musée paysan, qui héberge des personnes âgées.

Et puis il y a la belle histoire de la ferme de la Recorne, démontée pierre par pierre de 1983 à 1985 pour être reconstruite au Musée suisse de l'habitat rural de Ballenberg. En fait, c'est notre mère qui a eu cette idée. Cette ferme prenait l'eau après la chute de sa cheminée et la commune qui en était devenue propriétaire voulait la détruire. C'était une décision grave. Nous avions lancé une pétition avec le rédacteur en chef de *L'Impartial*, Gil Baillod, qui avait permis de retarder la démolition. Parallèlement, un projet de construction de tours entre le Musée paysan et les anciens abattoirs avait suscité une levée de boucliers. Suite à une négociation entre commune et entrepreneurs, un échange de terrains a été décidé, préservant ainsi l'espace à l'est du Musée paysan. Mais pour ça, il a fallu accepter la démolition de la ferme de Recorne 35 pour construire sur son terrain les tours. Contre sa reconstruction à Ballenberg, l'Aspac a accepté l'échange.

Vous évoquez le Musée paysan, une belle aventure de l'Aspac, non ?

Lucien : Oui, c'est notre association qui a constitué la riche collection du Musée paysan. Avec Pierre-Arnold Borel et le sculpteur sur pierre André Girardin, nous nous sommes beaucoup investis. On a chiné partout dans la région, trouvant de quoi refaire une forge, une laiterie, l'atelier du boisselier, des meubles anciens, et même une rebatte, une broyeuse, ainsi que les bornes autour du musée. L'Aspac a en particulier trouvé des éléments importants sur une ruine de la Combe à la Biche, près de Mont-Soleil. De belles fenêtres à festons du début du 17^e siècle, par exemple. On a dirigé plusieurs chantiers de restauration, celui de la ferme des Brandt surtout. Et Charrière 91, qui est devenu le restaurant La Cheminée. Celle-ci aussi a risqué d'être rasée sur l'autel de la modernité. Le maire de l'époque, Maurice Payot, trouvait que la ferme empiétait sur la rue de la Charrière et que ça ralentissait les convois funèbres qui allaient vers le cimetière ! Pour réaliser ses locatifs, le promoteur immobilier a fini par nous céder la ferme, qui for杰ette toujours...

Le plus beau succès de l'Aspac ?

Alain : La ferme des Brandt ?

Lucien : Je ne crois pas qu'il faille faire un classement. Mais bon, on peut aussi citer le Musée paysan, La Combeta et la dernière ferme que nous avons récemment rénovée, vers l'aéroport, celle qu'on appelle Droz-dit-Busset. Dans le cadre de son réaménagement, le Musée d'histoire a trouvé judicieux de nous donner la cuisine de ferme avec cheminée

qui avait été reconstituée dans une toute petite salle, de même qu'une chambre paysanne avec ses boiseries. On a volontiers tout pris pour créer le cadre du restaurant aménagé dans cette ferme Droz-dit-Busset. Il y a aussi la ferme d'Éplatures 75, où habite mon fils Gilles, dit Léon. Ils voulaient élargir le boulevard. On a bataillé pour que la ferme ne soit pas rasée. Ça aussi, c'est un succès. Quand on arrive à La Chaux-de-Fonds depuis Le Locle, je trouve important de voir ces jalons historiques qui nous rappellent d'où l'on vient. Une des préoccupations actuelles de l'Aspm, c'est la ferme du Gros-Plâne, toujours aux Éplatures, direction le Crêt-du-Locle, la seule qui abrite encore une exploitation agricole dans le secteur. Le cartouche au-dessus de la porte témoigne qu'elle date de 1611, il y a plus de quatre cents ans...

Alain : Avec Patrimoine suisse et son président neuchâtelois de l'époque Claude Roulet, on aurait aussi voulu sauver Cure 3 et 5, au pied du Grand Temple, une maison mitoyenne qui forjetait aussi. Le canton propriétaire voulait la démolir. Nous n'avons malheureusement obtenu que sa reconstruction dans son alignement ancien. Au Locle aussi, ils liquidaient avec entrain. Les immeubles de la rue des Envers 18, 20 et 22 étaient menacés. Comme ils appartenaient à la Caisse de pension de l'État et que Francis Matthey était au Conseil d'État, elles ont pu être sauvées. Cela n'a pas été le cas de l'hôtel des Trois-Rois, remplacé par un bâtiment style Allemagne de l'Est. Un désastre. De même que *Le Roi des eaux* dans son jardin, un monstre métallique de Francis Berthoud offert par l'architecte Kazemi...

Lucien : Puisque tu parles du Locle. Et quand ils ont construit la « Tour Verte » ? Une catastrophe...

Alain : Et puis sur la place du 1^{er}-Août la maison appelée

la Violette, et son jardin, au pied du Remontoir... Là aussi on a perdu.

Votre crève-cœur ?

Lucien : On a plusieurs cœurs...

Alain : Dans l'ensemble, on a plutôt gagné que perdu. Si l'Aspam n'avait pas existé, une bonne moitié de ces fermes auraient disparu.

Lucien : La difficulté dans ce genre d'affaires, c'est l'intérêt économique. Quand nous apprenons qu'une ferme intéressante est à vendre, on essaie d'éviter qu'elle ne tombe entre les mains de promoteurs qui n'en ont rien à faire de la sauvegarde du patrimoine. Ce n'est pas simple. Souvent, on ne peut pas rivaliser. Il y a surenchère. Des gens qui ont de l'argent mettent des montants invraisemblables pour acheter et restaurer ces fermes dans un style villa à la campagne. Tout ce qu'on peut faire, c'est argumenter pour assurer au moins une protection minimale de l'extérieur.

À vos yeux, la bataille pour la sauvegarde du patrimoine architectural de ces fermes doit-elle continuer ? Les jeunes générations sont-elles sensibles à cette cause ?

Alain : Quand tu penses au Musée paysan et que tu vois le monde qui y va, familles et gamins, je trouve que cela dénote une certaine sensibilité et qu'il faut continuer.

Lucien : Pour ceux qui n'ont pas leurs racines ici, ce n'est pas forcément un patrimoine qui leur parle.

Alain : Et pourtant c'est un Belge, Raoul Cop, qui s'est passionné comme nous pour la région. On lui doit, entre

autres, deux ouvrages que je considère comme importants sur son histoire, *La Ferme des Montagnes neuchâteloises* (1995) et *Moulins oubliés du Haut-Jura neuchâtelois* (1987).

Lucien : On voit en effet qu'il y a toujours de l'intérêt pour ces fermes en tant que monuments des 17^e et 18^e siècles. Le problème, si l'on veut les sauver, c'est de leur trouver une nouvelle affectation. À trois reprises, on a trouvé le moyen de les faire revivre, mais toutes comme restaurants.

Alain : Il faut que la population puisse entrer dans ces anciennes fermes, comme c'est le cas à La Cheminée, à La Ferme des Brandt ou celle de Droz-dit-Busset.

Lucien : Mais on ne peut pas faire que des restaurants. Une bonne solution serait peut-être de les transformer en logements. Je pense à Belle-Maison, sur les hauteurs de Jérusalem¹³.

Si on pouvait s'en occuper nous, cela ne prendrait pas long avant qu'elle soit utilisable et utilisée. Une perspective peut ainsi s'ouvrir dans l'aménagement immobilier. On pourrait aussi imaginer prendre contact avec la fondation *Vacances au cœur du patrimoine* de Patrimoine suisse pour faire des logements de vacances dans les quelques petites fermes avec cheminée à tuyé qui restent.

Alain : Cette fondation gère déjà un appartement d'une maison de maître restaurée avec goût, à la rue des Tourelles 21.

Lucien : À nos yeux, pour restaurer une maison de manière correcte, il faut en être propriétaire. Mais cela repré-

¹³ Claire-Lise Droz, « La Belle-Maison sous la loupe », *ArclInfo*, 13.11.2012 (<https://www.arcinfo.ch/articles/regions/montagnes/la-belle-maison-sous-la-loupe-245160>).

sente des engagements lourds. Pour Droz-dit-Busset, c'est 1,5 million, même si la ferme nous a été cédée par la Ville pour un franc symbolique. Qu'elle n'a pas voulu d'ailleurs... Nous avons dessus 725'000 francs de dettes hypothécaires. La Ferme des Brandt, elle, nous a coûté 400'000 francs. Il a fallu vendre La Cheminée pour participer à son rachat. L'Aspac a certes encore un trésor de guerre, des fonds propres pour acquérir un immeuble quand cela se présentera. On est là un peu en embuscade pour voir ce qu'on peut faire, afin de continuer de jouer le rôle de conservateurs du patrimoine.

Alain : L'avenir ? Quand on voit le mouvement vert actuel - l'Aspac s'est d'ailleurs aussi mobilisée pour la défense des pâturages et des murs de Pouillerel - on peut espérer que tout cet environnement patrimonial, y compris les fermes, intéresse aussi la jeunesse.

Deuxième partie

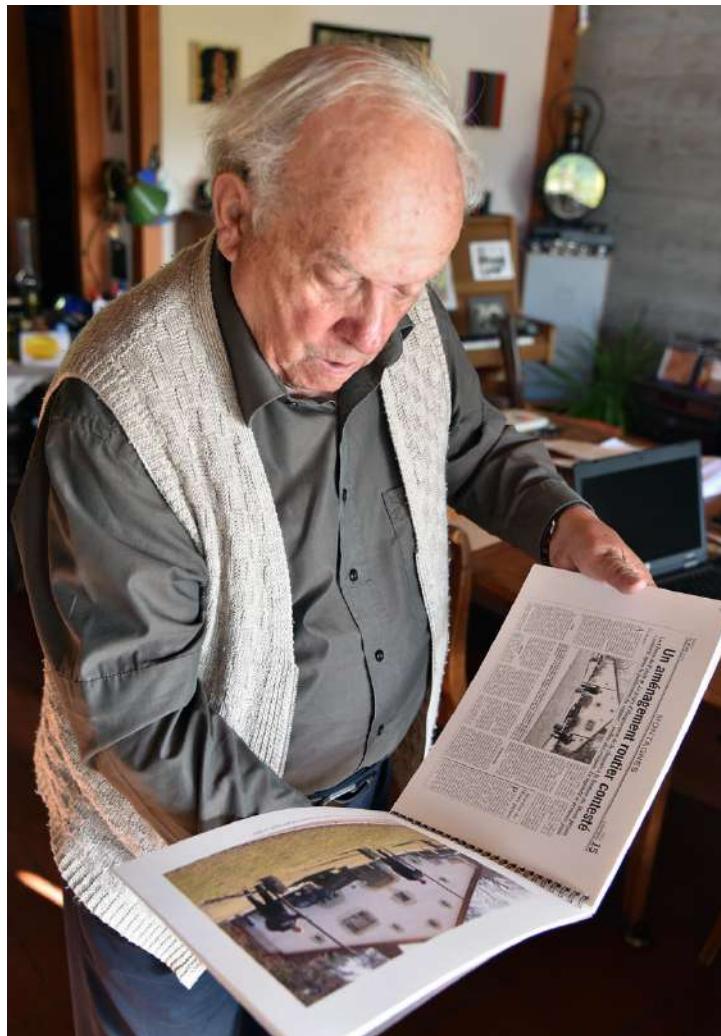
LES PASSIONS D'ALAIN TISSOT

Entretiens

Printemps - automne 2021

« *Celui qui se perd dans sa passion a moins perdu que celui qui perd sa passion.* » (Saint-Augustin, cité par Alain Tissot)

L'œil du contemporain



Alain Tissot montre une photo de lui et de son frère Lucien devant le Musée paysan lorsqu'ils ont empêché l'élargissement du tronçon Chevrolet-Crêtets en 2003.

Vous avez été membre de la commission d’urbanisme pendant plus de vingt ans. Avez-vous vu passer des dossiers « chauds » ?

Je me souviens d'un dossier qui, moi, m'a rendu chaud, et je n'étais heureusement pas le seul. Dans les années 1970, le conseiller communal alors en charge des travaux publics, le popiste Etienne Broillet¹⁴, avait décidé de supprimer l'escalier monumental en granit menant au Gymnase. Il avait tout simplement tout fracassé et bétonné un mur à la place. Heureusement, son successeur Alain Bringolf¹⁵ a décidé quelques années plus tard de rétablir l'escalier tel qu'il était. Il s'intéressait vraiment à la ville, avec une vision urbanistique. C'est à lui que l'on doit, entre autres, le rafraîchissement de nombreuses façades, avec des incitations financières communales.

Au sein de la commission, ça se passait bien avec Alain Bringolf. Ensuite, Charles Augsburger¹⁶, économiste de formation, nous écoutait également. Sous Laurent Kurth¹⁷, ce n'était plus le cas. Il venait rarement aux séances. Même s'il était en charge de l'urbanisme, c'était l'économie qui passait avant tout. Le reste... J'ai quitté la commission en 2008. J'aimerais dire que nous ne voulions pas d'une commission politique. Nous voulions des gens différents, intéressés à l'urbanisme à des titres divers : architectes, enseignants, juristes, représentants de l'immobilier, entrepreneurs et paysans de la périphérie aussi. On se moquait qu'ils soient de gauche ou de droite. Nous voulions des responsables de

¹⁴ En fonction entre 1969 et 1977.

¹⁵ Conseiller communal entre 1977 et 1995.

¹⁶ Au Conseil communal de 1980 à 2004, qu'il a longtemps présidé.

¹⁷ Conseiller communal entre 2004 et 2013.

l'urbanisme qui nous aident à donner un avenir à cette ville, tout en préservant son patrimoine. J'ai aussi fait partie de la Commission cantonale des monuments et sites, avec Claude Roulet. Mon père y avait siégé et mon frère Lucien lui avait succédé. Quand il en a eu marre, je l'ai remplacé. Nous avons par exemple répertorié avec le Service des monuments et sites tous les bâtiments importants du canton.

Vous nous avez montré une photo de presse de vous et votre frère Lucien devant le Musée paysan. À propos d'un autre dossier chaud ?

Sous la direction de Claudine Stähli-Wolf¹⁸ aux Travaux publics, la Ville avait décidé d'élargir le tronçon Chevrolet-Crêtets, devant le Musée paysan, qui avait déjà la taille d'une avenue. L'argument était que les ambulanciers et pompiers du SIS, qui s'installaient un peu plus loin dans leur nouvelle caserne de Bonne-Fontaine, avaient besoin d'une piste réservée à leurs véhicules. Et personne n'avait rien demandé au musée ! Nous nous sommes battus pour que le projet n'empiète pas sur son terrain. Le projet était absurde puisque les ambulances auraient de toute façon été coincées plus loin au passage à niveau de Morgarten, où, soit dit en passant, j'ai compté environ cent trains par jour, de cinq heures du matin à minuit, en gros toutes les demi-heures. Vers la ville, les véhicules de secours doivent obligatoirement passer par le Grand-Pont ou par la rue des Crêtets. Nous, on ne voulait de toute façon pas que ce tronçon devienne une autoroute ! La Commune a finalement renoncé à son projet.

¹⁸ Conseillère communale de 1995 à 2005.

Vous avez siégé au Conseil général, dans les rangs socialistes...

J'ai commencé en 1988 et j'y suis resté jusqu'en 2002. Après, j'en ai eu assez.

Parmi vos interventions, lesquelles mettez-vous en avant ?

En premier, l'important dossier de l'extension et rénovation du Musée des beaux-arts. Le Conseil général a voté en 1989 un budget de 7,5 millions de francs, dont quatre pour l'extension. Le reste, c'était de la restauration. Il fallait agrandir le musée pour accueillir la collection Junod, léguée à la Ville à la condition qu'elle soit visible en permanence par les visiteurs. La commission du Musée des beaux-arts et la Société des amis des arts (SAA), dont j'étais membre, étaient arrivées à la conclusion que, faute de place, il fallait une extension, qui était d'ailleurs prévue dès l'ouverture du musée en 1926. J'ai aussi fait partie de la commission de construction de l'extension. Je me souviens en particulier d'une réunion. Le projet Haefeli n'enthousiasmait pas Francis Matthey¹⁹, qui était encore président de l'exécutif chaux-de-fonnier. Il a finalement dit d'accord, pour autant que la SAA trouve un million. On est allé tirer à toutes les sonnettes, par exemple celle de Pierre-Alain Blum, le patron de la marque horlogère Ebel, un vrai patron régional tel qu'il n'en existe plus aujourd'hui. Ce fut le plus gros donateur, devant le Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, Corum et la Loterie Romande pour ne citer

¹⁹ Conseiller communal de 1976 à 1988 puis conseiller d'État de 1988 à 2001.

que ceux-ci. Il a donné 500'000 francs. On a eu parallèlement un immense bol : les taux d'intérêt étaient extrêmement hauts. Ils ont chuté ensuite. Dès qu'on avait un sou, on le mettait sur un compte à sept-huit pour cent. C'est ainsi qu'on a atteint assez facilement un peu plus d'un million.

Un mot de l'architecte, Georges-Jacques Haefeli, qui était très impliqué dans la vie culturelle chaux-de-fonnière. À titre personnel, il a d'ailleurs aussi financièrement contribué à l'extension du musée. Son père était imprimeur, celui qui avait repris les locaux de l'Astoria. Georges-Jacques a fait ses études à l'École polytechnique de Zurich avant de revenir dans sa ville natale. Il y a conçu et fait construire plusieurs maisons intéressantes, dont celles du chemin de Pouillerel où il habitait, presque en face de la Maison blanche de Le Corbusier. C'est lui aussi qui a construit tout le quartier de maisons mitoyennes de la Recorne, que j'habite depuis 1971. Nous y sommes heureux, c'est une maison facile à entretenir, agréable et lumineuse, en béton et en bois à la base. L'architecte a réussi à faire des maisons parfaitement pratiques à un prix abordable, avec beaucoup de soleil et sans clôtures. C'est aussi Georges-Jacques Haefeli qui a réalisé le Musée international d'horlogerie, inauguré en 1974, avec son collègue zurichois Pierre Zoelly.

Un autre dossier dont vous vous souvenez ?

Oui, celui de Bonne-Fontaine. En 1997 j'ai déposé une motion lorsqu'il a été question de raser les gros « bidons » de mazout des Éplatures, parcelle sur laquelle ont été bâties des fabriques, la caserne des pompiers et la police cantonale. Elle portait sur son réaménagement jusqu'aux marais, en opérant « *un lien discret et bienvenu* » entre industrie et

nature. C'est là qu'il y avait la glacière de la brasserie de la Comète. Son bâtiment jouxtant l'un des étangs existe toujours. Avant les réfrigérateurs, la Comète y stockait la glace conservée avec de la paille avant d'être livrée dans les restaurants. La glace provenait des étangs voisins (*Alain Tissot montre une ancienne photo de l'étang gelé avec des enfants qui patinent*). Certains de ces étangs ont été comblés, pour faire n'importe quoi : des garages, des dépôts, de la décharge sauvage. On y a entre autres retrouvé « *un très beau choix de cuisinières* », comme je le notaïs par dérision dans mon intervention au Conseil général. J'ai encore tout le dossier de photos que j'ai constitué. De cette décharge, on a exhumé des voitures défoncées et même un camion Saurer. La motion a été acceptée...

A-t-elle été suivie d'effets ?

Plus ou moins. La glacière et l'étang sont toujours là. Des baraquas ont été démontées et un nouvel étang a été aménagé. Mais les vieux garages à voitures sont restés...

Vous vous êtes parfois énervé en séance ?

Une chose m'a foutu en rage. C'était en 1998. Le jour du cortège des Promos, j'ai vu que la commune avait installé des nouvelles poubelles au centre-ville. Une bonne idée, sauf qu'elles étaient fichées dans les pierres de taille de bâtiments symboliques de l'essor de La Chaux-de-Fonds, comme la Banque cantonale, le Conservatoire, l'Hôtel de Ville... j'ai dit au Conseil général que c'était inadmissible. Entre le Service de l'urbanisme et la gérance de bâtiments communaux, ils ne se parlaient même pas ! Encore une

chose qui m'a fâché, en 2000. Sans rien demander à personne, le Service des bâtiments a remplacé les anciennes fenêtres avec cadres en bois de l'Hôtel de Ville, celles qui donnent sur la place, par des cadres en aluminium. Un bâtiment classé, où Fritz Courvoisier a proclamé la République ! La commune elle-même ne respectait pas les règlements qu'elle avait édictés et que les citoyens sont tenus de suivre à la lettre ! La responsable des Travaux publics en charge, Claudine Stähli-Wolf, a admis que c'était un dérapage. Ils ont fini par remettre des fenêtres avec cadres en bois. J'ai quitté le Conseil général peu après cet épisode, en même temps que je prenais ma retraite du Gymnase devenu le Lycée Blaise-Cendrars. En post-scriptum de ma lettre de démission, où je fustigeais la minorité néo-libérale du conseil qui a plombé un temps l'atmosphère des débats, j'ai glissé ceci : « *Si cette lettre ne vous convient pas, vous pouvez l'éliminer discrètement en la glissant dans la poubelle boulonnée contre la façade de notre Hôtel de Ville, en sortant à gauche vous pouvez aussi la jeter par une des fenêtres en alu !* » Je ne voudrais cependant pas que l'on croie que le législatif de l'époque n'a pas aussi fait du bon boulot. Comme pour la rénovation du Théâtre. En automne 2000, le 28 septembre précisément (*Alain Tissot sort le procès-verbal de la séance*), j'ai fait une longue intervention lors du vote du crédit de 17,8 millions. En concluant par une citation de Jean Vilar, le créateur du Festival d'Avignon : « *L'art du théâtre témoigne aussi de l'âme d'une cité.* »

Vous avez vécu des revers politiques ?

Pas tant. Mais je me souviens d'une petite bataille à propos du nouveau nom de la place Sans Nom, aujourd'hui Es-

pacité. C'était lors d'une séance en 1994, à l'inauguration du nouveau complexe avec sa tour. Mais pour moi le mot Espacité ne veut rien dire. J'estimais que c'était plutôt l'occasion de rendre hommage à Le Corbusier en donnant son nom à cette place centrale. À la place seulement : je n'ai jamais contesté le nom d'Espacité pour les bâtiments. J'ai lancé le truc et gagné, dans un premier temps. Mais même Bringolf n'en démordait pas avec cet Espacité. Plusieurs années plus tard, lorsqu'on a commencé de construire le nouveau quartier à la place de l'ancienne gare aux marchandises, on l'a baptisé Le Corbusier. Au pied de la tour c'est redevenu Espacité. J'avais perdu !

Que pense l'homme attaché au patrimoine que vous êtes de ce complexe d'Espacité ?

On a tellement démolî le long du côté nord de l'avenue, au moins cinq immeubles... Il ne restait plus que Marché 18, qui était alors occupé par les Travaux publics, flanqué à l'est par un parking. À côté, le bloc brun de la banque et la tour qu'on appelait Pod 2000 existaient déjà. Le mal était fait. Pour le réaménagement du no man's land, il y a eu un concours d'architecture. J'étais dans la commission qui a statué. C'est l'architecte lausannois Jacques Richter qui l'a gagné avec son projet *Touchepasmonpod*. On l'a accepté. On s'était en revanche beaucoup battu contre la marquise, dont on trouvait regrettable qu'elle coupe le coup d'œil sur l'ancien Gymnase qui boucle la rue du Collège-Industriel. Mais bon. Le complexe est-il réussi ? Par rapport au beau projet, je trouve le résultat moins extraordinaire que prévu. Mais l'ensemble n'est pas si mal. Il y a une sorte de mouvement. La Chaux-de-Fonds a aussi besoin d'être une ville moderne.

On a tout de même pu conserver quelques immeubles anciens en direction du Conservatoire, en fait que deux, dont celui qui abrite aujourd’hui la banque Cler.

Que dites-vous des autres aménagements récents, comme la place de la Carmagnole et celle de la Gare ?

Je trouve que la place de la Carmagnole actuelle est un espace qui peut parfaitement s’intégrer à une zone piétonne chaux-de-fonnière. On dit que cette place ne marche pas ? Ce n’est pas vrai. Quand il fait beau, il y a du monde, des enfants. Mais quand la commune a voulu y déplacer le marché, c’était une imbécilité ! La place de la Gare ? Je crois que je ne vais pas me prononcer... Je tiens beaucoup à la gare elle-même, un bâtiment important que l’on n’a pas trop dénaturé. Mais, que voulez-vous, les architectes aiment montrer ce qu’ils font... Ces deux grands machins (*Alain Tissot parle des deux nouvelles structures couvertes*) qui bouchent à moitié la vue sur la gare, je n’étais pas pour. Mais cela fonctionne assez bien pour les bus, à part les courants d’air pour les usagers... Quant à l’autre couvert, on peut s’asseoir dessous et discuter. Mais il faut le traverser pour aller prendre un taxi, trop loin à mon goût. Même si je ne suis pas enthousiaste, c’est un compromis entre bagnoles, bus et piétons pas si mal réussi.

Encore un mot sur l’urbanisation d’aujourd’hui ?

Je voudrais saluer le sauvetage des Grands Moulins, vers le Grand-Pont. C’est quelque chose de particulier, avec ses

deux silos à céréales. Le premier, arrondi, a été bien restauré par l'entrepreneur Raffaello Radicchi et l'autre suit. Grâce à son initiative, l'ancien grand magasin Au Printemps a aussi été rénové en respectant son architecture.

La passion des trains



Alain Tissot pose vers 1970 devant une impressionnante locomotive à vapeur française (241P), érigée un temps en monument ferroviaire à Vallorbe.

Quel est le problème urbain actuel le plus important auquel la ville de La Chaux-de-Fonds doit faire face ?

L'augmentation du trafic automobile, avec la masse de pendulaires qui travaillent à La Chaux-de-Fonds ou au Locle. La ville est engorgée. On a introduit ces macarons pour faciliter le stationnement des résidents. Ce n'est pas mal, même si je ne comprends toujours pas comment procéder quand on invite quelqu'un de l'extérieur. Cela dit, la solution d'avenir, c'est le développement du transport ferroviaire. Côté suisse, la liaison La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel, toutes les demi-heures, me paraît déjà bien. La ligne actuelle est en rénovation²⁰ et les trains sont remplacés par des bus. En même temps du côté France de gros travaux ont enfin été engagés. Depuis Valdahon, la ligne était dans un triste état. Il y a vingt ou trente ans, on parlait même de supprimer cette ligne inaugurée en 1884. Les horaires étaient inadaptés pour les frontaliers, qui étaient obligés de venir travailler en auto. Tout était centré sur Paris. On a finalement renversé la vapeur et décidé d'introduire des mouvements pour les frontaliers par le train. Depuis une quinzaine d'années, l'autorail monte jusqu'à La Chaux-de-Fonds. Le premier part de Morteau à 5h09 pour arriver à 5h38. Vingt-neuf minutes. C'était déjà beaucoup plus rapide à cette heure qu'en voiture, avec les bouchons. Le suivant part à 6h18 puis à 7h29. Il y a des trains pour le retour à 16h08 et 17h01. Mais trois autorails, c'est peu. Les voyageurs sont souvent debout dans le train. L'État français et la région Bourgogne-Franche-Comté ont finalement décidé d'engager 55,5 millions d'euros pour refaire complètement

²⁰ La ligne a été renovée de mars à décembre 2021.

la ligne, depuis Avoudrey, près de Valdahon, jusqu'au Col-des-Roches. Ce qui permettra d'augmenter la vitesse et de faire circuler du nouveau matériel roulant, donc d'attirer plus de pendulaires. Les voies sont donc entièrement renouvelées sur trente-cinq kilomètres. On a déversé 80'000 tonnes de ballast, changé toutes les traverses et assaini ponts et tunnels. Le journaliste retraité Blaise Nussbaum est spécialiste de la question. Dans un article paru dans la revue *Regards sur le Haut-Doubs*, il note que ces travaux sont « *attendus depuis dix ans* ». De leur côté, les CFF sont en train de remettre en état le tunnel entre le Col-des-Roches et la France.

Côté suisse, on rénove aussi la ligne Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds, mais pour la remplacer à l'horizon 2035 par une ligne directe souterraine...

Et oui, et on ne verra plus rien du tout ! Le coup d'œil sur le Val-de-Ruz, Chaumont et le lac de Neuchâtel est pourtant magnifique. Et pourquoi ? Pour gagner dix minutes, avec des dépenses incroyables ! Je n'étais pas pour. L'important pour les Montagnes neuchâteloises, c'est la liaison directe pour Berne que le BLS²¹ a décidé de rétablir depuis La Chaux-de-Fonds. On dit qu'avec le rebroussement de Chambrelien, il est impossible d'avoir une liaison rapide La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel. Mais avec la future ligne tout en tunnel, les trains entreront à l'est de la gare de Neuchâtel, et pour Berne il faudra rebrousser chemin, comme à Chambrelien ! On n'en parle pas. Sur la ligne Genève-Bâle il y a aussi un changement de sens à Delémont. Le matériel

²¹ Le Berne-Lötschberg-Simplon est la deuxième compagnie de transport ferroviaire de Suisse après les CFF.

roulant actuel le permet sans problème.

Le train, une passion ?

J'ai toujours aimé les trains. Je suis né pendant la guerre et on ne voyait presque pas de voitures. On était fasciné par le chemin de fer. Le ruban des voies serpentant à travers toute l'Europe véhiculait des idées de mouvement et d'ouverture. J'ai toujours été fasciné par ça, le mouvement. Et un élément important, c'est l'horaire. Il a changé la vie. Du temps des diligences, l'horaire était peu précis. C'est grâce au chemin de fer que l'on a découvert l'heure. Avant, on mesurait encore le temps d'après les astres. Le moment du lever du soleil à Marseille ou à La Chaux-de-Fonds n'est pas le même. C'est par le chemin de fer qu'a été instaurée l'heure européenne commune. Ce n'est pas si vieux, au milieu du 19^e siècle.

Et les petits trains ?

Quand gamin on rêve de train, il n'y a rien de mieux que d'en avoir un en miniature. Mon premier train doit dater de mes trois ans. Je peux vous décrire précisément mon premier circuit, à l'échelle O, 32 millimètres d'écartement. J'avais trois wagons et une loco à ressort Erno. Elle marchait en avant et en arrière. Mon petit circuit ovale avec des rails Buco en aluminium était sans aiguillage. J'y jouais pendant des heures, des jours et des jours. Je rêvais que c'était la loco et la ligne du Gothard... Ça me suffisait. Mais mon père s'est rendu compte que je rêvais d'un circuit électrique. En 1947, j'avais sept ans, il m'a acheté avec mon parrain une loco Hag pour cinquante-six francs, une somme

pour l'époque. Je l'ai toujours. J'avais reçu en plus deux aiguillages et des rails droits. Grâce à mon père, on a électrifié nous-mêmes le circuit et petit à petit j'ai commencé d'acheter des wagons. Dès les années 1960, le O n'intéressait plus, remplacé par du HO, développé en particulier par Märklin. Mais moi je suis resté fidèle au O. Je récupérais des trains chez ceux qui s'en séparaient. Dans l'appartement de Beau-Site où on avait déménagé en 1949, j'ai agrandi mon circuit. Dans ma chambre, il y avait la gare et j'avais démonté le seuil pour que les trains passent dans le corridor. Le seuil est devenu une rivière, tracée avec les foulards bleus de ma mère. Mon train passait ensuite dans la petite chambre de ma sœur au bout du couloir, sous son lit pour revenir à la gare ! Je me souviens qu'un jour où j'avais envoyé à l'heure le train de six heures, il a déraillé sur des habits de ma sœur... On a aussi fait des montagnes en papier mâché, que mon père peignait. On a copié le tronçon qui fait un « S » de Frütigen à Kandersteg, près du Blausee, avec son tunnel. Entre parenthèses, j'ai remarqué que les truites du Doubs, qu'on mangeait par exemple chez Droz aux Brenets, un restaurant réputé, venaient en fait de ce Blausee, par chemin de fer ! Mes frères et ma sœur, eux, ne jouaient pas au train. Mon frère aîné Lucien, qui était plutôt livres et menuiserie, aimait discrètement me provoquer des courts-circuits avec de vulgaires pièces de monnaie...

À voir toutes les locomotives et wagons sur vos étagères, la passion des petits trains ne vous a pas quittée...

Jusqu'en 1988, mon train occupait la grande cave de notre maison du Chapeau-Râblé. Nous l'avons ensuite vidée pour y aménager notre chambre à coucher et laisser nos

trois enfants s'installer à l'étage. Mais avant de tout démonter, on a tourné une vidéo du dernier train, avec un de mes voisins, l'ancien rédacteur en chef de *L'Impartial* Gil Baillod. J'ai longtemps tout gardé dans des cartons. J'ai passé « ma vie ferroviaire » à échanger des trucs, en particulier avec mon ami lausannois Antonio Giansanti, qui avait des trains sur six chambres pleines ! Il était aussi collectionneur de jouets automobiles japonais en tôle. Il gérait la marque Fulgurex, qui existe toujours, où il faisait des plans de modèles réduits, fabriqués ensuite au Japon, bien avant que tous les jouets ne soient fabriqués en Chine. À La Chaux-de-Fonds, j'aimais fouiner chez Gibaud, qui tenait un magasin qui s'appelait Au Berceau d'or, à l'origine rue de la Ronde, puis Léopold-Robert 84. J'étais fasciné. Autour de Noël dans les vitrines du grand magasin Au Printemps, des trains tournaient et c'était fantastique !

À la fin du O, je ramassais tout à des prix imbattables. Au Berceau d'or, il y avait encore un stock d'autos en tôle. Je les achetais en vrac et j'allais les échanger chez Antonio à Lausanne. Vous vous souvenez de l'incendie du Guillaume Tell, remplacé par la place des Lilas ? Dans le même bloc que ce petit hôtel, il y avait un bistrot et le magasin de vêtements Chez Lysak. Mais aussi un petit escalier qui conduisait en sous-sol Au Gagne Petit. J'y suis allé souvent. Je retournais à Lausanne avec des valises pleines de jouets - fusées, voitures, camions, tout en fer-blanc - pour les échanger avec Antonio contre des locomotives. Parfois j'y gagnais, parfois pas. En 1995, j'ai présenté un réseau au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, avec des trains à ressort, électrique et à vapeur vive. Et à Neuchâtel en 2005 aussi, dans une ancienne chapelle derrière l'hôtel DuPeyrou. J'étais un peu fou... C'était épuisant. Et tout cela grâce à l'Estafette

Renault bleue de mon père pour le transport ! Il n'y a pas si longtemps encore, j'ai fait tourner un train dans mon salon pour les enfants du quartier. L'un d'eux a pris peur quand la loco à vapeur a fait « pchittt ».

10

Chantons en chœur



Le dernier concert avec le *Chœur des Rameaux* auquel a participé le ténor Alain Tissot, à la Salle de musique en janvier 2020. On le reconnaîtra au centre à la pointe d'un archet à gauche du chef. Le concert était organisé par l'organiste Philippe Laubscher et dirigé par Olivier Pianaro.

Vous avez eu d'autres activités qui vous tiennent à cœur ?

Oui, le chœur... Depuis petit, j'ai toujours aimé chanter, grâce à ma mère. À l'école primaire, on entonnait *Roulez tambours pour couvrir la frontière*. Pourquoi ce chant ? Si je me souviens bien, après la Révolution neuchâteloise de 1848, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV n'était pas d'accord de céder face à la République neuchâteloise auto-proclamée. Il voulait envahir la Suisse, car Neuchâtel faisait partie de la Confédération depuis 1814 tout en restant principauté prussienne. Une situation difficile. C'est face à la menace des Prussiens, que ce chant militaire a été composé, sur des paroles de Henri Frédéric Amiel (1821-1881). Le 26 mai 1857, le roi de Prusse a finalement renoncé à tous ses droits sur Neuchâtel par la signature du Traité de Paris.

Je me souviens qu'on chantait aussi *Le petit chevrier* et *Le vigneron monte à sa vigne*, tirés de *Nos chants suisses*, édition de 1931 ! Au Gymnase, dès l'âge de quinze ans, je faisais partie de la chorale dirigée par Georges-Louis Pantillon. Aux Soirées du Gymnase, avant la pièce de théâtre, il y avait toujours une partie musicale, préparée avec les élèves, avec du Haendel ou du Bach, etc... Pendant mes années d'Université, j'allais déjà aux répétitions du Chœur mixte des paroisses réformées, devenu Chœur des Rameaux, avec son traditionnel concert d'avant Pâques. J'en ai fait partie pendant trente ans. Georges-Louis Pantillon a arrêté à quatre-vingts ans et a été remplacé par son fils Georges-Henri, qui l'a ensuite dirigé pendant bien des années. Après, un Genevois lui a succédé. Il était bon musicien, mais pas drôle du tout. Il faut rappeler également que

Georges-Henri avait créé en parallèle le chœur symphonique neuchâtelois Cantabile, auquel j'ai participé quelques années. Plus tard, je suis revenu au Chœur des Rameaux. C'est en préparant la *Messe en do* de Beethoven que je me suis rendu compte que je prenais de l'âge²². C'était trop rapide pour moi. J'ai décidé d'arrêter l'année passée de chanter. D'ailleurs à cause du Covid, il n'y a plus eu de concert des Rameaux depuis deux ans. C'était dur pour ce chœur, qui a enfin pu reprendre les répétitions.

Quelle était votre tessiture ?

J'étais un assez bon ténor. Un autre fils de Georges-Louis Pantillon, François, cherchait quelques ténors pour renforcer son propre chœur. Nous avons chanté *Un Requiem allemand* de Brahms sous sa direction à Biel et à la Collégiale de Berne.

Quelles partitions avez-vous préférées ?

(Alain Tissot sort une pile de programmes de concerts) Nous avons chanté *Elias*, de Mendelssohn. C'était fantastique ! Et aussi *La Création* de Joseph Haydn, *La Passion selon Saint-Jean* de Bach, et bien sûr *Le Messie* de Haendel, et le *Requiem* de Mozart, etc... Avec Cantabile, nous avons chanté le chef d'œuvre d'Hermann Suter²³, le *Laudi*, son testament composé entre 1923 et 1924. C'est un grand oratorio sur le *Cantique des Créatures* de Saint François d'Assise. Pour *Le Messie* de Haendel à La Chaux-de-Fonds, les portes de la Salle de musique avaient été laissées ouvertes

²² Alain a souffert d'un AVC en 2013.

²³ Compositeur argovien mort à Bâle (1870-1926).

tant il y avait de monde dans les corridors.

Vous avez aussi joué d'un instrument ?

J'ai fait un peu de piano, pendant une dizaine d'années. En fait, je n'étais pas assez agile. J'ai continué de pianoter pour déchiffrer les partitions des concerts du chœur. J'avais une assez bonne oreille. Je suis un amateur de musique, dans le sens « qui aime ». J'en écoute, mais je m'y mettais surtout pour préparer nos concerts. C'était important pour moi. Pendant que je faisais de la musique, mon frère Lucien, lui, dessinait...

Avez-vous ressenti des changements de générations en musique au fil de vos années d'enseignement ?

Personnellement, ma culture musicale est toujours restée classique. Mais j'aimais aussi le jazz, qu'on écoutait dans ma jeunesse avec un copain, sur des 78 tours le mercredi après-midi. Chez lui, parce que mon père n'aimait pas le jazz. C'était comme les Tintin. On allait les lire à la chambre-haute ! Pour revenir à la musique, le lycée actuel prépare des spectacles plus dans l'air du temps, avec des mouvements chorégraphiés et des jeux de lampes de poche par exemple. Le professeur de musique qui les anime, François Cattin, est enthousiaste, comme ses jeunes musiciens. Comment dire, il n'a pas envie de monter un pur concert Haendel ou Brahms, mais de créer du Cattin-Brahms. Il y a eu une sacrée évolution dans ce sens entre mes quarante ans et mes quatre-vingts du moment. Mais il faut reconnaître que François Cattin, avec sa manière, amène les

jeunes à découvrir et à aimer la musique. Aujourd’hui, on ne commence pas par du Mozart, mais par du yéyé, si vous me passez l’expression, pour finalement reconnaître que Mozart, c’est tout de même pas mal...

Les camps et l'école



Sur la plage de Rimini lors d'une des colonies de vacances du Gymnase dans les années 1960. Le jeune moniteur Alain Tissot pose derrière quelques-uns des élèves participants.

Comme enseignant au Gymnase, vous avez participé à passablement de camps et voyages d'études...

Oui, nous avons fait de beaux voyages d'études. En deuxième année, il fallait choisir. Comme je connaissais passablement d'endroits en Italie et en France, je pouvais conseiller les élèves : Florence, Rome, Naples, Sorrente, les Pouilles, Vérone, et Venise aussi bien sûr. Il y avait aussi les voyages de bac. Quand j'étais élève, la destination ne se discutait pas : c'était Paris. Je connais bien Paris, une ville extraordinaire. Après, ce n'était plus automatique. Avec des classes, on est aussi allé au sud de la France, dans le Languedoc voir les châteaux cathares. On a aussi fait du camping en Saintonge, en Italie, etc.

Il n'y a pas eu aussi toute une série de camps à Rimini ?

Oui, bien sûr, mais avant Rimini, il ne faut pas oublier que le directeur Auguste Lalive avait déjà organisé des camps de vacances au bord de la mer, à La Ciotat, en 1925-1926. Mon père y avait été et il n'a sans doute jamais oublié ces grandes heures devant la Méditerranée. Après-guerre, il y a eu des vacances dans les Alpes, à Champéry, en 1948 et en 1949. Et puis cette aubaine : des camps au château Saint-Léon, à Cannes, en 1951. J'y étais. Pour moi, à onze ans, ce fut mon premier contact avec la mer. Quelle découverte !

Rimini ? J'y ai participé comme moniteur dès les années 1955-1956, j'avais alors seize-dix-sept ans (*Alain sort un album de photos*). Ces camps ont été organisés par mon père

et Willy Lanz²⁴ pendant dix ans. À l'époque, ils savaient que seuls les riches pouvaient aller en vacances à la mer et ils ont cherché un endroit pas cher pour que tous les élèves puissent en profiter. Mon père a prospecté jusqu'à Salerne, au sud de Naples, avant de trouver enfin à Rimini une école qui fermait l'été, avec une cuisine et une cuisinière à disposition. Pour les ados de La Chaux-de-Fonds, il y avait chaque année deux camps de dix jours. Depuis là, nous sommes allés à Ravenne, Venise et ailleurs, accompagnés par des professeurs du Gymnase.

C'est le peintre Claude Loewer - l'autre enseignant de dessin Carlo Baratelli aussi - qui m'a fait comprendre la qualité des œuvres d'art, que ce soit à Florence, Venise ou Vérone. Il nous montrait comment une peinture était construite. Je me suis par exemple rendu compte qu'il y avait un lien entre l'art abstrait géométrique et le figuratif. La peinture de la Renaissance s'appuie sur des lignes de perspective, comme celles d'un décor de théâtre. Un autre professeur, de grec et latin, avait une mémoire extraordinaire. Il nous racontait toutes les histoires de la vie des saints qu'on voyait dans les œuvres en Italie, mais il nous ennuyait. Avec ses explications cantonnées aux sujets des tableaux, la qualité et la construction de l'œuvre nous échappait. Loewer, lui, nous faisait entrer dans l'œuvre au-delà de l'anecdote.

Une dernière chose à raconter sur vos années de prof ?

Tous les trois ans, il y a une grande fête au Gymnase-Lycée. Moi je m'occupais toujours du marché aux puces, avec

²⁴ Sous-directeur du Progymnase puis directeur de l'École secondaire et conservateur du Musée d'histoire naturelle.

mon goût des vieilles choses. Je faisais une véritable caverne d'Ali Baba, avec des vieux rideaux et des tentures et les élèves adoraient ça. Ah oui, il y a eu de bons moments... Avec Jean-Paul Masset, professeur de chimie et Francis Jeanneret, prof de français, on organisait aussi, chaque année, des soupers tripes pour les enseignants. Il y avait toujours un peu de musique. Je me souviens de l'orchestre des *Black Wood Merry Crows*, littéralement les Joyeux corbeaux du Bois-Noir, le lieu-dit du nouveau Gymnase, avec violoncelle, alto, violon, contrebasse et piano. Je ne jouais pas avec eux, mais j'organisais leurs prestations.

Dans les coulisses du Théâtre



La seule pièce de théâtre dans laquelle a joué Alain Tissot, *L'École des femmes* de Molière, en 1957. Il joue le rôle du valet Alain (!) et donne la réplique à la paysanne Georgette, sous le regard sévère d'Arnolphe.

Vous nous avez parlé d'urbanisme, de musique, de beaux-arts... Et le théâtre ?

Dans les années 1950, il y avait les soirées du Gymnase que j'ai déjà évoquées, avec de la musique et une pièce, toujours jouée dans le magnifique théâtre à l'italienne. Quand j'étais jeune élève, on préparait les affiches de ces soirées pendant les leçons de dessin, avant d'aller les coller sur les vitrines des magasins. C'est comme ça qu'on s'est intéressé au théâtre, mais aussi en transportant les décors, montés dans des locaux de l'ancien Gymnase. Je suis entré dans le Théâtre par les coulisses. Depuis le milieu des années 1950, j'y ai travaillé comme machiniste. Ah, quand arrivaient les camions du Centre dramatique de L'Est de Strasbourg ! Il fallait décharger puis recharger, jusqu'à deux heures du matin. Et il y avait les revues, chaque fin d'année, comme celles de Lausanne. Là, on finissait à quatre heures du matin (*Alain Tissot rit*). Je vous raconte une petite histoire sur un collègue machiniste du nom de Boillat. Mais on l'appelait Tino. Il parlait d'une voix caverneuse et jurait comme un charretier : « *Ah, trou d'cul, tu me fais chier !* » Il nous restait le grand et lourd tapis de scène à plier. Toute une histoire. Il fallait le prendre et le descendre par le petit escalier. Il n'y avait pas encore d'ascenseur. J'ai dit à Tino pour l'embêter : « *Tu n'y arriveras jamais tout seul.* » Il m'a répondu « *ptit' con !* » et il l'a fait tout seul. C'était Tino. Je l'imitais tellement bien que ma famille m'a aussi appelé Tino ! Ah, ces revues... Après celles de Lausanne, on a eu les Tichadel, des revues qui tournaient dans l'Hexagone et au-delà.

Tiens, une autre petite anecdote, à propos de mon prof de physique, Charles Borel, un bon libéral dont le fils est devenu communiste ! Il prononçait mon nom « *Tichôt* ». Il

s'occupait des conférences données, jusque dans les années 1970, dans l'amphithéâtre de l'ancien collège primaire²⁵ du temps où il n'y avait pas la télévision. Je me souviens d'Henri Guillemin qui dissertait sur Victor Hugo ou l'affaire Dreyfus. Un jour donc, Borel m'a convoqué dans son bureau. Je me demandais bien ce que j'avais fait... J'avais seize ou dix-sept ans. Et bien, ce n'était pas pour m'engueuler, mais pour me montrer des photos des filles de Tichadel, dont certaines n'étaient pas très habillées... « *Quelle est la plus sexy ?* » me demanda-t-il. Je n'en revenais pas !

À la Salle de musique, j'étais placeur. Je m'occupais toujours du parterre. Je me souviens d'un concert extraordinaire de Sidney Bechet, que j'écoutais des coulisses. À une pause, il me hèle et me dit en anglais : « *S'il te plaît, une bière, une grande !* » J'ai foncé derrière la Salle de musique au café du Musée, chez Antenen, Georges, qui a été champion suisse cycliste. C'était le père du fameux joueur de foot Charles Antenen. Il y avait là des habitués très mélangés, parmi lesquels le conservateur du Musée des beaux-arts voisin, Paul Seylaz. Et des joueurs de cartes qui jouaient à l'argent.

Une autre petite histoire qui m'a touché. J'ai aidé le grand pianiste Alfred Cortot à descendre les escaliers. Il avait de la peine à marcher. Je pense que c'était son dernier concert. Mais un des plus extraordinaires souvenirs que j'ai conservés de la Salle de musique est le concert de Georges Brassens, seul sur scène avec sa guitare. Ce fut un énorme succès. Comme d'habitude, j'étais dans les coulisses. Après le concert, Brassens me fait signe et me demande si je peux le raccompagner à l'Hôtel de Paris où il logeait. Il était très fatigué. C'était un type très gentil, mais timide. Je l'ai rac-

²⁵ Démoli en 1971 pour faire place au Centre Numa-Droz.

compagné. À mon retour dans le hall, plein de gens attendaient encore pour un autographe. On leur a fait une blague. « *Patience, il va venir.* » Une bonne demi-heure après, le chef électricien Jean Lehmann est arrivé déguisé avec son grand manteau de cuir et mon béret. On a lancé au public : « *Et voici... Georges Brassens !* » Les gens ont compris la blague quand Lehmann a enlevé son béret et que je leur ai dit : « *Il y a une demi-heure que Georges Brassens dort.* »

Au Théâtre, j'ai aussi vu jouer Pierre Brasseur, Maurice Chevalier, très agréable et sympa, Arletty. Et puis il y avait les Galas Karsenty, qui distribuaient des spectacles dans la francophonie, avec de très bons acteurs. Ça n'existe plus.

Et les événements locaux. Une équipe a monté deux opérettes, dont *Véronique* d'André Messager, un spectacle de la fin du 19^e siècle, joué en 1985. Une entreprise un peu folle. Le peintre Jean-Paul Perregaux, prof à l'École d'art, avait très bien conçu des décors pratiques pour les changements de scène. J'étais chef de plateau. Et puis il y a eu *La Belle Hélène*, d'Offenbach, en 1987. J'ai aussi travaillé avec l'avocat Jacques Cornu, qui a fait des mises en scène dès 1930, avant de créer sa petite scène des Tréteaux d'Arlequin.

J'aimais bien le régisseur du Théâtre, Marcel Mauron. Il était très sympathique. Les frères Mauron avaient une entreprise de déménagement. Je me souviens d'un de leurs camions. Sur le châssis, ils montaient soit une caisse pour les déménagements soit une coque d'autocar pour transporter des touristes le week-end.

Ah, le théâtre, avec ses trois coups frappés avec un grand bâton qui annonçait le début du spectacle ! Il a un nom ce bâton. Ah oui, le brigadier ! Les lumières baissaient avant

l'ouverture du rideau... On l'ouvrait en tirant sur une corde montée sur poulies. Maintenant, on ne peut plus faire les choses comme ça, en amateur, il faut être ingénieur ! Du coup, c'est devenu tellement cher qu'on ne peut plus créer de tels grands spectacles locaux. Il y a aussi de nouveaux lieux, comme l'ABC, le Temple Allemand, le Théâtre des Abeilles, Beau-Site grâce au TPR. Dans le temps, il y avait des mécènes comme Madeleine Junod, qui, avec son association L'Art social a tant fait pour l'art à La Chaux-de-Fonds, d'avant la guerre jusque dans les années 1980 peut-être. C'était vraiment important. Peut-être qu'on payait la place la moins chère cinquante centimes. La même Mme Junod qui a légué sa prestigieuse collection au Musée des beaux-arts.

Vous-même, vous n'êtes jamais monté sur les planches ?

Je suis monté sur scène une seule fois. Je jouais Alain - et oui, ça ne s'invente pas - le paysan valet d'Arnolphe, dans *L'École des Femmes*, de Molière. C'était en 1957, dans une mise en scène d'Yves Velan et dans des décors de Claude Loewer. J'avais peur de mal retenir les textes. Mon frère Lucien était bien meilleur que moi sur scène. J'étais meilleur dans les coulisses...

13

Une maison portes ouvertes



Trois générations de Tissot à la table familiale dans la cuisine de l'appartement de Beau-Site 5 dans les années 1960.

Il est temps d'ouvrir l'avant-dernier chapitre de nos entretiens. Dans quelle ambiance vivait la famille Tissot ?

L'appartement de nos parents à Beau-Site 5 était toujours ouvert, je crois qu'on l'a déjà dit. Enfants, ils nous laissaient faire beaucoup de choses, Lucien avec ses pièces de menuiserie et moi mes trains. Ma mère ne nous a jamais contrariés. Après quelques semaines de copeaux de bois, de sciure et de rails étalés, elle nous demandait simplement de ranger. Vous pouviez sortir et rentrer quand vous vouliez. « *Apprenez à être confiants et responsables, et à savoir ce qu'est la confiance* », prônaient nos parents. Je rentrais du théâtre à deux heures du matin sans avoir besoin de clé. Et on n'a pas fait tellement de conneries. Notre maman cuisinait très bien et les copains venaient manger chez nous. Et puis il y a les histoires de la guerre d'Algérie déjà évoquées par Lucien. Nous avons accueilli plusieurs déserteurs, des Français et un Algérien. Nous avions une petite chambre au galetas, avec un lit. De temps en temps, ils y dormaient.

Le point de ralliement de la famille était aussi le chalet des Brenets. Mon père avait acheté une baraque militaire à la fin de la guerre. À Delémont, il y avait un centre de regroupage des anciennes baraques de l'armée où l'on triait ce qui était encore en état, pour le vendre aux privés, l'armée n'en ayant plus besoin. On se souvient aussi que de nombreux Russes blancs réfugiés y travaillaient. Ces baraques en bois étaient faciles à démonter et à remonter. Mon père avait acheté deux éléments de 5 X 7 mètres. Un beau matin, un camion avec sa remorque sont arrivés aux Brenets. Ils ont été déchargés et remontés, sur trois murs bétonnés et le soir la baraque était devenue notre chalet. Le

camion est reparti le soir même.

On y allait presque tous les week-ends, au chalet du Pré-du-Lac, et il y avait toujours du boulot. Un ami italien, Domenico, nous aidait. Il venait toujours depuis Le Locle avec son vélo torpedo. Nous, tous les samedis avec le train de 13h29, on s'arrêtait au Col-des-Roches. Le billet de famille était bon marché, par contre le Régional Les Brenets - Le Locle, toujours à vapeur, était bien plus cher. Raison pour laquelle on allait à pied depuis le Col. Une fois ou l'autre je suis pourtant revenu avec le Régional, avec quel plaisir ! Mon père a commencé par renforcer les poutres du toit du chalet, pour que ça tienne sous la neige. Au début, la toiture était recouverte de toile bitumée. Quelques années plus tard, on a décidé d'élargir le bord du toit trop court. Puis de tuiler, en 1950. On a pu acheter les vieilles tuiles du toit de la gare du Locle, celles de 1905. Les tuiles ont été transportées par le train à vapeur qui avait un wagon marchandises. À la gare des Brenets, un paysan venait charger ces tuiles avec son tombereau tiré par sa vieille jument. Le toit a tenu plus de cinquante ans. Après le décès de nos parents, dans les années 2000, on l'a refait et relié le chalet aux réseaux d'égouts et d'électricité. Avant on s'éclairait avec des lampes à pétrole et à gaz. On avait une citerne avec une pompe à main, qui existe toujours. Il n'y avait bien sûr pas de douche. On se lavait à la cuisine.

Parlez-nous un peu de vos sœur et frère cadets...

Lucien et moi étions les aînés, de 1939 et de 1940. Notre sœur Anne est de 1944 et notre frère Louis de 1945. Nous sommes tous nés à la maison. Enfants, il y avait une différence d'âge marquante entre nous. Quand j'avais quatre ou

cinq ans et mon frère cinq ou six, nous, on partait dans le Doubs, à pied avec mon père. Pendant ce temps notre mère s'occupait des petits. Après, ça s'est amenuisé avec les années et on s'est toujours bien entendu.

Les « petits » se sont moins impliqués pour le patrimoine régional que vous les aînés ?

Louis est devenu médecin, après des études à Genève. Il était dans un autre monde, partant à son cabinet à 7h30 du matin pour rentrer à neuf heures du soir. Avant l'informatique, il fallait rédiger les rapports médicaux après la dernière consultation. Il est revenu à La Chaux-de-Fonds, avec sa femme Jacqueline Tissot-Gugolz, médecin également. Louis avait visiblement moins de temps libre que nous pour la défense du patrimoine. Il s'est cependant investi à fond pour une cause emblématique à La Chaux-de-Fonds : sauver l'Ancien Manège. À part ça, il s'est passionné pour l'Égypte ancienne. Il a énormément lu et est allé plusieurs fois sur place. Il a aussi voyagé au Japon et beaucoup en Grèce. Il adorait les vieux bateaux et les modèles réduits, à voile, mécaniques ou à vapeur vive. Comme mon père, Lucien et Anne ma sœur, Louis s'est aussi mis à peindre. Mais pas moi ! Anne a comme moi enseigné l'histoire et le français. Elle a épousé Pierre-André Rognon, président du Tribunal de La Chaux-de-Fonds, puis du Tribunal cantonal. Ils se sont installés à Cormondrèche. Anne est très intéressée par le patrimoine et lit beaucoup. On se voit régulièrement. Le point de ralliement familial, c'est toujours le chalet, aux Promos ou à d'autres occasions, à trente ou je ne sais pas combien.

14

Les Tissot du Chapeau-Râblé



En avril 2008, Alain Tissot avec sa fille Aline et ses deux enfants devant la caisse des auto-tamponneuses tenues par un forain qui s'appelle... Tissot-Dagquette !

Alain, parlez-nous de votre propre famille. Comment avez-vous rencontré votre femme Jacqueline ?

Chaque année il y avait - il y a toujours - une réunion de la Société des professeurs de gymnases, avec des conférences et des discussions. En 1969, c'était à Lucerne. J'y suis allé avec Freddy Taillard, professeur de maths. Dans la grande salle qui existait avant le Palais de la culture et des congrès actuel de Jean Nouvel, je remarque une femme. Je demande à mon collègue s'il la connaît. Il me répond que oui, et qu'elle est aussi prof de maths, à Fleurier. Elle s'appelait Jacqueline Paris. Elle avait passé toute son enfance à Bâle, d'un père suisse allemand et d'une mère romande. Son père travaillait dans la droguerie et était un passionné de fleurs et de botanique. Jacqueline est née à Morges en 1940, parce que sa mère s'y sentait plus près de sa famille, en l'absence de son mari mobilisé pendant la guerre. Jacqueline est bilingue. Jusqu'à douze ans elle a fait ses classes à Bâle en allemand, mais sa mère lui parlait toujours en français. La famille est ensuite venue à Neuchâtel, où son père a enseigné à l'École de droguerie.

Jacqueline a fait son Gymnase à Neuchâtel, passé son bac en 1959. Le directeur du Gymnase de Neuchâtel, Herbert Suter, l'a poussée à aller faire ses études au Poly de Zurich. Elle était très bonne en maths, même si elle avait fait un bac latin-grec. Après ses études, elle a commencé d'enseigner les mathématiques à Fleurier, dans la section dite pédagogique du Gymnase. Elle voulait retourner à Bâle, mais du fait de notre rencontre, elle est venue enseigner à La Chaux-de-Fonds, jusqu'à la naissance de nos enfants. Elle a repris l'enseignement des maths à cinquante ans. Je

me souviens précisément du jour où l'on s'est rencontrés : c'était le 1^{er} novembre 1969. C'est allé vite et nous nous sommes mariés le 4 avril 1970. Je me souviens que la tante de ma femme répandait le bruit qu'elle fréquentait un communiste. Je ne l'ai jamais été. Toujours cette image de La Chaux-de-Fonds, ville rouge... Je me souviens aussi qu'on s'était dit qu'on attendrait d'avoir une petite maison avant d'avoir des enfants. Coup de bol : nous avons pu acheter notre maison actuelle pas trop cher. On y est entré en 1971. L'aînée de nos enfants, Aline, y est née en 1972. Notre deuxième fille Yvonne l'année suivante. Le petit dernier, André, du prénom de mon papa, est né lui en 1975. Mais tout le monde l'appelle Doudou.

Que sont devenus vos enfants ?

Aline est devenue professeure d'anglais, comme moi au lycée. Lorsqu'elle avait seize ans, elle a passé une année à Chicago, par le biais d'une de ces associations d'échanges. Ses parents d'accueil se sont occupés d'elle comme de leur fille. Ils sont devenus des amis. Il faut dire que le père gérait le contentieux de la compagnie de chemin de fer Chicago - Los Angeles, le *Santa Fe Railroad* ! Ils habitaient à Evanston, dans la banlieue de Chicago, au bord du lac Michigan

Après son bac, Yvonne a étudié à l'Université de Lausanne, en lettres, histoire et littérature française. Elle est devenue journaliste. Elle a voyagé en Nouvelle-Zélande et a été responsable d'une cabane dans les Alpes valaisannes. Elle a monté des spectacles de théâtre de rue et a collaboré avec l'école artistique Ton sur Ton. En 2003, elle a écrit un livre sur le Théâtre de La Chaux-de-Fonds, *Une bonbonnière révolutionnaire*. Au sein d'un collectif, elle a aussi

contribué en 2017 au gros ouvrage publié sur la Salle de musique à l'occasion de sa rénovation.

André, lui, a fait six mois en Suisse allemande et six mois aux États-Unis. Il est devenu instituteur, puis s'est spécialisé pour suivre les élèves en difficulté. Avant, ils étaient dans des classes spéciales, mais le Département de l'Éducation a souhaité les réintégrer dans les classes habituelles. André se déplace régulièrement dans tout le canton pour apporter un appui ciblé aux élèves, en collaboration avec les enseignants.

Tous trois ont aussi fait de la musique, non ?

Et ma femme aussi ! Elle jouait du violoncelle à l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds. Aline joue du violon et Yvonne, qui chante aussi, du violoncelle. Avec d'autres ados de leur âge, mes filles avaient fondé, dans les années quatre-vingts, l'Orchestre Diapason sous la direction de Benjamin Chaboudez. Ils ont eu un certain succès et jouaient dans des fêtes. Une belle équipe de musiciens dont plusieurs sont devenus professionnels. Une amitié qui demeure.

Doudou, lui, a commencé la flûte douce chez Alice Pantillon. Elle lui a suggéré de se mettre au violon, mais il faut admettre qu'avec lui ça grinçait sec ! Et il n'aimait pas. Il n'y avait qu'une chose qui l'intéressait, le football. Vous savez ce qu'il a demandé pour un de ses Noël d'adolescent ? D'arrêter le violon... Mais au Gymnase, il a participé à la chorale et, tout d'un coup, il s'est intéressé à la contrebasse, parce qu'il en avait trouvé une qui lui a plu, par hasard à Zurich. Il a pris des leçons et la musique a remplacé le foot... Il a fait

partie du groupe les Pelouse Brothers, avec entre autres Robert Sandoz, aujourd’hui directeur du Théâtre du Jura. Ils se voient toujours, les Pelouse, et jouent pour le plaisir. Doudou fait toujours de la chanson avec des copains.

Les enfants Tissot sont-ils aussi attachés au patrimoine ?

Oui, chacun à leur manière. Ma fille Aline et son groupe « Latchauxverte » se sont battus pour la sauvegarde du terrain de l’Ancienne afin que ce lieu ne devienne pas un parking ! Elle et ma nièce Nathalie, la fille aînée de Lucien, ont été récemment élues conseillères générales chez les Vert·e·s. La nature compte beaucoup pour notre famille.

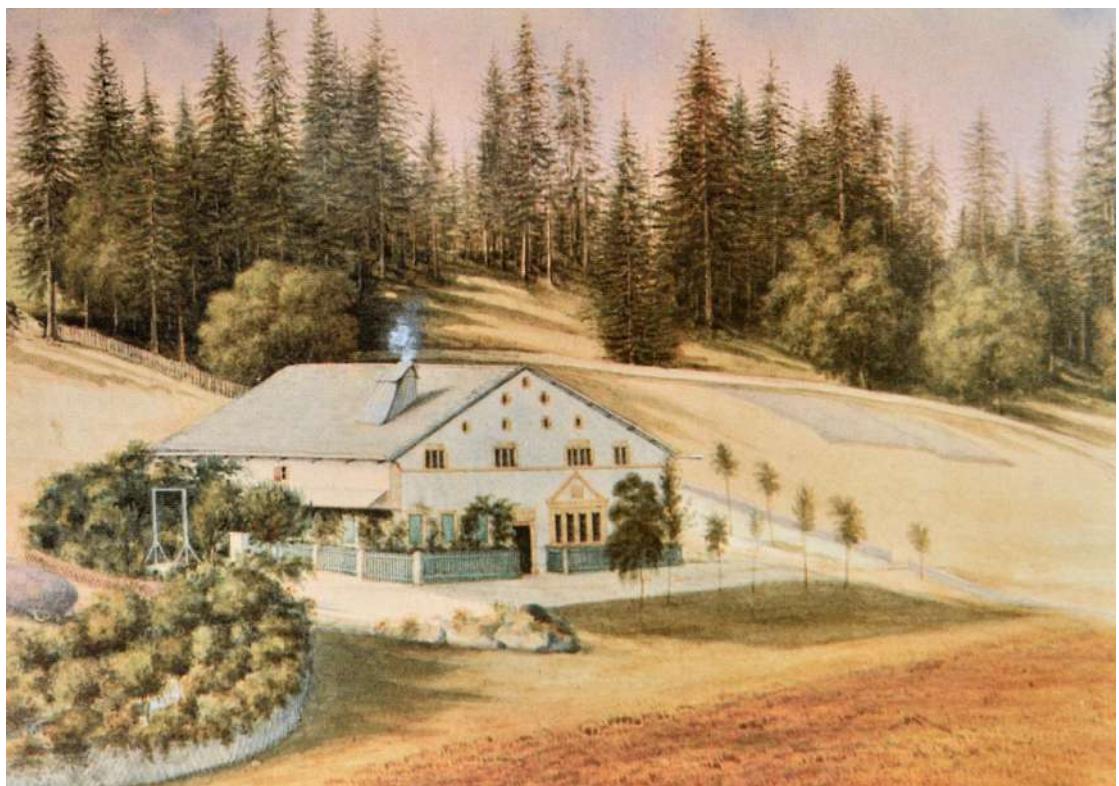
Du côté de mon frère Lucien, les deux filles Nathalie et Marie sont devenues avocates, spécialisées comme leur père dans le domaine de la propriété intellectuelle. Nathalie a participé à la Commission des monuments et sites. Elle s’occupe également de l’Aspam, dont elle a repris la présidence après le décès de son père. Elle a parallèlement assumé des activités « hors patrimoine » à l’Université, à la BCN, etc...

Le fils de Lucien, Gilles, dit Léon, a fait son bac, mais s’intéressait plus à la menuiserie qu’aux études. Il a appris son métier sur le tas, avec un certain Miro. Maintenant, il travaille à la restauration de maisons anciennes, mais surtout de fermes, dont il est devenu un spécialiste. À titre personnel, Léon a eu de la chance. Comme on l’a déjà dit, je crois, il habite Éplatures 75, dans une ferme que l’État voulait détruire. Nous, on avait dit « *jamais ça* » et on a gagné. Il l’a finalement achetée pour pas grand-chose. Du côté de ma sœur Anne et de mon frère Louis, chacun de leurs trois

enfants ont tous été marqués par le patrimoine. On le sent bien quand on se retrouve à La Combeta chaque année avant Noël.

Le patrimoine chez vous, c'est donc bien une affaire de famille...

J'aimerais terminer par un détour. J'étais très lié à Francis Jeanneret, professeur de français. Son père sculpteur vivait en Provence, près d'Apt. On y descendait dans l'estafette Renault achetée d'occasion par mon père en 1977 et on campait à Gignac. On s'y retrouvait régulièrement. Il y avait une magnifique pinède au-dessus du village et on campait là-haut. En été c'était la Provence, le Languedoc, ou plus loin en direction de l'Atlantique jusqu'en Bretagne, toujours avec cette estafette. Nous avons aussi vu ensemble les champs de batailles de Verdun et de Normandie. Pour l'anecdote, on n'avait bien sûr pas de GPS pour nous guider. Donc des fois on se perdait et il fallait rebrousser chemin. Des estafettes bleues comme la nôtre, un peu plus claire, tous les gendarmes en avaient. Alors quand les gens nous voyaient arriver de loin, ils ralentissaient comme par enchantement ! Ah, cette estafette... J'avais aménagé une planche sur le fond et on dormait dessus, tous. Je l'ai à mon tour donnée à notre fils Doudou. Je me souviens d'un épisode où ils sont partis à six copains avec tout le matériel des Pelouse Brothers. Le moteur a lâché sur l'autoroute vers Montpellier. Un gars s'est arrêté en disant : « *J'adore les estafettes, on va la tirer jusque chez moi et je vais la retaper avec un moteur récupéré dans un cimetière à voitures.* » Et elle roule toujours l'estafette... Ah les antiquités, quels souvenirs !



Anonyme, Ferme des Brandt, avant les transformations de 1852-1858.
Peinture retrouvée chez l'ancien bouquiniste Grözinger de la place du Marché. L'image est devenue une carte postale emblématique de l'Aspm.

Annexes



Le Doubs franco-suisse gelé et ses nombreux patineurs
dans les années 1920.

|

Quelques « aventures » et souvenirs douaniers et de frontière par Lucien Tissot (1939 - 2021)



Lucien Tissot croqué au Télégraphe, un bistrot populaire près de son étude
qu'il appréciait particulièrement.

Photo aimablement mise à disposition par Mike Kieme

1946, en France enfin !

Dès qu'on a pu passer la frontière, et revoir enfin la France, on l'a fait au printemps 1946, mon père, mon frère et moi du côté de Biaufond.

Mais le passage sur France était interdit selon les douanes suisses, suite à la guerre. Notre père a beaucoup insisté pour aller chercher des perce-neige (nivéoles) aux Gaillets. Les douaniers suisses ont finalement laissé le trio passer parmi les barbelés, mais « *à vos risques et périls !* »

À peine le pont passé en montant la route, nous apercevons une silhouette d'homme en pèlerine de style militaire. À la douane on nous avait prévenus que, en cas d'arrestation, nous étions bons pour la Citadelle de Besançon ! Nous sautons dans le talus en contre-bas, direction le Doubs, pour bien nous cacher. Le personnage approche et nous reconnaissions le père Carossa qui habitait chez la Marie Joset au bord du Doubs, sur France entre La Rasse et Biaufond, ancien habitant du Soleil d'Or 5 au Locle... soulagement et retrouvailles, tabac, cigares... À notre demande, il nous a indiqué les coins pour trouver des nivéoles, un peu plus bas, direction du Refrain par les Gaillets...

Tout en marchant, mon frère (6 ans) a eu très peur de trouver des soldats allemands armés cachés derrière des rochers...

Plus loin on ne rencontre pas des « Boches » mais un douanier français, en uniforme, assez agressif... « *Halte ! Que faites-vous ici ?* » Mon père a commencé à lui expliquer combien nous étions heureux de retrouver le sol français, la France, que nous avons toujours aimée surtout pendant cette triste guerre. Nous n'avions pas pu retourner en France depuis 1939... Ce que nous souhaitons c'est simplement d'aller cueillir des nivéoles, et sans contrebande bien sûr ! Le douanier devient beaucoup plus calme. Mon père lui montre son passeport périmé, il sort ensuite d'une de ses poches un paquet *Grandson* et lui offre un cigare, et de l'autre côté une petite fiole de kirsch pour déguster à la santé de la France ! Le douanier enlève sa casquette et se met à pleurer. Et oui, enfin dans un pays aimé et retrouvé... et les nivéoles du printemps.

En fait on était déjà allé en France, en 1945, mais sans douane... Sur Suisse, nous campions, mon frère, mon père et moi à la Combe à l'Ours, dans les bassins du Doubs. Nous avions cinq et six ans. En face, sur France, sous un abri de roche appelé « la roche Tissot » du nom de nos ancêtres qui allaient souvent pêcher dans le coin, des FFI²⁶ et autres Français, faisaient du feu et campaient à cet endroit. On était allé les voir pour leur amener du beurre, du café, du tabac, de la gniôle, etc. Mon frère et moi, nous ne savions pas encore nager assez bien pour traverser le Doubs et les rejoindre. Mon père nous installe dans le kayak qu'il tire à la nage, la nuit tombée, jusque chez les voisins... Belle soirée où on mange ce qu'on a à partager et retour en pleine nuit de la même manière, mais bien sûr sans lampe, à la barbe des douaniers qui patrouillaient sans cesse avec leur capote gris-vert, leur chapeau à la Gessler, leurs lunettes d'approche et le mousqueton à l'épaule. Que de vies inutiles...

Nous couchions au fond de la Combe à l'Ours sous une petite baume, où des fouilles ont permis de trouver des silex, etc., sur un lit de branches de sapin vert qui font ressort... au matin c'est le feu à allumer pour déjeuner et aller au bois dans ce coin moussu, où il n'y a encore pas un petit chalet, dans une solitude totale – puis aller à l'eau dans la grotte Frédéric Guillaume, des rois de Prusse, une eau limpide, parfois à rechercher profondément dans les entrailles de la grotte et qui provenait des marais et égouts du Locle au Col des Roches ! Mais on ne le savait pas, et ça n'enlève rien aux qualités que nous lui avons reconnues !

En 1946, la frontière était fermée... Mon père m'avait laissé camper avec nos amis français (des FFI etc.) sur France, de l'autre côté du Doubs près de la Casquette, sur un pré en pente douce jusqu'au bord du Doubs, proche d'une vieille ferme abandonnée. Le Doubs était brusquement monté et nous avions avec une pluie battante dix centimètres d'eau dans les tentes. On s'était replié sur la vieille ferme pas très étanche et on avait planté des clous pour les tentes sur le pont de grange et à côté. La nuit suivante papa nous

²⁶ Forces françaises intérieures, ensemble des forces militaires de la Résistance unifiées en 1944.

avait rejoints en barque en douce, car la frontière était fermée. L'un des Français se met à hurler et à se tordre. C'était des coliques néphrétiques. Papa décide d'aller chercher le docteur des Brenets, le brave docteur Lambert, au haut du village (il n'y avait pas de médecin plus proche en France). On passe le Doubs, papa, un jeune FFI et moi, qui suis largué au chalet. Papa, Lambert et le FFI rejoignent la barque lorsqu'un énergumène entend leur interdire de porter secours et de repasser le Doubs. S'ensuit une bagarre et le jeune Français se saisit d'une planche de banc et assomme le personnage qu'ils balancent au Doubs... C'était un douanier suisse en civil qui n'était pas en service. Le bain l'a réveillé, et au retour de la barque du docteur et de mon père, ils ont été joyeusement cailloutés...

Pendant la guerre de 39-45 mon père avait passé, en barque à rames, le vélo d'un réfugié polonais. Jeanette Boiteux, une amie de mes tantes qui étaient régleuses chez les Anguenot à Villers, avait passé par morceaux les éléments de l'installation du docteur des Brenets... et beaucoup de *Rimiphon*, médicament contre la tuberculose qui n'était pas encore disponible en Suisse... Malheureusement pour le « sport » de la frontière, mais heureusement pour les frontaliers, Schengen est arrivé... un souffle de liberté bienvenu !

Après la guerre, les Allemands en gris-vert et leur drapeau à croix gammée sont partis de l'autre côté, et tous les interdits administratifs ont suivi. Il fallait l'autorisation du conservateur du musée de Dijon pour sortir une antiquité de France.... Ce fut le cas pour la rebatte que j'avais chinée, avec Miro, chez Ali Louvais, à la Cotote du Haut, dans la côte, avant Fournet-Blancheroche. La rebatte a été installée au Musée paysan de La Chaux-de-Fonds.

Patiner sur le Doubs gelé, sans douane !

Le Doubs était gelé comme une grande patinoire, de Villers-le-Lac au Saut du Doubs, avant les rapides.

Une fois, avec mon frère Alain, on va en patins aux Villers depuis les Brenets pour acheter des médicaments, etc. Je devais avoir dix-sept ans. Tout va bien jusqu'à la hauteur des abattoirs de Villers qui lâchent de l'eau tempérée - la glace cède, je passe à l'eau avec ma

canadienne, par -20°. J'essaie de m'en sortir en nageant et en cassant la glace vers le bord, et mon frère trouve heureusement une perche sur l'autre rive qui me permet de m'appuyer et de gagner la terre ferme. J'ai l'air d'un bloc de glace ! On va jusqu'aux plus proches maisons. Des gens du coin nous aident et nous sommes bien reçus chez eux. On me verse de la gniôle dans le gosier (car je tremblais trop pour arriver à boire seul). On me prête ensuite les habits et souliers du grand-père décédé... et nous rentrons à pied aux Brenets, sans pharmacie ! Arrivés au chalet notre maman est très surprise et pense à des vagabonds... car elle ne savait rien de ce qui s'était passé sur la glace ! Enfin je me recharge et nous retournons à pied aux Villers pour rendre les habits... Malgré l'eau glacée, pas même un rhume !

Plus tard c'était la guerre d'Algérie – les années 1960.

J'étais étudiant à l'Uni de Neuchâtel où j'ai été président de la FEN (Fédération des étudiants neuchâtelois), j'avais avec mes amis Philippe Cart dit Tacu, etc. des contacts avec l'UNES (Union des étudiants de Suisse) que présidait notre ami Jean-Pascal Delamuraz et aussi avec l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans algériens) et l'un de ses chefs Taleb. Nous étions très engagés. On s'occupait d'organiser le congrès clandestin de l'UGEMA, etc. Cela avec nos activités de militants de la Nouvelle Gauche dont le leader était René Meylan. On recevait chez les parents, à Beau-Site 5, de nombreux insoumis et déserteurs de l'armée française qui dormaient dans la chambre-haute ou dans des logements mis à disposition par un camarade socialiste. On leur trouvait de petits boulots et ils mangeaient chez nous où notre mère faisait table ouverte. Il y avait un Corse, un Marseillais, un Parisien, etc., et un Algérien de sinistre mémoire. Omar Keouadji, qui tua mon camarade Robert, fut défendu aux assises par le prof de droit pénal Clerc qui le fit libérer et lui permit ainsi de regagner l'Algérie avant que statue la cour de cassation pénale...

Sollicités pour faire passer la frontière à des Algériens du FLN, nous avons tenté le coup en organisant un passage au Gardot, avec passage à pied, relais des voitures et « livraison » à Genève avec succès. Puis nous avons reçu une demande de passage, dont je n'ai pas

pu contrôler d'où ni de qui elle émanait tant elle était prétendument urgente. Mon ami Michel Freitag a emprunté la moto d'André Gosteli pour se rendre au point de ralliement en France et charger son passager algérien. Avant la frontière, il est tombé dans une embuscade des douanes et CRS français. Il n'a pas seulement été passé à tabac mais très malmené, même torturé. Il n'a été rapatrié qu'après les interventions de notre prof d'économie politique et conseiller national Paul-René Rosset et de notre prof de droit public Jean-François Aubert, aussi conseiller national. Quant à moi, menacé par l'OAS, j'ai dû me mettre au vert au Valais pour un moment, en espérant me faire oublier... On n'a jamais revu la moto de Gosteli.

Souvenir d'un joli coup !

Un déserteur de l'armée française avait « emprunté » la voiture de son capitaine avec toutes les affaires de ce dernier et réussi à entrer en Ajoie. Il avait fini chez nous. Pour éviter qu'il soit recherché en Suisse nous avons conduit la voiture du capitaine à La Rasse aux bons soins des autorités françaises. Je n'en ai jamais parlé à Yvonne Joset de La Rasse, quoiqu'elle fût la discrétion même sur les affaires de frontière !

Avec Pierrot Augsburger qui était chineur et dont la femme, l'Alice, tenait un petit magasin à la rue du 1^{er}-Mars, en face du bistrot des Amis, on était allé chiner jusqu'à Lyon. On achetait aux antiquaires des mouvements de morbier à coq ou sans, des armes anciennes et autres, etc. On rentrait en Suisse par Les Verrières, la Coccinelle désossée et pleine de pistolets, etc. derrière les parois amovibles moyennant un tournevis. On arrive à la douane française avec en plus des morbiers, des meubles, etc. jusque sur le toit. Le douanier français nous bloque. « *Et ça ne va pas comme ça, vous ne pouvez pas exporter ces antiquités* » (donc celles qui se voyaient). Pierrot dit qu'il va voir cela avec le receveur. Il entre dans la maison des douanes et en ressort cinq ou dix minutes plus tard. Il dit au planton que tout est en ordre. Le planton s'écrase et nous passons en Suisse. Pierrot était resté assis, dans l'escalier, menant chez le receveur qu'il n'avait pas dérangé...

Un autre voyage en Bresse avec Pierrot

Nous rentrons avec la Coccinelle chargée au maximum, avec des plaques de cheminée, des hallebardes sous la camionnette, attachées dans la longueur avec des fils de fer, des meubles, armoires, crédences plus ou moins démontées... On passe par Le Gardot, tard le soir. On est pris en chasse par une voiture de la douane française dans le haut de la montée... Les Français ne pouvaient pas nous dépasser parce que la route est étroite. À fond, nous arrivons à la douane suisse qui nous lève sa barrière et nous félicite d'avoir passé sous le nez des collègues français stoppés à la barrière. Mais quand on croit repartir, la camionnette refuse... nous avions grillé l'embrayage. On a téléphoné de la douane à la famille pour venir nous chercher...

Une autre fois avec José Génis (un chineur et ébéniste catalan de la rue de la Ronde), on revient avec sa camionnette pleine à craquer. José parque devant la douane française du Col-des-Roches, et on va au bistrot, en face, boire quelques verres. Un douanier vient à nous et nous prie d'évacuer la camionnette qui les gêne ! Ce qu'on a fait sans se faire prier... et on rentre le tout en Suisse !

Et avec José, on est allé s'acheter des poulets en France. Arrivés au Col-des-Roches, interdiction de rentrer de la volaille crue, à cause des épidémies. On va au bistrot, en face sur France, et José s'arrange avec le bistrotier pour donner un coup de casserole aux poulets, que l'on passe légèrement brunis, à la satisfaction du planton suisse ! Et on passe sans problèmes...

Nous étions allés chiner en Espagne avec José, jusqu'à Almeria, Alicante, Cordoue etc. et nous rentrions avec sa camionnette pleine à craquer. À Valence, où nous avions dormi sur la plage, les carabiniers espagnols nous avaient aidés à attacher tout notre bordel sur le toit... Avec José, il y avait ma femme et les enfants pour sortir d'Espagne. Avant de remonter par Andorre, nous avions acheté au bord de la mer des langoustines qui s'étaient glissées dans nos affaires, inatteignables, et elles baignaient dans du cognac espagnol dont la bouteille s'était cassée... et nous fumions... À la douane

à minuit on ouvre la fenêtre pour souhaiter la bienvenue au douanier, qui fait un saut en arrière, et nous dit de foutre le camp ! L'odeur a eu ses effets bénéfiques !

Une demoiselle et une cruche...

Un jour, je passe à Biaufond et déclare une demoiselle et une cruche (une demoiselle est une lampe à pétrole en porcelaine blanche, le pot et l'abat-jour). Comme il n'y avait personne d'autre dans l'auto, le planton me demande si je me fous de lui, vu qu'il ne voit pas de demoiselle. Je lui explique, et il fait le malin, en soutenant que c'est une antiquité. Je lui réponds que chez mes parents on s'éclairait avec une demoiselle, que j'ai fait mes devoirs à cet éclairage (ce qui est vrai, au chalet des Brenets). La discussion s'envenime et je lui demande s'il entend aussi traiter mes parents d'antiquités, ce qui est parfaitement injurieux et qu'il n'y avait rien de répréhensible à voyager avec une cruche, mais que je ne l'avais pas traité de cruche, vu qu'il n'était pas dans ma voiture.

J'ai fini de guerre lasse par passer...

Une autre fois, on avait organisé le mariage champêtre de Marie, l'une de mes deux filles. On s'était rendu à trois ou quatre voitures à Villers et à Morteau pour acheter du vin et des victuailles, du pâté, etc. On est arrêté aux Pargots par la douane suisse car on avait largement dépassé les quotas... Mais tout va s'arranger, car mon ami Gacon, chef de la douane de Biaufond, m'avait donné sa veste de douanier, suite à un changement de mode douanière. Je sors de la voiture de tête, habillé de ma veste de douanier, et je demande à mon collègue quel est le problème. Il s'excuse et nous laisse passer...

J'ai commencé jeune à apprécier les douanes. J'avais une dizaine d'années. J'étais allé à vélo à Villers-le-Lac pour acheter de la pharmacie pour mon père, cachée dans les sacoches du vélo, recouverte de fritillaires. Les douaniers n'aiment pas mettre les mains dans les fleurs. Comme je n'ai rien à déclarer, le planton suisse veut visiter la petite sacoche derrière la selle du vélo... Il y trouve un tube de dentifrice *Fluocaril* qu'il brandit...et ça alors ? Je lui réponds que

c'est de la colle à vélo et il le remet en place en maugréant... « *c'est en ordre* »...

Une, ou d'autres fois, quand j'étais tout jeune, nous avions le chalet aux Brenets, depuis 1947, et je m'étais engagé à la cave des Pargots chez les Jeannerot. C'était une cave merveilleuse avec ses alignées de grands tonneaux où s'abreuvait des files de Brenassiers, qui avaient le droit de passer la douane avec deux litres (une fiasquette) par personne. Je lavais les bouteilles et je soutirais. À la place de blanc et dûment bouchonné, je rentrais du marc de Bourgogne...

Deux sous-marins atomiques...

Un jour, mon frère Alain avait déniché dans un bazar en Franche-Comté de petits jouets en tôle, etc. À Biaufond il arrive avec sa petite auto et répond à la question rituelle « *Qu'avez-vous à déclarer ?* » Réponse : « *Deux sous-marins atomiques !* » Le planton affirme que ça ne va pas comme cela, à cause de la radioactivité selon les normes fédérales... « *Mettez-vous sur le côté, ouvrez le coffre* »... et c'est la fouille ! C'était deux modèles réduits *Made in Italy* en plastique, mais électriques, sans danger pour jouer dans l'eau avec des enfants...

Le douanier n'avait pas eu l'air très malin... « *Allez-y !* »

Une fois, alors qu'on restaurait Le Planot à Fournet-Blancheroche, on passe la douane avec un petit trax pour effectuer des travaux de terrassement. On demande un passe-avant. Impossible de trouver la position *trax* dans leur paperasse. On finit par passer avec un passe-avant pour « *voiture de compétition* ».

Plus vieux, j'ai passé la douane dans des conditions délicates. Un de mes amis était propriétaire d'un tableau de maître qu'il fallait présenter sans délai à Paris pour qu'il fasse partie du catalogue raisonné de ce peintre. Impossible pour mon ami de mener le tableau à l'expert. Impossible de faire toutes les formalités dans les délais. On mène le tableau à Paris. Retour en TGV jusqu'à Frasne où je constate dans la nuit qu'on m'a charitalement dégonflé un

pneu... Changement de roue... Retour vers minuit aux Brenets. J'avais téléphoné à un ami homonyme pour qu'il s'assure que la route était libre... Il tombe dans un contrôle douanier sans avoir le temps de me prévenir par téléphone. Il est contrôlé, identité, etc. À mon tour et peu après je tombe dans la même embuscade. Même nom : Tissot, etc., des questions et des réponses évasives. Il faut avoir l'acquis du métier d'avocat, du calme et du sang froid pour ne rien déclarer, alors qu'il faudrait des heures d'explications pour justifier une opération sans préjudice pour qui que ce soit. Et je passe... avec le bonsoir des douaniers !

La grande brocante de Barjac, je m'en souviens... Nous avions notre camp sous la baume préhistorique de Montclus, au bord de la Cèze. Un petit édifice avait été construit pour pomper l'eau de la source magnifique qui sort de la paroi rocheuse. Il nous servait d'abri pour les armoires, crédences, etc., que nous achetions à Barjac. C'était notre chantier, on déchevillait les armoires et autres meubles qu'on rentrait comme vieilles planches, en passant sans problème les deux douanes... les portes moulurées étant évidemment sous la pile de planches !

Et les virées en Bresse jusqu'à Tournus... Nous visitions les Wetzel, des manouches qui avaient un grand dépôt en plein air, ferraille, meubles, etc. Une fois j'achète un buffet Renaissance qui est chez moi et un grand fauteuil Louis XIII, le tout pour un prix ridicule. On charge et le Wetzel me dit de me rappeler qu'il ne me connaît pas, qu'il ne m'a rien vendu, etc. On ne fait pas cinq kilomètres qu'on tombe sur la gendarmerie qui nous contrôle et n'est pas surprise que le passager arrière de la camionnette soit installé dans un fauteuil... Arrivé à La Chaux-de-Fonds je constate que le buffet est d'origine suisse, vu les morceaux de vieux journaux suisses allemands qui y sont encore collés, à l'intérieur... Trouble histoire...

Et nous nous arrêtons chez les Vigoureux, des gitans spécialisés dans la pierre, auxquels nous avons acheté de nombreuses cheminées, des dalles, des tomettes, des bassins, etc., qui passaient bien les douanes comme de vieilles pierres... Une adresse de Jean-

Paul Guinand... et au retour nous passions devant le bistrot d'Amédée Longs-Jarrets !

Et la brocante du Bizot, et les réserves du curé pirate à Bonnétage et de l'antiquaire de Noël-Cerneux ! Banc d'église, morbier de cerisier, etc., et chaque fois la douane... à éviter !

Décembre 2020



Lucien Tissot, *Buisson ardent*, devant la ferme du Planot, janvier 1995

II

Doubs et contrebande

Conférence d'Alain Tissot en 2011
à Muriaux, La Chaux-de-Fonds et Villers-le-Lac



Révolté contre les abus de la Ferme générale, Louis Mandrin (1724-1755) fut le plus célèbre brigand et contrebandier de part et d'autre de la frontière. Avec sa bande, il a notamment semé l'effroi à La Chaux-de-Fonds en 1754, mais il en est reparti sans causer le moindre trouble. Il est mort sur l'échafaud un an plus tard, à 31 ans.

Petit contrebandier, va...

En guise de préambule, j'évoque brièvement quelques souvenirs personnels liés à la contrebande. J'ajoute que le texte qui va suivre est sans prétention littéraire et historique, c'est le fruit d'un amateur, au sens propre du terme, très attaché à la région du Doubs et de ses côtes.

Afin d'annoncer la causerie *Doubs et contrebande* présentée prochainement à Villers-le-Lac, un correspondant de *L'Est républicain* m'adressait un courriel avec trois questions, dont la première, frisant l'interrogatoire, était ainsi libellée : « *Avez-vous personnellement connu des faits de contrebande et où ?* »

Comme habitant de la zone frontalière, je me suis empressé de ne pas répondre à la question posée, car, comme toutes les activités frauduleuses, la contrebande ne se dévoile pas, elle se fait sous le manteau, dans le plus grand secret...

Et puis, après mûre réflexion, j'ai changé d'avis et donné suite à la demande du correspondant de *L'Est républicain*, une occasion rêvée de faire mon autocritique et passer aux aveux ! Oui, il y a soixante ans, j'ai été mêlé à une sombre affaire de contrebande...

Depuis Les Brenets, mon père m'envoyait acheter des remèdes aux Villers. Je m'y rendais à vélo et je passais la douane aux Pargots, sans trop de problèmes, avec mon air (à l'époque) aussi innocent qu'angélique. Mais un beau jour, arrivé à la douane suisse, je suis reçu par le receveur en personne, avec sa belle casquette verte ornée de la croix suisse en faux or. Il me pose alors la question rituelle : « *As-tu quelque chose à déclarer ?* » Je réponds bien sûr par la négative. Sur quoi il me demande d'ouvrir les sacoches de mon vélo et tombe sur la boîte de remèdes dissimulée sous un imperméable, boîte qu'il saisit aussitôt en m'enjoignant de le suivre au bureau. Très intimidé, je pose mon vélo et, ne pouvant m'enfuir, je me retrouve, pour la première fois de ma vie, à l'intérieur du poste austère des Douanes suisses. Alors le receveur me fait longuement la morale en insistant sur le caractère illicite de mes agissements, puis conclut en ces termes : « *Sais-tu que tu es un petit contrebandier ? J'en parlerai à ton père !* » C'était la menace suprême !

Mais en fin diplomate, fidèle au compromis helvétique, le receveur me remit ensuite la boîte de remèdes en me disant : « *Ça ira pour cette fois...* », tout en me faisant promettre qu'il n'y aurait pas de récidive... Désormais, je savais dans quel camp je me trouvais, je n'y aurais du reste jamais pensé si le receveur ne me l'avait pas révélé ! Et c'est peut-être depuis ce grave incident que je n'ai cessé d'être à la fois intrigué et fasciné par l'audace des « passeurs au clair de lune » dont je n'étais en fait qu'un pâle reflet !

Le Doubs et la frontière

Avant d'aborder le sujet principal, il convient de rappeler la situation géographique du Doubs, rivière tour à tour française, franco-suisse, complètement suisse dans le Clos du Doubs, puis redevenue française jusqu'à la Saône.

Le Doubs prend sa source près de Mouthe, à 937 mètres d'altitude, source vaclusienne qui draine les eaux du Mont Risoux. Après un parcours de 437 kilomètres et un dénivelé de 753 mètres, il atteint Verdun-sur-le-Doubs où il va confluer avec la Saône à 184 mètres d'altitude.

À noter que Verdun ne se trouve, à vol d'oiseau, qu'à 90 km de Mouthe et que le Doubs franco-suisse se limite à 43 km, des Brenets à Clairbief. Ce « tronçon frontière » sera principalement abordé puis traité de façon plus générale entre les questions douanières et la contrebande.

Avant de devenir peut-être un futur parc régional, le Doubs a été jusqu'à la fin du 19^e siècle, soit avant la construction des centrales électriques, un parc proto-industriel préfigurant nos actuelles zones industrielles. Dès le 15^e siècle, la force motrice fournie par la rivière a été utilisée pour mouvoir les nombreux rouages (moulins, forges, scieries, laminoirs) qui se mirent à jalonna son cours, surtout dans ses parties les plus encaissées et les plus rapides, du Saut du Doubs, au Bief d'Étoz et au-delà. En 1663, du Saut du Doubs à La Rasse, on ne dénombrait pas moins de trente-trois rouages ! Et pour y accéder de nombreux chemins ont dû être aménagés, chemins fréquentés par les usiniers et leurs clients, par leurs mulets et autres bêtes de

somme, parfois avec de petits chars, mais aussi par les contrebandiers et les gabelous puisque nous nous trouvons en zone frontalière.

Si aujourd’hui ces anciens moulins ne sont plus que ruines et silence sur les berges sauvages du Doubs, ils furent à l’époque des lieux très fréquentés, de même que les auberges qui servaient de relais (où contrebandiers et commerçants concluaient souvent leurs affaires), et d’où l’on pouvait facilement passer « de l’autre côté » grâce aux barques disponibles.

Ainsi, pendant des siècles, les bords du Doubs ont connu une activité intense et vu défiler une population variée : meuniers, forgerons, scieurs, bûcherons, flotteurs de bois, charbonniers, verriers, aubergistes, cultivateurs, qui de près ou de loin et selon les époques furent souvent mêlés à la contrebande, sans oublier bien sûr les douaniers dont on surveillait discrètement les rondes...

Lieux de passage

Venons-en maintenant au Doubs frontière, obstacle naturel et lieu de passage obligé entre la principauté de Neuchâtel et l’Évêché de Bâle d’une part, et la Franche-Comté de l’autre. Où il y a passage, ce n’est un secret pour personne, il y a bien souvent contrebande... surtout si le coût de certaines marchandises et les taxes prélevées diffèrent considérablement entre les régions ou les pays concernés... Et c’est la rencontre parfois mouvementée entre gabelous et contrebandiers !

Avant d’examiner sur un plan plus général les tenants et aboutissants de la contrebande, nous évoquerons quelques lieux de passage où elle se pratiquait couramment.

Sous le nom de Velard, Villers-le-Lac est le premier des deux passages principaux à travers le Doubs entre la principauté de Neuchâtel et la Franche-Comté. Il se situait entre Chaillexon et le Pré du lac (Les Brenets), car le pont des Pargots sur le bief de la Rançonnière n’existait pas à l’époque.

Sur une vue des Brenets depuis Chaillexon, dessinée d’après nature et gravée en 1792 par Abraham Girardet (né au Locle en 1764, mort à Paris en 1823), on voit le trafic frontalier de l’époque, avec des mulets et un cheval attelé à un char chargé de tonneaux ; on y

voit également « la plaque » cette grande barque permettant aux personnes et aux charrois de traverser le Doubs.

Au niveau de la contrebande, on sait par exemple qu'en août 1764 les gardes y saisissent quatre ballots contenant 218 livres de tabac... Au Pré du lac, les tas de bois et de planches attestent de l'importance de ce trafic dans le sens France-Suisse. Alors qu'un arrêt du 18 août 1721 interdit les exportations de planches, écorces ou charbon de bois, le subdélégué de Pontarlier reconnaît qu'il existe une importante contrebande « *principalement dans le Val de Morteau notamment dans la communauté du Lac (Villers-le-Lac) où l'on passe journellement sur le lac de Chaillexon des planches et autres matériaux en bois pour la Suisse* ».

Ainsi donc le principal axe de transit entre le Val de Morteau et Le Locle passait par Chaillexon. Il faudra attendre 1851 pour que la nouvelle route de France, qui évite Les Brenets, soit aménagée grâce au percement des tunnels du Col-des-Roches, réalisation tardive due aux réticences du Conseil d'État qui craignait l'apport facilité de vins français au détriment du vignoble neuchâtelois, qui craignait aussi que cette route ne concurrence la liaison franco-suisse par le Val-de-Travers.

Le second passage important se situait à Maison-Monsieur où un bac permettait également de traverser le Doubs, assurant ainsi la liaison entre Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et la Franche-Comté, via Maîche, Saint-Hippolyte et Montbéliard. Rappelons à ce propos qu'en 1545 René de Challant fit construire, à l'endroit où la seigneurie faisait percevoir un péage, un bâtiment qui reçut le nom de « Maison à Monsieur », tandis que le passage prenait le nom de « Passage à Monsieur ». Quant à « la vie de Mache » (route de Maîche) elle est attestée dès le début du 15^e siècle (1401).

Un plan détaillé établi en 1716, une année après la mort de Louis XIV, montre l'importance de ce passage au 18^e siècle, aux abords duquel s'est développé un hameau qui comptait, à l'époque, pas moins de vingt maisons. Comme Chaillexon, Maison-Monsieur vit passer de nombreux contrebandiers parmi lesquels en 1754 le fameux Mandrin et sa troupe de contrebandiers montés et armés. Nous y reviendrons.

D'autres lieux connurent également de fréquents passages : La

Rasse, Biaufond, Le Refrain, Les Échelles de la Mort, La Goule ou Le Bief d'Étoz. Ces passages ont vu défiler les contrebandiers dont la tâche était souvent facilitée par la complicité bienveillante des riverains, et parfois aussi par la corruption des préposés qui, de la sorte, arrondissaient leur modeste revenu. Ainsi, tout le monde y trouvait son compte !

D'autres passages, plus difficiles à surveiller, ne devaient pas non plus échapper à la perspicacité des « passeurs au clair de lune » qui connaissaient les côtes du Doubs comme leur poche et qui ne manquaient pas d'astuces, comme par exemple l'utilisation de chiens portant des gilets, capitonnés à l'intérieur par des vessies de porc imperméables, fourrées de tabac ou de boîtes de montres... pour se jouer aisément des gabelous trop peu nombreux et trop mal payés pour exercer une surveillance véritablement efficace.

En 1787, la capitainerie de Charquemont comptait six brigades et trente-sept hommes. La zone à surveiller s'étendait de Montandon au Barboux. La brigade de Blancheroche ne comptait que six hommes qui effectuaient deux patrouilles par vingt-quatre heures. Ils se heurtaient à l'hostilité sournoise de la population et, face à des bandes de contrebandiers bien organisées, voire armées, ils ne pesaient pas très lourd ! Mais, malgré ces effectifs restreints, les gabelous parvenaient néanmoins à opérer des arrestations suivies de condamnations parfois lourdes de conséquences.

Gabelle et taxes abusives

Dans son livre intitulé *Contrebandiers et gabelous*, publié en 1989, André Besson écrit ce qui suit : « *Aussi vieille que la civilisation, la contrebande naquit le jour où certains potentats décidèrent, pour accroître leurs profits, préserver leur puissance et leurs intérêts, d'imposer des restrictions au libre passage des hommes, des marchandises et même des idées. (...) Correctif des législations outrancières, la contrebande devait se perpétuer de siècle en siècle, fleurir sous tous les régimes, se nourrir sans cesse des fluctuations politiques et économiques des États, et de l'absolutisme de leurs gouvernants.* »

Ces « *législations outrancières* » renvoient, entre autres, à la

Ferme générale sous l'Ancien Régime, chargée de la perception des impôts et de la répression de la fraude, instaurée par Colbert en 1681, déchargeant ainsi le Trésor de tout souci de perception. Cette institution « privée » s'est montrée particulièrement arbitraire et son avidité sans limites devait entraîner l'hostilité du peuple, et comme antidote la pratique généralisée de la contrebande.

Les Fermiers généraux, qui en constituaient la direction, étaient au nombre de quarante à soixante selon les époques, ils obtenaient par adjudication le droit de percevoir les impôts indirects moyennant le versement d'une somme forfaitaire au Trésor, bail renouvelable tous les six ans. La différence entre le prix d'adjudication et le montant prélevé constituait le bénéfice encaissé par les Fermiers généraux qui empochaient chacun annuellement de 200'000 à 300'000 livres, soit environ mille fois le salaire annuel d'un tisserand (200 à 300 livres par an). Pas étonnant donc que certains Fermiers généraux aient amassé des fortunes considérables, devenant ainsi beaucoup plus riches que le roi lui-même !

Parmi les impôts prélevés par la Ferme générale, la gabelle (de l'arabe *gabâlla* qui veut dire taxe), était un impôt sur le sel, particulièrement lourd et injuste, d'autant plus abhorré qu'il touchait une denrée de première nécessité et que, pour certaines régions, il comportait une obligation d'achat (sel de devoir).

Dans ses *Mémoires*, Saint-Simon (1675-1755) a écrit à propos du sel : « *Cette nourriture essentielle que le Seigneur a offerte gratuitement aux hommes est devenue source de profit mais aussi de misère, ce qui se révélera tôt ou tard préjudiciable à la couronne.* » Ces lignes prémonitoires annonçaient avec clairvoyance la période révolutionnaire. On comprendra aussi pourquoi face aux abus scandaleux de la gabelle et face à la colère du peuple, vingt-huit Fermiers généraux seront guillotinés à la Révolution sur les soixante que comptait alors le royaume de France !

La contrebande est donc une réaction naturelle face à des taxes abusives, et, comme à l'époque celles-ci variaient d'un État à un autre, d'une province à une autre, voire d'une agglomération à une autre, la tentation était grande de recourir à la fraude en organisant un trafic clandestin permettant aux commanditaires, les gros bon-

nets, de s'enrichir considérablement, aux passeurs, les petits bonnets qui prenaient tous les risques sur le terrain, d'arrondir leur modeste ordinaire, et aux clients potentiels de se procurer des marchandises (sel, tabac, étoffes) à des prix avantageux, avec bien sûr les risques inhérents à ce marché parallèle.

Le sel, cet or blanc

L'histoire de la Franche-Comté, à l'origine province tampon entre le royaume de France et les États voisins, devait en faire une terre de contrebande, une véritable plaque tournante de la fraude aussi bien vers les autres provinces que vers et depuis l'Alsace, le pays de Montbéliard et la Suisse.

Après avoir vécu en paix pendant près de deux siècles sous la domination lointaine des Habsbourg, la Franche-Comté fut ravagée par la guerre de Trente Ans (1618-1648), pour se trouver définitivement annexée au royaume de France par le traité de Nimègue de 1678. Si elle va s'efforcer de garder un certain nombre d'avantages hérités de sa situation antérieure (droits acquis) en ce qui concerne par exemple le sel et le tabac, elle subira néanmoins les pressions du nouveau pouvoir central par l'intermédiaire de la Ferme générale. Tout le 18^e siècle sera marqué par une lutte entre l'appétit toujours plus vorace du fisc royal, et les priviléges d'une province attachée à son qualificatif de franche, qui par le passé pouvait, comme l'Alsace, commercer sans entraves avec l'étranger. Mais dans l'ensemble, la fiscalité indirecte en Comté devait rester nettement inférieure à celle de nombreuses provinces voisines, d'où sa vocation de « terre de contrebande ».

Parmi les marchandises sujettes à contrebande, nous en examinerons plus particulièrement trois, le sel, le tabac et les toiles peintes ou indiennes, ce qui nous permettra de saisir sur quelles bases une fraude systématique devait voir le jour.

En ce qui concerne le sel, l'or blanc de l'époque, l'examen de la carte des gabelles du royaume de France est riche en enseignement et permet de comprendre la spécificité de la situation de la Franche-Comté due à son statut privilégié par rapport aux prix du sel beaucoup plus élevés pratiqués dans la plupart des provinces voisines.

Ces disparités criardes ne pouvaient qu'engendrer une contrebande effrénée à partir du territoire comtois, d'autant plus que le sel a toujours été une denrée de première nécessité indispensable à la vie humaine et animale, et qu'à une époque où la réfrigération n'existe pas, on ne pouvait s'en passer pour la conservation des viandes et du poisson, ainsi que pour la transformation du lait en fromage.

La contrebande pouvait donc s'exercer depuis la Franche-Comté, province riche en sel, obtenu à un prix favorable, vers les provinces à taux d'imposition élevés (Champagne, Bourgogne et Bresse).

Mais le trafic s'exerçait également via la Suisse qui importait à un prix très bas et en toute légalité d'importantes quantités de sel dit d'alliance provenant des salines comtoises, dont une partie non négligeable était ensuite réexportée illégalement en Franche-Comté, où son prix sur le marché clandestin demeurait encore nettement inférieur au cours officiel. Ce sel comtois ayant transité par la Suisse pouvait alors passer en fraude dans les provinces environnantes à haute gabelle et réservé ainsi de juteux bénéfices aux contrebandiers et surtout à leurs commanditaires !

Pourquoi le sel comtois était-il si bon marché en Suisse ? La réponse est relativement simple : en échange du sel dit « d'alliance » vendu à un prix très avantageux, les rois de France pouvaient se procurer en Suisse des mercenaires et du fromage principalement utilisé dans la marine.

Dans ces conditions, on comprendra pourquoi, pendant des siècles et jusqu'à la Révolution française, de grandes quantités de sel n'ont cessé de passer outre-Doubs sur le dos des contrebandiers ou de leurs mulets.

J'ai du bon tabac...

Après le sel, c'est le tabac qui retiendra notre attention. Vu le succès croissant de ce nouveau produit introduit au 17^e siècle par le diplomate Jean Nicot, un monopole du tabac va être mis en place dès 1674 par le pouvoir royal toujours à l'affût de nouvelles ressources. L'approvisionnement, le transport et la vente du tabac sont dès lors

strictement réglementés, et les Fermes générales en assurent la gestion et le contrôle. Face à ce monopole, la contrebande du tabac connaîtra un essor extraordinaire, qui entraînera ici également une sévère répression.

Comme pour le sel, la Franche-Comté échappe partiellement aux mesures édictées par la Ferme générale, car elle se bat - comme nous l'avons déjà relevé - pour le maintien des priviléges et franchises dont elle jouissait avant son annexion au royaume de France (1678). Le trafic s'exercera vers les frontières intérieures (Champagne, Bourgogne et Bresse) et dans l'autre sens depuis les frontières extérieures (Doubs franco-suisse, pays de Montbéliard et Alsace), et ce sont toujours les différences de prix - souvent considérables - qui suscitent la fraude.

Vers 1750, le tabac suisse acheté par les contrebandiers douze sols la livre se revendait en Franche-Comté de vingt-quatre à trente-six sols, donc jusqu'à trois fois plus ! À la même époque les saisies effectuées se répartissaient de la façon suivante : 50% du côté de Montbéliard, 24% à l'intérieur de la province et 26% sur la frontière suisse. C'est dire que le long du Doubs les contrebandiers isolés ou en bandes ne chômaient pas ! En 1736 on sait, pour ne prendre qu'un seul exemple, que mille tonnes de tabac sont entrées en fraude en Franche-Comté ! Le développement de la contrebande fut si important qu'à la fin du 19^e siècle on prétend que plus aucun Comtois ne fumait du tabac français !

Les Indiennes interdites

Venons-en maintenant au troisième volet, la contrebande des étoffes. Celle-ci porte sur les mousselines (toiles venant à l'origine de Mossoul en Irak) et surtout sur les indiennes. Ces toiles de coton dessinées et coloriées étaient à l'origine importées des Indes, mais, vu leur succès grandissant, on se mit à les fabriquer en Europe et en particulier dans la principauté de Neuchâtel. L'impression des toiles se fit alors à l'aide de moules en bois, avec des décos de fleurs, de feuillages ou d'oiseaux.

Dès le début du 18^e siècle, le littoral neuchâtelois et singulièrement la plaine d'Areuse devinrent le centre de l'indiennage, grâce à

une eau abondante, à la proximité du chef-lieu et de ses maisons de commerce, aux transports lacustres à disposition et à une main-d'œuvre abondante, sans oublier la proximité des frontières pour l'exportation vers la France qui deviendra à la fin du siècle le marché majoritaire, malgré les turbulences politiques et militaires... La Fabrique-Neuve de Cortaillod, voisine de celles du Bied et de Grand-champ allait devenir l'une des plus importantes d'Europe : en 1819, peu avant son déclin, elle ne comptait pas moins de 637 employés.

Mais, revenons au 17^e siècle. En France, dans la deuxième moitié du siècle, la mode de ces toiles peintes importées fait fureur et suscite la colère des fabricants français de soieries, dentelles, et batistes (toile de lin très fine). Sensible à ces réactions, Louis XIV décide, en 1686, d'en interdire l'importation et la fabrication dans tout le royaume. L'achat, la vente et le port en seront proscrits dès 1688.

Les causes de ces mesures protectionnistes sont aussi à chercher dans la concurrence grandissante des manufactures hollandaises et sans doute dans le fait que les principaux fabricants d'indiennes en France étaient huguenots. Il fallait donc les éliminer, ce qui s'inscrit logiquement dans la politique du roi à l'égard des protestants, suite à la révocation de l'Édit de Nantes de 1685.

Les conséquences de ces interdictions ne se font pas attendre : les manufacturiers protestants quittent le royaume et vont s'établir en Allemagne, en Angleterre et surtout en Suisse. C'est le cas de Jacques de Luze, originaire de Saintonge, qui crée au début du 18^e siècle des ateliers d'indiennes dans la principauté de Neuchâtel, en particulier celui du Bied près de Colombier. Autre conséquence qui concerne directement notre sujet : malgré la prohibition ou à cause d'elle, (et malgré des restrictions moins draconiennes dès 1759), l'engouement pour les indiennes en France au 18^e siècle va créer un conflit entre la mode et la loi puisque la forte demande sera dès lors satisfaite en grande partie par le biais de la contrebande... Les manufactures fournissent directement les contrebandiers et il n'est pas surprenant que la zone de passage la plus active se situe aux débouchés de la principauté de Neuchâtel, donc aussi le long du Doubs. Les commanditaires de cet important trafic sont des marchands comtois et bourguignons associés parfois à des Parisiens. Pour eux, les gros bonnets qui réalisent de fructueuses affaires, il est aisément de

recruter les porteurs qui sur le terrain vont se risquer à franchir la frontière, sous les sapins ou à travers le Doubs. Quelques chiffres pour illustrer l'importance du trafic d'étoffes : en 1768, la Ferme s'empare de plus de 150 kilomètres d'indiennes et mousselines. Elle en saisit de 36 à 53 km par an de 1781 à 1783.

Notons enfin qu'à l'aube de la révolution industrielle, les turbulences politiques, militaires et douanières de la fin du siècle, la Révolution, l'Empire avec le blocus continental et enfin la Restauration, vont sonner le glas d'une industrie qui fut florissante, en grande partie grâce à la contrebande, du moins par rapport au marché français.

Un réveil sous la robe

Dans ce tour d'horizon forcément incomplet, nous avons mis l'accent sur le sel, le tabac et les indiennes en nous inspirant largement du remarquable ouvrage d'André Ferrer. Mais il est bien évident que de nombreux autres produits connurent le même cheminement frauduleux, et pour les mêmes raisons. Ce sont principalement les livres interdits par la censure royale (contrebande des idées !), l'horlogerie, le bétail, les épices, le savon, les jeux de cartes et plus tard les allumettes, et, dans le sens France-Suisse, les céréales et le bois. Il y eut également un important trafic de fausse monnaie !

Citons quelques exemples : à la fin du XIXe siècle, la poudre de chasse se vendait 3 frs/kg en Suisse et 11/12 frs/kg en France, le phosphore (allumettes) respectivement 3,60 frs/kg et 12,50 frs/kg, le jeu de carte 15 cts et 60 cts en France, d'où l'important trafic de la Suisse vers la France.

Dans l'autre sens, l'exportation des blés en Suisse est une activité très lucrative, particulièrement en périodes de disette. Des financiers achètent des céréales en masse pour les exporter vers la Suisse, ce qui fait monter les prix. À Morteau, en 1758, on se plaint que « *les voitures de bleus de toutes espèces ne discontinuent point... ainsi que les barques et porte à cols qui font plusieurs voyages de jour et de nuit* ».

Ceci montre à l'évidence que les passeurs trouvaient facilement

de l'embauche, et que la contrebande constituait une activité quasi naturelle pour les habitants de la zone frontalière : paysans, négociants, aubergistes, meuniers et autres usiniers, s'adonnaient d'une manière ou d'une autre à cette activité rémunératrice, et même les femmes, les *bricotières*, y trouvaient leur compte.

Avant de passer aux problèmes liés à la répression de la contrebande, nous citerons le témoignage pittoresque d'Edmond Grimaitre qui, dans un article intitulé *Les Rives du Doubs* publié à Tramelan en 1933, raconte ce qui suit : « *La contrebande, grande et petite, a toujours été un passe-temps, une récréation, une malice et quelquefois un gain appréciable, dans les pays de frontières. Une certaine tolérance a ordinairement existé, pour l'échange des articles les plus usuels. Autrefois une personne pouvait gagner sa vie, en faisant chaque jour, plusieurs voyages entre villages suisses et français. Les douaniers étaient moins nombreux qu'à présent et dans les endroits éloignés des postes, se faisait un trafic important. Des sociétés de contrebandiers comptaient jusqu'à 50 hommes. Ils traversaient la frontière, par des chemins secrets, en portant de lourds ballots de tabac. Des chiens bien dressés munis d'un gilet de carottes de tabac à râper, suivaient à longue distance, dans des endroits dissimulés, les pas de leurs maîtres. Des voitures de foin, de paille, de bois, cachaient dans leurs flancs différentes denrées coloniales. Les mauvais tours abondaient. Je me rappelle avoir vu arriver, devant un bureau de douane, une dame bien vêtue. Elle affirmait n'avoir rien à déclarer, alors qu'elle semait, derrière elle, des grains de café, échappés d'un papier mal ficelé. Le cas était encore moins risible que celui de cette autre dame, qui passait des réveils dans ses tournures. Un méchant ou un jaloux avait mis l'aiguille du réveil sur l'heure d'arrivée en douane et on devine les rires, qui accompagnèrent le carillon inopportun.* »

La chaîne des galères

Si la contrebande a toujours eu le charme et l'attrait de l'interdit, il faut néanmoins rappeler que des milliers de fraudeurs furent arrêtés, leurs marchandises séquestrées, et que la répression n'a pas

été tendre à leur égard. En 1703, les peines encourues par les contrebandiers du sel, ou faux sauniers, sont les suivantes :

- pour les porte-col non armés, 200 livres d'amende et en cas de récidive, 300 livres et un bannissement de neuf ans. (Le salaire d'un artisan tisserand s'élevait, rappelons-le, à environ 200 livres par an) ;

- pour les contrebandiers sans armes utilisant chars, chevaux ou bateaux, 300 livres d'amende, et lors de récidive trois ans de galère et 400 livres d'amende ;

- pour les contrebandiers armés, 500 livres d'amende et neuf ans de bannissement de la province, en cas de récidive, 1000 livres d'amende et neuf ans de galère ;

- pour les contrebandiers armés en bandes de cinq au moins, 300 livres d'amende et trois ans de galères la première fois, la peine de mort en cas de récidive.

Lorsque les condamnés ne peuvent pas payer l'amende, celle-ci est transformée en peine afflictive : le fouet pour une amende de 200 livres, trois ans de galère pour 300 livres, les femmes et les filles sont frappées de cinq ans de bannissement de la province. Dès 1721, la contrebande du tabac connaîtra en gros la même législation répressive. Toutes ces mesures ne touchaient bien évidemment que les couches sociales populaires. Les gros bonnets demeuraient eux pratiquement intouchables.

Pour la Franche-Comté, les contrebandiers condamnés aux galères doivent se rendre dans les prisons de Besançon, centre de regroupement des condamnés de la province, mais aussi d'Alsace, d'Allemagne et de Suisse. De là ils gagnent Dole puis Dijon, enchaînés et à pied. Avant leur départ ils sont marqués au fer rouge des trois lettres GAL. À partir de Dijon, les futurs galériens sont attachés à la grande chaîne de plusieurs centaines d'hommes (200 à 300) qu'ils ne quittent qu'à leur arrivée aux galères. Les conditions du voyage à pied avec des chaînes pesant plusieurs dizaines de kilos sont éprouvantes. Les plus faibles meurent en cours de route. La distance parcourue chaque jour est de quinze kilomètres en moyenne. Il faut donc compter une quarantaine de jours de marche pour se rendre de Besançon à Marseille (564 km), où les forçats rejoignent

les galères. Le passage des chaînes dans les villes et les villages provoque toujours une curiosité mêlée de crainte, d'horreur et de compassion. Les condamnés sont surtout acheminés à Marseille, mais parfois aussi vers Brest (956 km, environ 64 jours), Dunkerque ou Bordeaux. Le livre d'André Zysberg *Les galériens, vies et destins de 60 000 forçats sur les galères de France 1680-1748* renseigne de façon exhaustive sur cette sombre page de l'histoire de France.

Une galère était mue par 200 à 300 rameurs. Une rame pesait 130 kg et mesurait 12 mètres, 5 galériens enchaînés ensemble se partageaient une sorte de caisse de 2,30 m de long et large de 1,25 m. Je vous laisse le soin d'imaginer l'univers sordide et avilissant de ces forçats de la rame ! Précisons qu'entre 1691 et 1790, les autorités des cantons suisses ont envoyés 398 ressortissants aux galères, c'était un excellent moyen de se débarrasser des condamnés, ce qui procurait au roi de France une main d'œuvre bienvenue...

Au 18^e siècle les progrès de la navigation rendent les galères coûteuses, inutiles et vulnérables. Une ordonnance royale du 27 septembre 1748 entraîne alors le désarmement de toutes les galères et le transfert des chiourmes dans les bagnes à terre. Les galériens de Marseille se retrouvent à Toulon, le premier bagne français, ou à Brest, où ils construisent eux-mêmes les bâtiments d'un nouveau bagne.

La révolte de Mandrin

Après cette brève incursion dans le monde des galères et du bagne, revenons, avant de conclure, à la grande contrebande du 18^e siècle, illustrée par l'histoire rocambolesque de Mandrin et par l'affaire de Blancheroche, qui nous ramènent près de chez nous, au bord du Doubs, à Maison-Monsieur.

Avant la construction de la route et du pont de Biaufond en 1881, Maison-Monsieur et son bac ont vu passer, depuis le 15^e siècle, beaucoup de charrois et de voyageurs, mais aussi, bien sûr, son lot de contrebandiers, et parmi eux Mandrin, célèbre brigand-contrebandier et sa bande de nonante et un cavaliers armés ! Si Louis Mandrin sema la terreur au milieu du 18^e siècle par ses méthodes expéditives,

il était animé par une juste révolte contre les abus de la Ferme générale, ce qui lui a valu d'entrer dans la légende.

Mandrin naît en 1724 près de Romans-sur-Isère, dans la Drôme. Après le décès de son père qui était maréchal-ferrant, Mandrin se trouve à dix-huit ans responsable d'une famille de neuf enfants. Il s'engage alors à ravitailler l'armée française en campagne en Italie. Le projet avorte alors que Mandrin a fait l'acquisition d'une centaine de mulets pour passer les Alpes. Comme on refuse de l'indemniser il se voit ruiné et décide de se venger en s'attaquant essentiellement aux receveurs de la Ferme générale et des Greniers à sel.

Il prend alors la tête d'une troupe disciplinée de contrebandiers armés (qu'il recrute souvent parmi d'anciens soldats désœuvrés), troupe avec laquelle il transporte des quantités de marchandises prohibées. Les déplacements à cheval sont rapides, de quarante à cinquante kilomètres par jour, voire davantage. Sous la menace des armes, Mandrin oblige les receveurs de la Ferme à lui acheter la marchandise passée en fraude, par exemple, quarante ballots de tabac pesant 2500 kilos.

Une gravure, qui représente une attaque des Mandrin, porte la légende suivante : « *Financier qui paie à Broc (lieutenant de Mandrin) les marchandises qu'il lui a fait apporter* », et au-dessous figure une autre légende à l'humour caustique : « *En nous payant comptant nous avons toujours soin de prévenir, Monsieur, votre moindre besoin soit tabac ou du sel et même de l'indienne. En voici, choisissez, que rien ne vous retienne.* »

Toujours sous la menace, les Mandrin réussissent même à tenir marché public dans certaines villes comme Bourg-en-Bresse, Beaune ou Autun, et ils n'hésitent pas à liquider froidement les employés de la Ferme qui essaient de leur résister ! Relevons aussi que les Mandrin jouissent de nombreuses complicités aussi bien parmi le peuple que chez certains nobles, parce qu'ils osent s'attaquer de front au fisc royal abhorré, mettant ainsi en danger le système particulièrement injuste de recouvrement des impôts. Cela va leur conférer une durable popularité mêlée d'admiration craintive...

Mais revenons maintenant au passage des Mandrin dans les Montagnes neuchâteloises.

Effroi à La Chaux-de-Fonds

Nous sommes à La Chaux-de-Fonds en décembre 1754, il n'y a pas de neige, la mairie compte alors 2'000 habitants. Ce paisible village va connaître l'angoisse lorsque la bande à Mandrin débarque inopinément pour y passer la nuit. Mais écoutons plutôt Lucien Landry qui dans ses *Causeries sur La Chaux-de-Fonds d'autrefois* relate cet évènement pour le moins insolite :

« (...) À la nuit tombante du 13 décembre 1754, une troupe de 91 contrebandiers à cheval et armés en guerre fit tranquillement son entrée dans le village, ayant à sa tête l'homme redoutable dont les exploits remplissaient les gazettes du jour, le sieur Louis Mandrin, beau et brillant cavalier âgé de 29 ans, faux-monnayeur et brigand, voleur de grands chemins à l'occasion, et contrebandier toujours. (...) Les cruautés qu'il avait commises sur les gens de la gabelle tombés en son pouvoir et que les journaux d'alors décrivaient à l'envi, avaient rempli les âmes d'effroi ; aussi ne faut-il pas s'étonner si les autorités de La Chaux-de-Fonds furent saisies de crainte. En toute hâte, M. le maire Tissot fit réunir, pour consulter, justice et conseil. Fallait-il essayer de désarmer cette troupe pour obéir aux ordonnances de la Seigneurie, ou simplement la surveiller de près ? Sans tarder, on donna ordre à MM. les capitaines de mettre sur pied des soldats armés pour veiller à la sûreté du village. Il en vint 70, qui passèrent la nuit au corps de garde. Sur les cinq heures du matin, on décida en conseil qu'il n'était pas prudent d'essayer le désarmement ni de montrer aucun des soldats, à moins que les contrebandiers ne commençassent les hostilités. (...) Le capitaine Sandoz, qui raconte aussi cette affaire, alla le lendemain, avec le cousin Nicolet, boire un verre chez Mme Humbert. Il s'entretenait fort agréablement avec les chefs occupés à dîner. Puis vint le sieur Mandrin qui donna le signal du départ. La troupe se dirigea sur France par la Maison-Monsieur. »

Lucien Landry poursuit : « L'aventure suivante arrivée à Mme la baronne de Buren prouve que le redoutable Mandrin visita plus d'une fois le comté. Mme la baronne de Buren était assise avec ses enfants sous une charmille voisine de la route qui longeait le pied

du château de Vaumarcus, quand elle vit passer une troupe de cavaliers armés. Leur chef mit pied à terre, s'approcha de la jeune femme, lui demanda fort poliment l'argent qu'elle avait sur elle et déclina comme argument final son nom de Mandrin.

- Mais, lui dit Mme de Buren en s'exécutant, c'est un vilain métier que vous faites-là.

- En effet, Madame, répondit le brigand ; seulement, il me faut payer la dépense de mes hommes et je prends mon bien où je le trouve. »

Et l'auteur de ces lignes de conclure par une remarque judicieuse : « *Il se peut que de nos jours, Mandrin n'eût été qu'un anarchiste. Son brigandage était surtout une révolte contre l'organisation sociale de l'époque.* »

Mandrin à l'échafaud

Il s'agit donc d'une campagne de Mandrin qui l'amène de Neuchâtel à Seurre près de Dole. Rappelons qu'en 1754 Mandrin mena six campagnes organisées selon le même schéma : il est basé avec ses hommes en Savoie ou en Suisse où il achète des cargaisons de poudre, de plomb, de sel, de tabac ou d'indiennes, qu'il introduit en fraude sur le territoire français. Il ne se laisse jamais impressionner et sait comment tirer parti de la peur et de la complicité de la population. Il décide seul des itinéraires de ses campagnes afin d'éviter que des renseignements ne parviennent à ceux qui sont à ses trousses.

Un correspondant de Voltaire résume bien les talents de cet héroïque brigand-contrebandier : « *Ce Mandrin a des ailes, il va à la vitesse de la lumière. Partout il fait trembler les suppôts du fisc. C'est un torrent, une grêle qui ravage les moissons dorées de la Ferme.* »

Mais les succès de Mandrin sont de courte durée. Pour venir à bout de son ennemi juré, la Ferme recourt finalement à l'armée qui parviendra à l'éliminer. Mandrin sera finalement trahi et, dans la nuit du 10 au 11 mai 1755, il sera enlevé en Savoie par une troupe d'environ cinq cents hommes ! Emmené à Valence le 13 mai, il y est condamné le 24, « à être rompu vif jusqu'à ce que mort s'en suive ».

Mandrin monte à l'échafaud pour y être exécuté le 26 mai en présence d'une foule considérable.

Napoléon occupe Neuchâtel

Quelque cinquante ans après le passage des Mandrin à Maison-Monsieur, une autre affaire de contrebande se déroulera entre Maison-Monsieur et Blancheroche en mai 1806 (épisode que nous connaissons grâce aux recherches de Jean Courvoisier, ancien archiviste de l'État de Neuchâtel). Cette « affaire » va provoquer des remous tels que l'empereur Napoléon lui-même en sera dûment informé par Oudinot, le général des troupes impériales chargées d'occuper la principauté de Neuchâtel.

Que s'est-il passé ? Il faut tout d'abord rappeler le contexte historique dans lequel s'est déroulé cet incident quelque peu rocambolesque... En 1805, La Chaux-de-Fonds, y compris ses environs, comptait 5'000 habitants. Le village se relevait courageusement du terrible incendie de 1794. Le 15 décembre 1805, par le traité de Schönbrunn, Napoléon cède le Hanovre au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, et en échange il reçoit la principauté de Neuchâtel. Et ce n'est qu'au début mars que le Conseil d'État apprend avec consternation ce changement aussi important qu'inopiné.

Le 16 mars 1806, alors que le pays est recouvert d'une épaisse couche de neige, La Chaux-de-Fonds voit arriver d'Erguël, sous le commandement du général Nicolas Charles Oudinot (1767-1847), une division complète de sept bataillons d'infanterie et 100 hommes d'artillerie, au total 5600 hommes et 250 chevaux. Il s'agit donc bien des troupes d'occupation de la principauté. On imagine l'embarras des autorités chaux-de-fonnières qui doivent loger et nourrir cette armée. Dans un rapport on peut lire ce qui suit : « *On offrit du vin aux pauvres troupiers, les habitants s'empressaient de les loger. D'ailleurs Oudinot se hâta de descendre à Neuchâtel.* »

Ce dernier trouvera logement à son goût à la Petite Rochette et c'est de là qu'il va diriger les opérations d'occupation de la principauté qui se passent sans heurts particuliers. Une des tâches d'Oudinot sera d'ordonner et de faire exécuter la confiscation des mar-

chandises destinées à la contrebande, et en particulier des marchandises anglaises (suite au Blocus continental), avec le soutien très mou des magistrats neuchâtelois.

Tout semble se passer conformément aux ordres lorsqu'on découvre que même parmi les troupes françaises, pourtant chargées de faire cesser le trafic illégal avec leur pays, des soldats succombent à la tentation de la contrebande qui, soit dit en passant connaît une période faste grâce au trafic vers la France de marchandises anglaises prohibées transitant par la Suisse.

Trafic à Maison-Monsieur

C'est dans ce contexte que survient l'affaire de Blancheroche qui aura également pour théâtre la Maison-Monsieur, et qui devait mettre Oudinot dans l'embarras, et c'est à l'auberge de Maison-Monsieur que contrebandiers et soldats mettent au point leur future expédition !

Voici les faits brièvement résumés. Des ballots de marchandises confisquées sont entreposés depuis un certain temps au bureau de douane de Blancheroche. Certains en connaissent l'existence et vont tenter de les récupérer. C'est ainsi que dans la nuit du 7 au 8 mai 1806, une trentaine d'hommes environ, parmi lesquels une dizaine de soldats français des troupes d'occupation, traversent le Doubs à Maison-Monsieur sur deux barques. Après avoir gravi la côte du Planoit ils font brusquement irruption dans le poste de Blancheroche où ils font passer un mauvais quart d'heure aux préposés, s'emparent de la marchandise et s'enfuient, les uns en direction de Charquemont, les autres vers le Doubs pour rentrer en terre neuchâteloise. C'est alors que pendant la fuite, le soldat Delaunay de Dieppe se noie dans le Doubs et qu'on retrouve sur lui une partie de la marchandise. Quant aux autres soldats contrebandiers, comme ils appartenaient à un régiment stationné à La Chaux-de-Fonds, ils seront facilement identifiés.

Le receveur du poste de Blancheroche relate ainsi l'agression dont il a été victime : « *Dans la nuit du 7 au 8 de ce mois, un rassemblement de 25 à 30 individus armés, tant militaires que contrebandiers, sont venus enlever de vive force les marchandises qui*

étaient déposées à mon bureau. Ils ont enfoncé les portes de ma chambre avec tant de précipitation que je n'ai pu me servir de mes armes, et n'ai eu d'autre moyen pour sauver ma vie que de sauter en chemise par ma fenêtre. Le préposé de garde qui était au bureau n'a pu non plus faire aucune défense, puisqu'aussitôt la porte enfoncée, il a été saisi par cinq ou six personnes qui l'ont terrassé. Toutes les marchandises ont été enlevées à l'exception d'un ballot : on a tout cassé au bureau et presque tous mes effets m'ont été volés. Lorsque je fus dehors, je courus chez le lieutenant d'ordre et je rassemblai la partie de la brigade qui n'était pas en campagne ; mais nous arrivâmes trop tard, l'enlèvement s'était fait. Nous avons poursuivi les brigands jusqu'au passage du Doubs, où un militaire s'est noyé. Il a été retiré de l'eau avec deux pièces de toile peinte, une de basin et une de mes culottes. J'ai fait les diligences nécessaires auprès du commandant du détachement stationné à La Chaux-de-Fonds pour faire arrêter les militaires : ils sont connus puisqu'ils ne se sont pas trouvés à l'appel. Aussitôt rentrés, ils seront arrêtés. Nous nous sommes aussi portés sur les derrières du poste, et nous avons reconnu que partie du rassemblement s'était sauvée dans l'intérieur, puisque nous avons retrouvé dans les champs une pièce de toile peinte et un gilet. »

Les excuses du général

Cette « affaire » de Blancheroche, suivie de mort d'homme, constraint Oudinot d'adresser à Napoléon un rapport circonstancié dans lequel il tente de minimiser la responsabilité de ses onze soldats, qui auraient seulement accompagné les contrebandiers « pour les protéger » !

La lettre d'Oudinot à Napoléon :

*À Sa Majesté Napoléon 1^{er}, Empereur des Français, Roi d'Italie.
Sire,*

Il m'est bien pénible d'avoir à entretenir Votre Majesté d'infraction à ses lois dans un pays occupé par les troupes que j'ai l'honneur de commander, et par quelques-uns même de ces grenadiers que l'appât du gain a amené à l'oubli de l'honneur et de leur devoir.

Sur la dénonciation qui m'a été faite de l'enlèvement de vive force dans la nuit du 7 au 8 courants, de marchandises saisies et déposées au bureau des douanes impériales de Blancheroche, j'ai pris des informations desquelles il résulte que onze militaires du Bataillon d'élite du 58^e régiment, détachés et établis sur la frontière, ont été entraînés, par la promesse de 12 à 15 louis, à protéger ledit enlèvement : des habitants du Doubs au nombre de dix à douze paraissent les embaucheurs par l'entremise de deux paysans de la rive opposée, lesquels j'espère découvrir et faire arrêter. Le vol a eu lieu, mais de suite les employés à la douane, par leur activité à se mettre sur les traces des coupables ont vu qu'ils reprenaient la route vers la frontière, et qu'une grande partie repassait le Doubs se dirigeant sur la maison dite Monsieur, route de La Chaux-de-Fonds, Un cadavre trouvé sur la rive française avec partie des marchandises, a fait connaître que des militaires étaient du complot ; il a été reconnu appartenir au 58^e. J'ai sur le champ ordonné les arrêts aux officiers des troupes cantonnées de ce côté, et informations prises avec les plus grands détails, j'ai fait mettre en prison sept grenadiers dénoncés par deux du même corps, le 8^e a déserté, le 9^e noyé. Je fais provisoirement arrêter aussi le Maître de la maison Monsieur où le rassemblement a eu lieu, et les deux bateliers qui l'ont traversé pour se rendre au bureau de Blancheroche. Au moyen de ces mesures je compte découvrir la vérité et les moteurs de l'entreprise ; les militaires ne se sont portés à aucun excès, mais n'en étaient pas moins là pour protéger les contrebandiers.

J'ai différé de quelques heures, Sire, à rendre compte à Votre Majesté toutes les circonstances y relatives.

Daignez, je vous supplie, agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être de Votre Majesté Impériale et Royale Sire

Le très humble, très soumis et entièrement dévoué serviteur et sujet.

Le général de division commissaire de S. M. l'Empereur

Et Roi dans la principauté duché de Neuchâtel, Oudinot

Neuchâtel le 14 mai 1806

Voici donc comment, en figurant dans la correspondance impériale, (cette lettre se trouve aux Archives nationales à Paris) Maison-Monsieur a rejoint la grande histoire... Quant aux suites judiciaires de l'affaire de Blancheroche, on ignore quel en fut l'aboutissement. On sait simplement que le 8 mai 1807, le procureur général du Doubs obtenait du Conseil d'État neuchâtelois la convocation

comme témoins de Suzanne Vuillemin et de ses trois fils, tenanciers de la Maison-Monsieur ; ils avaient servi à boire, puis fait passer la rivière sur deux barques, aux assaillants du bureau de douane. Le procureur insiste sur l'importance de leurs déclarations, car sans elles il ne pourra « *confondre les militaires détenus ni connaître d'une manière certaine les Français embaucheurs* ». Du reste, écrit-il, ces renseignements sont souhaités « *moins contre les militaires que contre leurs infâmes séducteurs* ». Le procès n'avancera guère, puisqu'au début de 1808 deux des Vuillemin durent témoigner une fois encore devant la cour de justice criminelle de Besançon...

Bibliographie

FERRER André, *Tabac, sel, indiennes... douane et contrebande en Franche-Comté au XVIII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

BESSON André, *Contrebandiers et gabelous*, Paris, France-Empire, 1993.

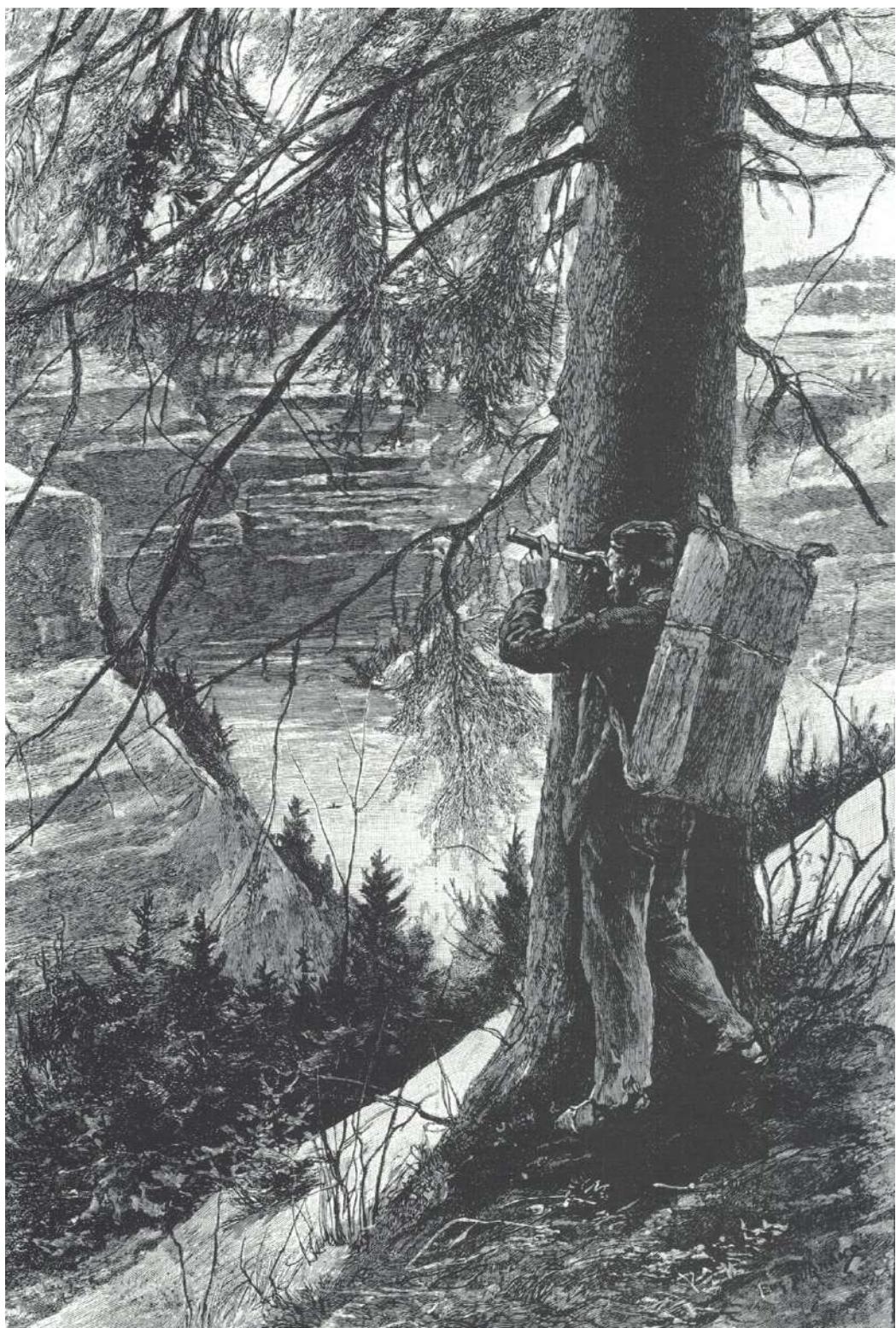
COLLECTIF, *Douane et contrebande*, Les Amis du Musée de Pontarlier, Pontarlier, 1992.

EVARD Maurice, *Péripole au pays des indiennes*, Chézard-Saint-Martin, Éditions de la Chatière, 2002.

STEINAUER Jean, *Patriciens, fromagers, mercenaires, l'émigration fribourgeoise sous l'Ancien Régime*, Lausanne, Payot, 2000.

ZYSBERG André, *Les galériens - Vies et destins de 60'000 forçats sur les galères de France, 1680-1748*, Paris, Seuil, 1987.

La conférence d'Alain Tissot était richement illustrée de diapositives. Il la concluait en présentant à ses auditoires gravures et cartes postales rappelant « les activités des contrebandiers qui tentent d'échapper, avec plus ou moins de succès, à la vigilance des douaniers, dans le cadre mythique des Échelles de la Mort ». Il ajoutait : « Avec ces images on est bien loin de la contrebande actuelle pratiquée désormais à l'échelle mondiale, à l'aide de voitures maquillées, de camions de 40 tonnes ou de navires porte-conteneurs, qui remplacent désormais les colporteurs et autres passeurs au clair de lune. » Et de terminer : « Aujourd'hui nous pouvons continuer d'emprunter les vieux chemins des côtes du Doubs et, en l'absence quasi-totale de douaniers, rêver en silence à ceux qui se faisaient fort de braver les lois, à leurs risques et périls ! (...) Et comme au temps des contrebandiers, les nivéoles continuent, elles, de braver la neige au premier printemps. »



Eugène Burnand, Contrebandier en observation au bord du Doubs

III

Le « coming out » pictural d'un avocat d'entreprises

par Sylvie Balmer, *L'Impartial*, 13 juin 2012



Sans ego ni chevalet, l'avocat Lucien Tissot peint depuis toujours, en toutes saisons, de jour comme de nuit, pour son seul plaisir. DAVID MARCHON

« *Mais pourquoi faut-il que j'expose ?!* » À des années-lumière de ceux qui convoquent la presse dès leurs premiers coups de crayons, Lucien Tissot appartient à une autre époque : celle où on commençait par apprendre à lever la tête sur le monde environnant avant de s'abîmer dans la contemplation de son propre nombril.

Alors que la galerie Serena, à La Chaux-de-Fonds, accueille sa toute première exposition, cet avocat d'entreprises septuagénaire confie avoir toujours peint et dessiné. « *Mais personne ne le sait... Je suis d'abord avocat* », rappelle-t-il. Alors le besoin de reconnaissance, il laisse ça aux autres.

Aux cimaises de la petite galerie de la rue Jaquet-Droz, des iris aux couleurs intenses tranchent avec les champs immaculés du Jura. Les vagues du Finistère lèchent la lavande des Alpilles. Mais que les toiles racontent l'hiver helvète ou l'été provençal, on devine toujours, derrière les petites touches vigoureuses du pinceau ou du roseau, la vie turbulente et bruyante du petit monde qui anime les paysages.

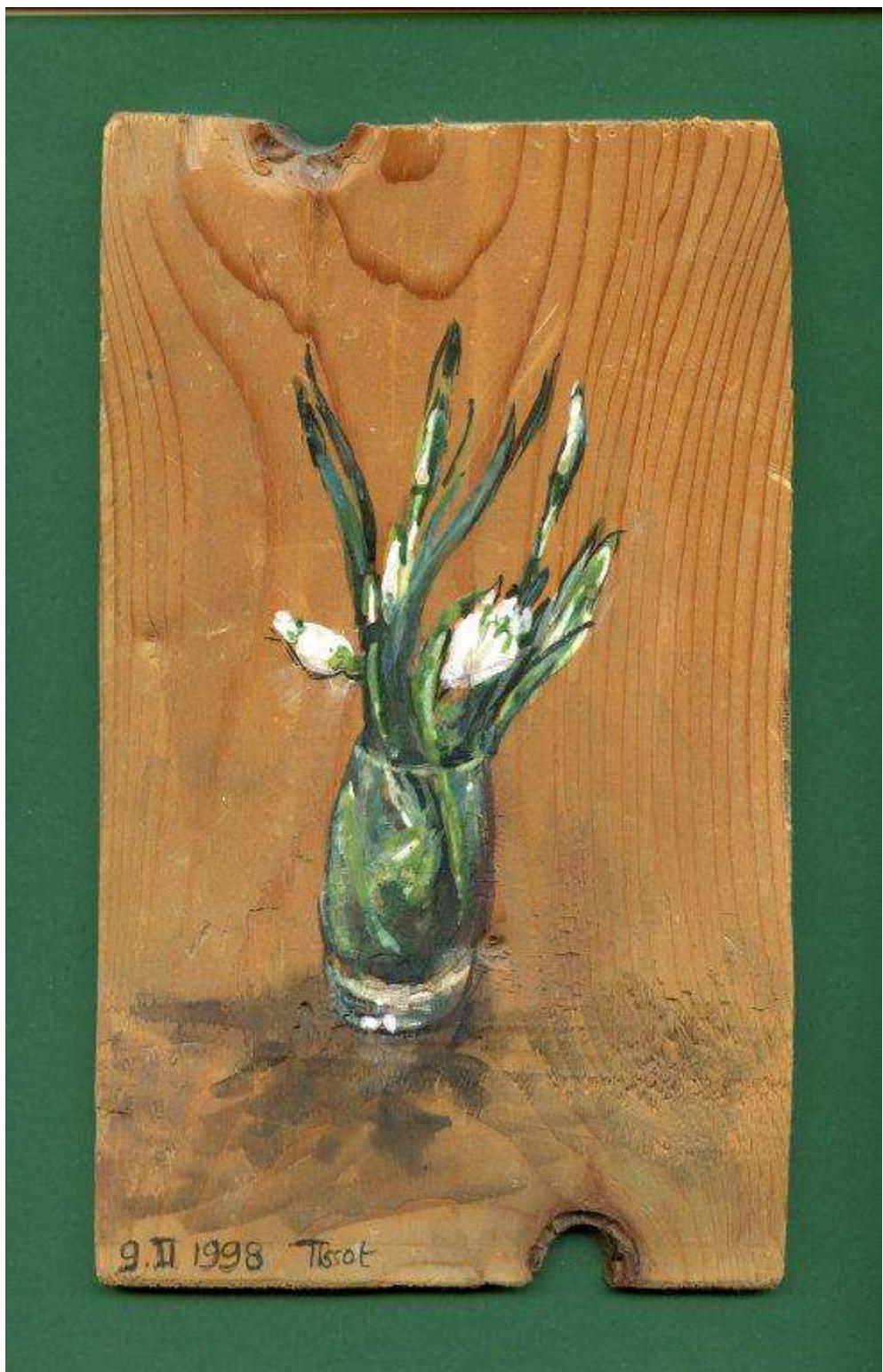
C'est que Lucien Tissot est un homme d'extérieur. « *Je n'ai pas d'atelier, juste trois crayons et autant de pinceaux* », précise-t-il. Pas même de chevalet. « *Ce que je préfère, c'est voyager léger, ne pas me charger en matériel. Je peins de jour comme de nuit. Parfois l'hiver, je peins depuis mon auto, en laissant la porte ouverte pour éviter la buée.* »

Pur autodidacte, Lucien Tissot n'a suivi aucune école, si ce n'est celle du paternel, André Tissot, l'ancien directeur du Gymnase de La Chaux-de-Fonds. « *Mon père peignait des aquarelles, c'est avec lui que j'ai appris comment manier les pinceaux. C'était une autre époque, on marchait énormément* », raconte-t-il. « *La plaisanterie était fréquente : depuis Beau-Site où nous habitions, nous descendions jusqu'à La Rasse puis nous remontions jusqu'à Fournet-Blancheroche pour casser la croûte chez la Camille. On redescendait ensuite jusqu'au barrage du Refrain pour boire un coup chez le P'tit Louis avant de retourner à La Chaux-de-Fonds par Biaufond.* » Aîné d'une fratrie de quatre enfants, Lucien Tissot accompagnait souvent son père dans ses expéditions picturales dans les côtes du Doubs. Même en hiver. « *Je me souviens des anciens laminoirs de La Roche, après le Saut du Doubs. Mon père s'y installait pour*

peindre. Moi, je devais allumer un feu pour que sa toile sèche... Pas toujours évident avec du bois givré ! On trempait le pinceau dans de l'alcool, de pomme ou de prune, car il faisait si froid que l'eau gelait. »

Le temps, la passion et un excellent sens d'observation lui ont permis d'acquérir un solide coup de crayon. « *Aujourd'hui, on ne pratique plus le dessin comme avant. Pourtant c'est la base...* », déplore Lucien Tissot. « *Beaucoup d'artistes font de l'introspection et trouvent en eux suffisamment d'intérêt pour faire quelque chose... Nous avons reçu une autre éducation. On nous a appris à regarder. On a suscité chez nous une certaine sensibilité aux choses de la nature. Et d'ailleurs nous vivions avec elle ! On allait chercher du bois, des champignons, des mûres... On soignait les arbres, les fleurs... Tout cela nous amenait à les regarder, les sentir. D'ailleurs, nous avons toujours détesté l'approche de la nature du sportif haletant qui la traverse sans la voir, concentré sur sa propre performance.*

Pour le bonheur du public, Lucien Tissot a fini par « tomber dans le piège » tendu par ses amis, le galeriste Raphaël Serena et le peintre Elio Facchin. « *J'ai été séduit par cette petite galerie, qui est un très bel exemple de revalorisation de ces caves de la vieille ville* », confie le peintre, également président de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises (As-pam). « *Alors je fais en quelque sorte mon coming out !* », s'amuse-t-il. On peut voir jusqu'à la fin du mois les encres, aquarelles et techniques mixtes d'un homme atypique : un artiste sans ego, qui ne peint que pour son propre plaisir.



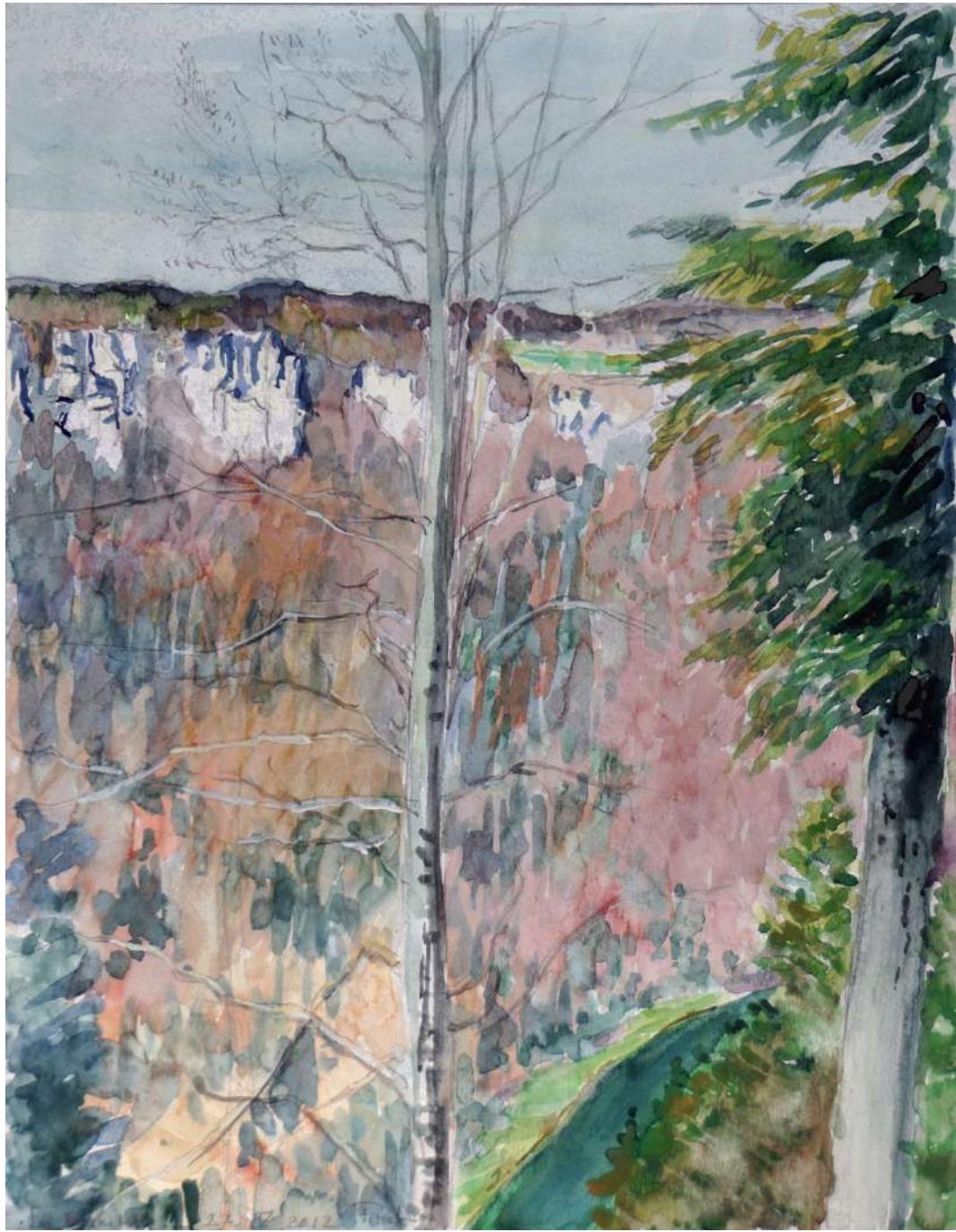
Lucien Tissot, *Nivéoles, fleurs de printemps*, huile sur bois, février 1998



Lucien Tissot, *Les Visiteurs du soir, le Planot*, aquarelle, juin 1993



Lucien Tissot, *Barrage de La Rasse*, aquarelle, octobre 2016



Lucien Tissot, *Le Doubs et les rochers de la Guèpe depuis les Brenetets*,
aquarelle, avril 2012

IV

Lettre d'Alain Tissot à Sébastien Jacobi

28 septembre 2020



En route pour Capbreton (Landes), où la famille passait ses vacances... Alain Tissot est en « pèlerinage » à la gare de Saint-Germain-des-Fossés, au nord de Vichy. Il se souvient de cette gare des années 50, avec l'arrivée de l'autorail express venant de Besançon, et le changement pour le train de nuit Lyon-Bordeaux.

Mon cher²⁷,

J'ai été touché par ton message concernant la gare de Villers, plein de souvenirs, des vapeurs, des michelines et quelques diesels... La gare, la maison de la douane et le hangar marchandises, tout a été rasé, il ne reste qu'une seule voie et le passage à niveau. Depuis Les Brenets, au chalet, on entend encore klaxonner (plus les coups de sifflet d'antan) aux tunnels et au PN²⁸ de Villers.

Quand j'avais sept ans (1947), nous sommes allés à pied à la gare de Villers, pour dire au revoir à notre oncle René Tissot qui allait continuer ses études de médecine à Paris. Il faisait déjà presque nuit lorsque le train à vapeur venant du Locle-ville est enfin arrivé aux Villers vers vingt heures, avec une impressionnante 141E ou F, avec une seule lanterne à pétrole ! Mon oncle était à la fenêtre de l'unique voiture à bogies Le Locle-ville - Paris-Gare de Lyon. Cette voiture directe n'avait pas duré longtemps, et depuis il a toujours fallu changer à la Viotte !

En 1953, c'était des vacances incroyables. Des amis nous ont invités à les rejoindre à Capbreton, au bord de l'Atlantique, golfe de Gascogne. Comme nous n'avions pas d'auto, il a fallu préparer le grand voyage ! Avec mon père, mon frère et moi, nous sommes allés, depuis Les Brenets, à la gare des Villers pour expédier nos deux vélos, mais attention, notre père nous a demandé de dégonfler un peu les pneus car là-bas, au bord de la mer, la pression est différente ! Ceci fait, en voiture pour les vélos.

Et maintenant avec nos parents et les quatre enfants, c'est le départ depuis la Tchaux, et changer au Locle-ville, passage de la douane avec nos lourdes valises, sans roulettes... Nous sommes enfin montés dans le train de France avec une locomotive 141E ou F (je ne sais plus). Les wagons étaient à trois essieux et portières latérales,

²⁷ Sébastien Jacobi est né en Belgique en 1934 de parents suisses. Peu de temps après, la famille est revenue dans le canton de Neuchâtel. Après avoir terminé ses études, il a effectué un apprentissage aux CFF. De 1984 à 1998, il a été responsable des relations presse et publiques aux CFF à Lausanne. Il est l'auteur d'ouvrages, de brochures et de nombreux articles sur les transports publics ferroviaires, routiers et fluviaux.

²⁸ Passage à niveau.

anciens PLM devenus SNCF, et chauffage à vapeur... Départ donc à 12h14 via Morteau, Gilley, Valdahon, l'Hôpital-du-Grosbois, Saône et Besançon-Viotte. Plus de deux heures d'attente au buffet (qui n'existe plus comme autrefois).

Enfin départ à 16h45 avec l'autorail express Besançon - Clermont-Ferrand, plus de vapeur, mais de la vitesse, passablement de bruit des essieux, et impossible d'aller à la fenêtre, dommage... Via Dijon, Chagny, Montceau-les-Mines, Paray-le-Monial, Moulins et Saint-Germain-des-Fossés, arrivée à 20h57. Nous avons bien sûr changé de train. Petit souvenir croustillant, dans la gare, assez importante, il n'y avait qu'un WC homme-femme et un lieu vraiment dégueulasse et sans trône, c'était la France peu après la guerre...

Et voilà, départ à 21h53 avec le GB Lyon - Bordeaux tiré par une 141P, belle et puissante. Et enfin dans le couloir j'ai pu me mettre à la fenêtre et suivre le convoi dans la nuit, et surtout assez régulièrement contempler la lueur rougeâtre, comme un halo, quand le chauffeur ouvrait la gueule du foyer, et surtout dans les montées quand la loco s'essoufflait... Des côtes, des tunnels et des ponts passés à 20 km/h... avec un bruit de ferraille impressionnant. Et bien sûr quelques charbons dans l'œil ! Gannat, Lapeyrouse, Commentry, Montluçon, Guéret, Saint-Sulpice-Laurière, Limoges-Bénédictins, Périgueux (sans doute changement de locomotive), Coutras, Libourne et arrivée à 6h22 à Bordeaux-Saint-Jean, - que de noms de lieux qui tournent encore dans ma tête comme un poème - et c'est la fin de la vapeur. On change pour partir à l'électricité, par la ligne des Landes, Bordeaux - Hendaye - Irun, départ à 7h43 pour Labenne (près de Bayonne), arrivée à 10h15. Des amis étaient venus nous chercher avec une *Mercury* ! Un jour on est allé à Bayonne et Biarritz, avec toute l'équipe, et on nous a mis, mon frère et moi dans le coffre ouvert de la *Mercury* sur la Nationale, incroyable mais courant à l'époque ! Et n'oubliions pas que nos vélos étaient bien arrivés !

Vacances au bord de l'Atlantique, la mer sauvage, avec encore les bunkers allemands qui commençaient à basculer grâce aux tempêtes d'une mer vorace !

Et toujours les trains... on est même monté depuis le col de Saint-Ignace avec le train à crémaillère jusqu'à La Rhune, où nous avons

passé en Espagne pour la première fois de notre vie... pour acheter des castagnettes !

Et encore pour terminer, en 1948, premier voyage à Paris. À la vapeur du Locle à Paris, entre la Viotte, Auxonne et Dijon, avec des wagons à bogies à portières latérales, pour moi à la fenêtre bien sûr... Nous avions dormi à l'hôtel, et le matin suivant mon oreiller était plein de charbons...

Depuis Dijon des 241P via Montbard, Tonnerre et Laroche-Migennes (changement de locomotive) puis arrivée impressionnante à la gare de Lyon, quelle mastodonte locomotive cette 241P, pour le garçon que j'étais. De Dijon à Paris les poteaux étaient fixés pour soutenir la caténaire tout le long...

En palier on roulait même à 120 km/h !

Et quel plaisir de découvrir, pour mes huit ans, les métros avec leur chanson caractéristique, et Paris bien sûr !

Bien amicalement, sans oublier le très bon moment passé à La Sagne !

Alain



« Micheline » Renault, gare de Villers-le-Lac, 1965

Remerciements

Je voudrais d'abord remercier ici Jacqueline Tissot-Paris, pour son accueil bienveillant à chaque visite chez les Tissot du Chapeau-Râblé, où ont eu lieu tous nos entretiens. Ensuite les quelques relecteurs/trices, pour la plupart volontairement anonymes. En tête de ces lecteurs de la première heure figure Daniel Musy, l'ordonnateur de cette opération « Tissot » en quelque sorte. Cet éditeur (en ligne) bénévole, enthousiaste, impliqué et efficace, est un vrai moteur - à carburant solaire ! - pour arriver au bout d'un projet comme ce livre. Je salue aussi l'engagement ciblé et sans faille de mon ex-collègue journaliste-photographe Richard Leuenberger, qui ne dit jamais non, même quand il le prétend... Enfin, le bouclage du livre aurait été beaucoup plus laborieux sans l'appui des filles aînées d'Alain et de Lucien, Aline et Nathalie, dont le secrétariat assumera en plus une grande part de la logistique de lancement. Ouf, respire l'auteur...

Robert Nussbaum
Le 7 janvier 2022

Sommaire

Appel aux Mémoires montagnonnes	3
La question de confiance	7
Première partie : Jeunesse et engagements	
1 Des tisserands devenus horlogers	10
2 Ce père qui a fait des études	15
3 Jeunesse trempée dans le Doubs	21
4 Lucien, spécialiste de la propriété intellectuelle	27
5 Alain, le prof d'anglais	32
6 La Chaux-de-Fonds dans ses murs	36
7 L'ASPM au secours des fermes	44
Deuxième partie : Les passions d'Alain Tissot	
8 L'œil du contemporain	54
9 La passion des trains	64
10 Chantons en chœur	71
11 Les camps et l'école	76
12 Dans les coulisses du théâtre	80
13 Une maison portes ouvertes	85
14 Les Tissot du Chapeau-Râblé	89
Annexes	
I Quelques « aventures » et souvenirs douaniers et de frontière par Lucien Tissot	98
II Doubs et contrebande, conférence donnée par Alain Tissot en 2011	109
III Le « coming out » pictural d'un avocat d'entreprises, article de Sylvie Balmer, 13 juin 2012	134
IV Lettre d'Alain Tissot à Sébastien Jacobi, 28 septembre 2020	140
Remerciements	144

Aux Éditions SUR LE HAUT

Luc Allemand, *Martinovka*, 2021

Etienne Farron, *La vie (pas toujours) facile de François Egli*, 2020

Claude-Eric Hippenmeyer, *Une Enfance à Shanghai*, 2020

Francis Kaufmann (avec Evelyn Gasser-Clerc),

Vieillesse, mon beau souci, 2020

PascalF Kaufmann, *Villes, grandiloquences*, 2019

Farrah Lee, *Migraines de l'âme*, 2020

Jean-Marc Leresche, *Un jour, la vie*, 2019

Jean-Marc Leresche, *Des Rameaux à Pâques*, 2020

Jean-Marc Leresche, *Mattaï*, 2020

Daniel Musy, *Typhons sur l'Hôtel de ville*, 2019

Daniel Musy, *Mille tableaux*, 2020

Daniel Musy, *Proximités chaleureuses*, 2020

Robert Nussbaum, *Souvenirs d'un popiste populaire, hockeyeur et voyageur, Charles De La Reussille*, 2020

Ouvrage composé par l'éditeur
Couverture réalisée par Joanne Matthey, codco.ch
Imprimé sur papier FSC par
Imprimerie Monney Service
La Chaux-de-Fonds
ims-imprimerie.ch
février 2022

ISBN 978-2-9701473-3-6



editionssurlehaut.com
Site d'édition de livres d'auteur-e-s de l'Arc jurassien

SOUVENIRS DE DEUX FRÈRES DÉFENSEURS DU PATRIMOINE

Lucien et Alain Tissot

Dans les Montagnes neuchâteloises, avec leur père André, Lucien et Alain Tissot sont des monuments de la défense du patrimoine. Les deux frères nous ont accordé des entretiens, au fil desquels ils refont l'histoire de leur lignée de Tissot-Daguette, de leur jeunesse et d'une ville, La Chaux-de-Fonds. Au tournant du 20^e siècle puis dans les années d'après-guerre, on y a beaucoup démolî au nom du «progrès» et sans trop d'états d'âme. Dans une seconde partie, Alain parle, seul, de sa vie foisonnante renvoyant à celle de sa ville. En annexes, entre autres, Lucien nous a aussi laissé une série d'anecdotes parfois rocambolesques de passages en douane. Alain lui fait écho dans un texte sur l'histoire de la contrebande le long du Doubs. Des délices régionales à picorer sans modération...



Fils et frère de journalistes, Robert Nussbaum est à son tour entré dans la profession en 1982, comme stagiaire à *La Feuille d'Avis de Neuchâtel* de l'époque. Il a ensuite travaillé 23 ans pour *L'Impartial*, journal devenu, avec *L'Express*, *ArclInfo*. Entre ses emplois dans ces journaux régionaux, il a bourlingué plusieurs années en freelance pour le compte de médias romands, en Afrique australe d'abord, puis en Asie du Sud-Est. Retraité depuis peu, il mène, à temps perdu et heureusement retrouvé, des entretiens avec des personnages de la région, des hommes et des femmes dont il pense que les vies sont suffisamment extraordinaires pour être racontées.



ISBN 978-2-9701473-3-6

